



Rapport d'activité 2019

Prévention spécialisée

Validé par le Conseil d'Administration le 28/07/2020



SOMMAIRE

Introduction	4
I. IDENTITE DE L'APS34	6
Centré sur un public cible 12-25 ans.....	6
Des actions prioritaires	7
Une inscription inter-institutionnelle	8
Les modalités d'intervention	8
Un cadre de travail adapté	9
Une action territoriale coordonnée	9
Une action à la croisée de plusieurs politiques publiques	10
Évaluation externe	10
Action formation « parler du métier, rendre lisibles les pratiques » Véronique LE GOAZIOU – avril 2019.....	11
Re-conventionnement Ville de Montpellier.....	11
Accord d'entreprise	12
Démarche PSET	12
Refonte du site internet.....	13
Diagnostic Aiguelongue - Vert Bois.....	13
Le service inter-secteurs jeunes majeurs 18/25 ans	14
La Plateforme départementale « Repérer et Mobiliser les Jeunes »	14
Présence sociale numérique : un nouvel outil au service de l'accompagnement éducatif en prévention spécialisée	15
Evaluation des risques professionnels	16
II. VIE ASSOCIATIVE	17
1/ Les instances associatives	17
2/ Organigramme 2019	17
3/ Mouvements du personnel du 01/01/2019 au 31/12/2019	20
4/ Plan de formation 2019.....	21
III. ACTIVITE 2019	23

A. Chiffres de l'activité.....	23
1. Pratiques professionnelles pour l'ensemble des éducateurs en prévention spécialisée.....	24
2. Pratiques professionnelles par services.....	25
3. Nombre de contacts établis dans la rue pour les 8 services.....	34
4. Actions collectives éducatives.....	36
5. Accompagnement éducatif individuel.....	38
B. Actions spécifiques par territoire en prévention spécialisée.....	43
1. BEZIERS.....	43
2. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL.....	49
3. FRONTIGNAN / VILLENEUVE-LES-MAGUELONE (VLM).....	53
4. MONTPELLIER CENTRE	58
5. MONTPELLIER OUEST	66
6. MONTPELLIER NORD.....	73
7. MONTPELLIER SUD.....	79
8. SETE.....	85
Conclusion.....	92

Introduction

Il y a 12 ans maintenant, l'APS 34 est née d'une volonté et d'un portage politique du Département. En l'espace de cinq ans, de 2008 à 2012, dix services de Prévention Spécialisée se sont implantés sur différents territoires en concertation et avec le concours financier des villes concernées : Montpellier, Béziers, Sète, CCL Lunel, Frontignan, Villeneuve-lès-Maguelone. Ces implantations et ce développement se sont réalisées en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux.

L'objectif recherché est le suivant :

- Parler aux jeunes 12-25 ans, les rechercher
- Etre présent, disponible et à l'écoute, créer du lien, susciter l'adhésion
- Apporter une réponse aux besoins d'éducation des jeunes, les impliquer
- Créer des parcours, des accompagnements qui permettent à ces jeunes d'accéder au droit commun
- Participer aux dynamiques de quartier, favoriser le dialogue
- Produire de la cohésion sociale

Les jeunes que nous recherchons, autrement dit notre public cible, ce sont des jeunes âgés de 12 à 25 ans qui ne demandent rien et ne fréquentent pas ou plus les structures dédiées. Ils sont souvent rétifs aux conseils prodigués, à tout ce qui à leurs yeux ressemble à un encadrement moral et à ceux qui leur disent comment ils devraient se comporter.

Bref, explicitement, ils ne demandent rien et souvent reprochent aux élus locaux, aux différents organismes, à la société, de ne rien faire pour eux.

Notre mission et notre volonté est donc de les « raccrocher », mais aussi d'enrayer les processus de décrochage.

C'est ce qui constitue notre ADN : rechercher les jeunes les plus démunis, les plus exclus et les situations les plus inextricables.

En 2019, nous comptons :

- 51 133 contacts (établis dans la rue, sur l'espace public)
- 729 accompagnements individuels
- 3301 participant(e)s à des actions collectives
- 69 jeunes en activité chantier (éducatif ou contrepartie)
- 94 personnes inscrites sur des activités de séjour

Notre souci est de construire et proposer des réponses adaptées aux évolutions, mutations, aux urgences sociales.

Pour répondre à cette nécessité d'adaptation, notre liberté éducative est impérieuse, c'est cette liberté qui nous permet de proposer des actions innovantes, actions qui peuvent parfois tordre les procédures car nous travaillons bien souvent à la marge compte tenu du public et des pratiques déviantes auxquelles nous sommes confrontés.

Il est important que nous soyons bien utilisés, en tout cas pas mal utilisés. Qu'est-ce que cela veut dire ? Il ne faut pas confondre APS 34 et la brigade des pompiers. Nous travaillons sur le lien, nous nous efforçons d'acheminer une offre éducative sur l'espace public, en plein air et cela se construit dans la durée.

Même si nous faisons preuve de réactivité, de rapidité et de sens pratique, il nous faut :

1. Connaître nos territoires d'intervention, (cf Ecrit Montpellier Centre/ Aiguelongue p 58-65)
2. Se faire accepter par les jeunes, les habitants (cf. Ecrit Service Béziers p43-48)
3. Construire, tisser des liens de confiance pour soutenir et accompagner (Cf Ecrit Sète p.85-90)
4. Agir sur le territoire selon des logiques non cloisonnées, des formes mutualisées et coordonnées propices à l'initiative et à l'innovation. Pour cela, le passage en mode projet est nécessaire. (Cf. Ecrit CCLunel p 49-52 et Montpellier Nord p75-77)
5. Mettre en place des dynamiques de partage et de copartage, un agir ensemble, pour offrir aux jeunes vulnérables des espaces de sollicitude où ils peuvent trouver protection et reconnaissance. (cf. Ecrit Frontignan / Villeneuve p 53-57 et Montpellier Ouest p 65-70)
6. Adapter et développer nos pratiques éducatives à l'ère du numérique (cf. Ecrit Pdn Montpellier Ouest p 71)
7. Veiller au renouvellement du public et agir auprès des plus jeunes (cf . Ecrit Montpellier Sud p 79-84)

Ce nouveau rapport d'activité 2019 donne à voir l'activité des différents services de prévention spécialisée ainsi que la spécificité des pratiques professionnelles. Nous espérons qu'il sera éclairant sur la diversité des pratiques, la singularité des territoires, le maillage des relations partenariales...

Comme vous le découvrirez au fil des pages, l'activité 2019 à l'interne et de manière transversale, a donné lieu à différents chantiers : Evaluation externe, Formation, Evaluation et Prévention des risques professionnels, Projets socio-éducatifs de territoire ...

Enfin sur le dernier trimestre de nouveaux dispositifs expérimentaux ont vu le jour : le Service Inter Secteurs Jeunes Majeurs dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté des jeunes de 18/25 ans et la Plateforme de repérage et de mobilisation des invisibles dans le cadre du PIC (Plan Investissement

et compétences). Ces dispositifs viennent renforcer notre offre de services en direction des jeunes, et il nous faudra veiller à une appropriation et une coordination de cette nouvelle offre dédiée aux jeunes.

Vous souhaitant à tous et toutes une bonne lecture.

Pour l'APS34

Claudine Gaillard, directrice

I. IDENTITE DE L'APS34

L'APS 34, c'est :

- Un établissement de Prévention spécialisée composé de 9 services (au total 38 éducateurs).
- Une couverture sur l'ensemble de l'Hérault, essentiellement positionnée en milieu urbain et sur 16 quartiers essentiellement des quartiers prioritaires (11 QPV, 2 QRR et 3 hors QPV).

SECTEURS D'INTERVENTION SUR L'HERAULT

- BEZIERS (1 service)
- Communauté de communes de LUNEL (1 service)
- FRONTIGNAN – VILLENEUVE-Lès-MAGUELONE (1 service)
- SETE (1 service)
- MONTPELLIER (4 services sectorisés) + 1 service inter-secteurs jeunes majeurs

Notre intervention est inscrite dans le champ de **la protection de l'enfance**, au carrefour d'une position préventive et d'une position de protection.

Si le Conseil Départemental dans son schéma de Protection de l'Enfance souligne les nécessités de prévenir le plus en amont possible, de décroïsonner les dispositifs et pratiques des institutions, de développer la concertation, et d'impliquer les parents, l'APS 34 s'engage de manière volontariste sur l'ensemble de ces registres. (Cf. fiche axe 5 Schéma Départemental)

Centré sur un public cible 12-25 ans

Une démarche volontaire de rencontre et de lien avec le jeune, une dynamique du « aller vers », insuffler la rencontre à partir du besoin et dans la logique de l'aide.

Quels jeunes ?

- Ceux qui ne demandent rien
- Ceux qui ne fréquentent pas, ou plus, les structures dédiées
- Rétifs aux conseils prodigués et à tout encadrement

Bref, les plus démunis, les plus exclus

Public ciblé

- En conflit familial
- En cours de décrochage scolaire
- En rupture, passant de dispositifs en dispositifs sans trouver de solutions ou ne pouvant être inscrit dans aucun dispositif
- Eloigné de l'emploi
- Exposé à la violence, en danger
- Aux prises avec la Justice
- Conduites à risques

Nous agissons sans mandat, et sommes implantés depuis 2008 pour **aller à la rencontre** des populations sur des espaces informels de rencontres.

Nous sommes, de fait, connus et reconnus sur le territoire par nombre de jeunes, ce qui nous vaut un crédit de confiance qui autorise une relation empreinte de bienveillance mais aussi de stimulations.

A l'épreuve de notre expérience, notre positionnement éducatif développe de l'expression, de la participation et du pouvoir d'agir.

Objectifs recherchés

- Parler aux jeunes,
- créer du lien, susciter l'adhésion
- être présent, disponible, à l'écoute
- apporter une réponse aux besoins d'éducation
- créer des parcours, des accompagnements
- favoriser le dialogue, produire de la cohésion sociale

Des actions prioritaires

Notre action de prévention spécialisée se décline selon 5 axes principaux :

- Le travail de rue et la présence sociale → assurer présence et implication sur le terrain.
- L'accompagnement individuel des jeunes et des familles en difficulté.
- La mise en place d'actions collectives éducatives.
- Le développement social local (DSL).
- Le travail en partenariat.

Une inscription inter-institutionnelle

Une transversalité avec les différents acteurs notamment les services du département, les communes, l'éducation nationale et particulièrement les collèges.

Une logique d'approche et de travail collectif pour travailler le « vivre ensemble » et contribuer au lien social.

Notre souci

- Construire et proposer des réponses adaptées aux évolutions et mutations
- Etre bien utilisés

Les modalités d'intervention

Le travail de rue : espace en périphérie des lieux institutionnels (école, gymnase, commerces...) La présence sociale : un prolongement du travail de rue à partir des besoins partagés avec le partenariat, dans les clubs sportifs, les centres sociaux, les MPT...

La rue virtuelle (présence numérique sur les réseaux) : faire lien entre espace virtuel et vie réelle du jeune ainsi qu'un travail de veille

Des permanences sur certains territoires : une fonction de repère, un lieu d'accueil, d'écoute, de discrétion professionnelle

Le travail sur le décrochage scolaire : un lien renforcé avec les collèges, une présence autour des établissements

Le travail collectif qui permet : d'accrocher des jeunes à une relation éducative, de mobiliser les jeunes autour d'un projet, de promouvoir et contribuer à la citoyenneté, la laïcité et le vivre ensemble, de soutenir la parentalité sur des thématiques précises

Partenariat

- Les établissements scolaires
- Les missions locales
- Les acteurs de la médiation sociale
- L'administration pénitentiaire
- Les acteurs de l'hébergement
- Les centres sociaux, Maisons Pour tous, EVS
- Les maisons départementales de solidarité
- Les structures d'Insertion par l'Activité économique (SIAE)
- Les acteurs culturels

- Les associations de quartier
- les acteurs de la santé
- Les associations et clubs sportifs

Un cadre de travail adapté

Des créneaux horaires d'intervention adaptés aux horaires des jeunes avec une présence régulière en soirée et weekends.

Pratiques

9 services sur le terrain présents en journée et en soirée

Le soir (après 18 h)

Le week-end
et jours fériés

Pendant les
vacances scolaires

Une action territoriale coordonnée

De sa place d'observateur des phénomènes sociaux et d'acteur de proximité, la Prévention Spécialisée contribue au diagnostic partagé. Sur chaque territoire, en lien avec les élus et les partenaires, se réalisent :

- Une remontée et un partage autour de situations rencontrées qui peuvent être préoccupantes
- Un travail de co-construction de projet pour conduire des actions de prévention et d'insertion
- Contribuer à la lutte contre l'exclusion.

Des nécessités

- Connaître les territoires
- Se faire accepter
- Agir selon des logiques décroisées
- Des dynamiques de partage et co-partage

Un agir ensemble

Une action à la croisée de plusieurs politiques publiques

Au-delà de sa mission de Protection de l'Enfance, la Prévention Spécialisée contribue à d'autres politiques publiques :

- Lutte contre le décrochage scolaire
- Politique de la ville en matière de cohésion sociale
- Prévention de la délinquance
- Prévention de la radicalisation
- Politique de l'emploi consacrée à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes en situation de vulnérabilité

Participation aux dispositifs liés :

- Au schéma de la protection de l'enfance
- A la prévention de la délinquance
- Au plan de lutte contre la pauvreté
- Au programme de réussite éducative
- A la politique de la ville (hors PRE et cités éducatives)
- Aux politiques d'insertion sociale et professionnelle
- A la prévention de la radicalisation

Évaluation externe

La restitution aux professionnels du service a été faite en juillet 2019. Dans ses grandes lignes l'évaluation atteste :

- D'une reconnaissance établie par la majorité des partenaires
- D'une prise en compte reconnue des demandes des usagers
- Un respect des droits des personnes.

Des pistes d'amélioration se dégagent afin de poursuivre les démarches en cours notamment en matière de communication et de diversification des modalités d'implication des usagers dans la mise en œuvre des projets des équipes et des orientations du service.

L'évaluation externe a produit un certain nombre de recommandations qui doivent se traduire en plan d'amélioration :

- *La Mise en œuvre du projet du service*
- *Les Droits et liberté de l'utilisateur*
- *La qualité des prestations*
- *L'organisation du service*
- *L'Évaluation interne et ses suites*
- *L'ouverture et rayonnement du service*

Ainsi, en 2020, nous inscrirons ce chantier dans nos priorités

Action formation « parler du métier, rendre lisibles les pratiques » Véronique LE GOAZIOU – avril 2019

Le travail de rue est le cœur du métier des éducateurs, mais de quoi parle-t-on ? Que font-ils dans la rue ? Comment on aborde les jeunes, comment on prend le pouls du quartier, comment on fabrique le travail social ?

Parler du métier, expliciter les pratiques ne constituent pas le point fort des éducateurs pourtant il nous faut amplifier les écrits, se donner à voir.

La mise en place de cette formation /action avec Véronique Le Goaziou, sociologue et auteur de « Eduquer dans la rue », avait donc pour objectif d'élaborer un vocabulaire commun pour parler de notre métier mais aussi de :

- Bousculer nos principes
- Partager les responsabilités
- Se faire confiance mutuellement
- De mieux connaître le cadre légal de notre intervention et les évolutions législatives qui imposent de nouvelles règles et contraintes auxquelles on ne peut se soustraire de chaque part pour parvenir à mieux parler de nous.

La restitution de ce travail a été présentée aux professionnels et aux administrateurs de l'association. La préconisation principale porte sur la nécessité de se doter en interne d'un vademécum de prévention spécialisée afin d'aider les professionnels à se construire des repères et un langage communs.

Re-conventionnement Ville de Montpellier

L'objet de la prévention spécialisée est de mettre en place des actions qui visent à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion des jeunes et des familles en difficulté et en rupture avec leur milieu.

Ces actions se mettent en place dans les quartiers concernés par la politique de la ville. Les villes sont des partenaires incontournables, dont les politiques éducatives, de jeunesse, de prévention et de tranquillité publique sont aussi rendues possibles par la présence sociale et éducatives des équipes de prévention spécialisée dans les quartiers.

. Suite à plusieurs constats :

- Les acteurs locaux et les équipes de l'association constatent la mobilité des groupes de jeunes
- Les secteurs d'intervention doivent être élargis afin de répondre aux enjeux du territoire de Montpellier (personnes en errance, jeunes en fugue, mineurs non accompagnés...)

Une convention tripartite signée entre l'association APS34, le Département et la ville de Montpellier en 2007 a été réactualisée en 2019

Les équipes restent positionnées sur les QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) mais peuvent intervenir également dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale sur des secteurs de la ville de Montpellier.

Des nouveaux secteurs d'intervention ont ainsi été redéfinis :

Nord : QPV Mosson – 6 ETP Educateurs

Ouest : QPV Cévennes Celleneuve Petit Bard - 4 ETP Educateurs

Sud : QPV Près d'Arènes Croix d'Argent Saint-Martin -3 ETP Educateurs

Centre : QPV Figuerolles Gare Aiguelongue – 3 ETP Educateurs

Accord d'entreprise

Un accord d'entreprise relatif à l'organisation du temps de travail a été signé en février 2019.

La nécessité de souplesse et d'adaptation du cadre à la spécificité de la pratique associative, dans un souci d'articulation vie privée/vie professionnelle nous a conduit à élaborer un accord d'entreprise.

L'enjeu a été de :

- Garantir le niveau de prestations rendues aux jeunes et à leur famille
- Fixer un cadre qui valorise le travail des salariés, préserve la souplesse et sécurise l'association
- Co-construire un mode d'aménagement du temps de travail plus adapté aux contraintes liées à l'activité
- Améliorer une qualité de vie au travail
- Rester dans le cadre budgétaire des dispositions légales et conventionnelles

Aujourd'hui chaque service s'organise pour garantir :

- 3 séquences de rue minimum par semaine dont une le mercredi et 2 en fin d'après –midi (Horaires été 18-21h et hiver 17-20H)
- 1 samedi ou dimanche par mois consacré au travail de rue (hors évènementiel et actions collectives)

Démarche PSET

En 2018 nous avons écrit et finalisé notre projet de service APS 34 et notre évaluation interne avec une démarche participative impliquant l'ensemble des salariés et membres de notre bureau. Ce travail coopératif s'est appuyé sur les réalités professionnelles des acteurs de la prévention spécialisée et sur leurs connaissances des publics et des territoires.

En 2019, nous avons décliné les **Projet Sociaux Educatif de Territoire** qui proposent une lecture plus fine de nos interventions au sein de chacun de nos 9 territoires d'interventions.

En effet si les principes et méthodes d'intervention sont communs à l'ensemble de nos services de prévention spécialisée de l'Hérault, les réalités territoriales nécessitent de revisiter nos diagnostics. La connaissance des publics (jeunes, familles et habitants), des partenaires associatifs et institutionnels qui œuvrent au sein de chaque territoire nous ont permis d'exercer notre intervention

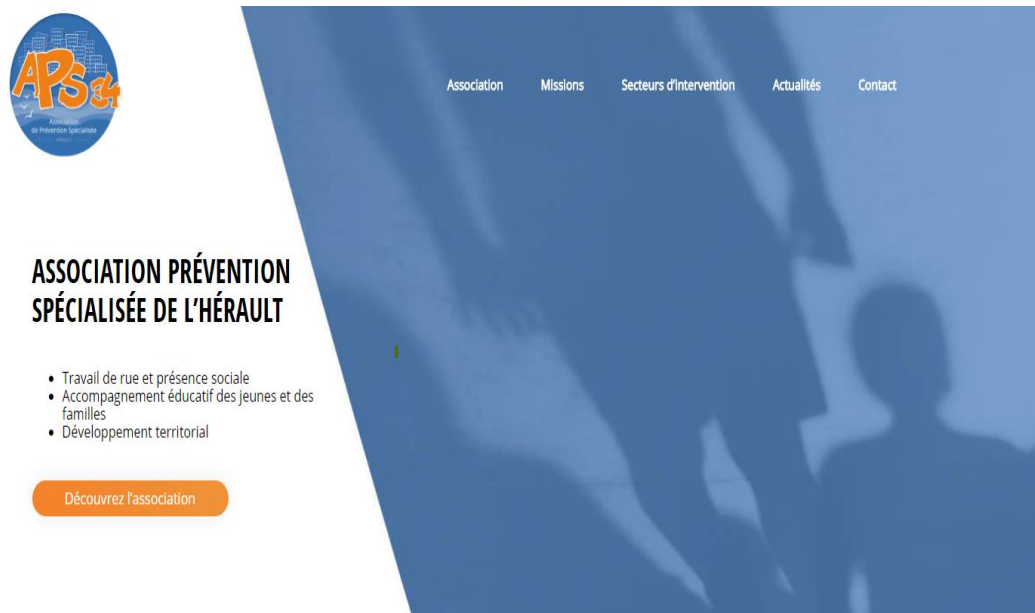
au plus près des besoins des publics et du territoire. L'écriture des PSET a permis de renouveler nos priorités au sein des territoires d'intervention pour les années à venir. Certains PSET ont été présentés par nos services (Montpellier, Béziers, CCL Lunel, Frontignan-VLM-Sète) auprès des partenaires en 2019. Restent 2 PSET à finaliser : Montpellier Ouest et Nord qui pour des raisons d'organisation et de mouvements du personnel ont été reportés à la demande de la directrice.

Refonte du site internet

Dans l'objectif d'améliorer notre stratégie de communication, nous avons entrepris la refonte complète du site internet de l'APS 34, le site existant ne correspondant plus à nos besoins et à notre image.

Le nouveau site, optimise la présentation des contenus et des missions de l'association, et se veut plus attrayant et plus lisible pour le grand public. Il propose une rubrique « Actualités » classée par catégories et régulièrement alimentée qui permet aux visiteurs d'appréhender concrètement la vie de l'association et de ses territoires d'intervention.

Adresse du site : www.aps34.fr



Diagnostic Aiguelongue - Vert Bois

Suite à une commande de la DEF Conseil Départemental 34, nous avons élaboré un diagnostic social territorial sur les quartiers QPV de Vert Bois et Aiguelongue à Montpellier, à compter du 25/02/19.

Notre volonté a été de mettre en perspectives deux axes :

Quantitatif : un apport statistique centré sur les territoires visés.

Qualitatif : le point de vue des habitants (jeunes et adultes) et celui des acteurs du territoire, des professionnels de l'insertion professionnelle, de la protection de l'enfance, des polyvalences de secteur, de l'éducation populaire, de l'habitat social.

L'ensemble de nos constats nous ont amené à établir plusieurs préconisations :

Pour Aiguelongue

- Développer des actions d'accompagnement individuel sur du soutien à la parentalité à l'intention des familles.
- Travailler en partenariat sur la prévention du décrochage scolaire.
- Promouvoir la mixité (des genres/sociale et culturelle) dans les actions à l'intention de la population adolescente.
- Etablir le lien entre les différentes institutions/associations et les habitants sous forme d'un réseau

Pour Vert bois

- A destination du public adolescent : intervention d'un éducateur sportif et/ou animateur jeunesse.
- A destination des habitants de la cité : intervention d'un médiateur.
- La mise à disposition d'un local associatif.

Le service inter-secteurs jeunes majeurs 18/25 ans

En 2019 dans le cadre de l'appel à projet DGCS « Renforcer la prévention spécialisée », le Président du Conseil Départemental a engagé, aux côtés des services de l'Etat, sa collectivité dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

L'association APS34 a déposé un projet dans le cadre de cet appel , ainsi un service inter-secteurs jeunes majeurs a été créé le 15 novembre 2019 pour une durée de 3 ans sur les secteurs de Montpellier (Mosson et Petit Bard) ainsi que sur Lunel (centre et périphérie).

Objectifs de l'action :

- Renforcer l'action de prévention spécialisée auprès des 18-25 ans
- Améliorer les pratiques professionnelles de « l'aller-vers » avec des interventions en soirée, la nuit et les week-ends
- Créer des partenariats particuliers avec les autres acteurs du territoire en lien avec les jeunes et leurs entourages : adulte relais, dispositifs de médiation sociale, centres sociaux, missions locales PAEJ et MDA.

La Plateforme départementale « Repérer et Mobiliser les Jeunes »

La plateforme est en action depuis le 1^{er} octobre 2019. Il s'agit d'un dispositif innovant qui a pour objectif de permettre aux jeunes dits « invisibles » (jeunes de 16 à 29 ans) de raccrocher les dispositifs de droit commun et de les inscrire dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle en prenant en

compte leur rythme de vie. Ce dispositif, ici, porté par l'APS34, est financé dans le cadre du PIC, et sous la tutelle de la DIRECCTE et du FIPD.

Un consortium est le moyen prôné dans l'appel à projet. Le décloisonnement des services permet d'offrir aux bénéficiaires des prestations complètes et efficaces adaptées à leur situation. Ce qui appelle les différents partenaires à plus de créativité afin que la remobilisation ne devienne une nouvelle déception.

Nos partenaires du consortium :

Acteurs : Association qui propose des actions de formation pour permettre aux personnes d'élaborer et de réaliser leurs projets professionnels en adéquation avec leur projet de vie.

APIJE : Association intermédiaire qui propose la mise à disposition de personnes auprès d'entreprises, particuliers, collectivités pour des missions de travail. Elle propose aussi de multiples actions adaptées aux besoins des publics accueillis, des ateliers, des bilans, quelques formations courtes spécifiques.

STEFI : Association intermédiaire qui a pour but de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui sont à la recherche d'un emploi par le biais de mise à disposition auprès de particuliers, entreprises, commerçants, artisans. Elle propose également des prestations de types ateliers et des formations

CODES 34 : Cette association propose des actions d'accompagnement individuel ou collectif dans des parcours de santé et de bien-être et porte des missions de sensibilisation sur des conduites à risque. Oriente vers des structures spécialisées

Au 15 mars 2020, 32 jeunes ont été positionnés sur ce dispositif.

Présence sociale numérique : un nouvel outil au service de l'accompagnement éducatif en prévention spécialisée :



9 promeneurs du Net à APS34

Le dispositif « Promeneurs du Net » a été initié en Suède il y a une dizaine d'années. Expérimenté en France, il se fonde sur le constat suivant : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue, etc.), ils ne sont pas suffisamment présents dans la « rue numérique » d'Internet et des réseaux sociaux. Le dispositif Promeneurs du Net s'appuie sur une charte départementale des Promeneurs du Net.

Aujourd'hui, plus de 70 % des 11-25 ans, sont inscrits sur un site de réseau social type Facebook, Snapchat, Instagram etc... Qu'on le veuille ou non, il y'a une réalité concernant l'utilisation massive du numérique par les jeunes que les équipes accompagnent. Les adolescents sont de plus en plus nombreux et actifs sur les réseaux sociaux. Un nouveau mode de socialisation apparaît chez les adolescents et ce, dès le collège.

En tant que professionnels du social, en lien direct avec la jeunesse, nous nous devons de porter un regard sur ces nouvelles pratiques. Les décrypter permet de mieux en appréhender les enjeux et les possibles dérives chez les jeunes accompagnés. Addiction aux écrans, cyber -harcèlement, ou encore diffusion de photo privés sont autant de dérives que peuvent représenter une utilisation non adaptée de ces réseaux sociaux. Expérimenter la pratique de *promeneur du net*, nous permet d'être au plus proche des nouvelles pratiques, des jeunes et de leur réalité.

Pour prévenir de ces dangers, il faut aussi en connaître les nouveaux rouages à travers l'utilisation de ces canaux de communication. Cette entrée numérique permet aux éducateurs, à la fois d'assurer une continuité dans les accompagnements avec les jeunes mais aussi de prévenir des potentiels mises en danger. En effet, nous avons appréhendé ce nouveau canal de communication comme une manière supplémentaire d'adapter nos pratiques éducatives en fonction de la réalité des jeunes.

Evaluation des risques professionnels

Depuis la sortie du décret N°2001-1016 du 5 novembre 2001, qui a modifié le Code du Travail, les employeurs ont l'obligation de réaliser et de mettre à jour annuellement le « Document Unique ». Ce document comporte le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Le « Document Unique » n'est pas une fin en soi, mais un véritable outil pour améliorer la sécurité et les conditions de travail. Investir dans la prévention, c'est améliorer le fonctionnement de la collectivité, valoriser son savoir-faire et renforcer la cohésion sociale.

Le document a été réalisé en juin 2019, par Madame AUTIN, Conseillère en Santé et Sécurité au Travail, et avec l'ensemble des salariés.

Ce Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est tenu à la disposition des salariés, et du service de Santé au Travail.

Un groupe de travail composé de la délégation du personnel et de différents salariés des services a été mis en place par la Direction pour travailler à la mise en place des actions correctives.

II. VIE ASSOCIATIVE

1/ Les instances associatives

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois en 2019 :

Le Bureau, constitué de 10 administrateurs bénévoles, s'est réuni 8 fois sur convocation du Président. Il représente une estimation de 200 heures de travail au total pour les différents bénévoles présents. Comme chaque année, les membres du bureau ont consacré toute leur attention aux projets et au bon fonctionnement des services.

On peut rappeler notamment :

- La prévision sur le travail de conventionnement avec le Département et la Ville de Montpellier.
- L'implication active dans différentes démarches et actions : évaluation externe, séminaire d'intégration des nouveaux salariés, procédures de recrutement, présence plénière CLSPD, etc.
- La participation aux commissions de travail transversales internes « Ethique » et « Innovation ».
- La présence aux réunions CSE.
- L'engagement volontariste dans le plan pauvreté

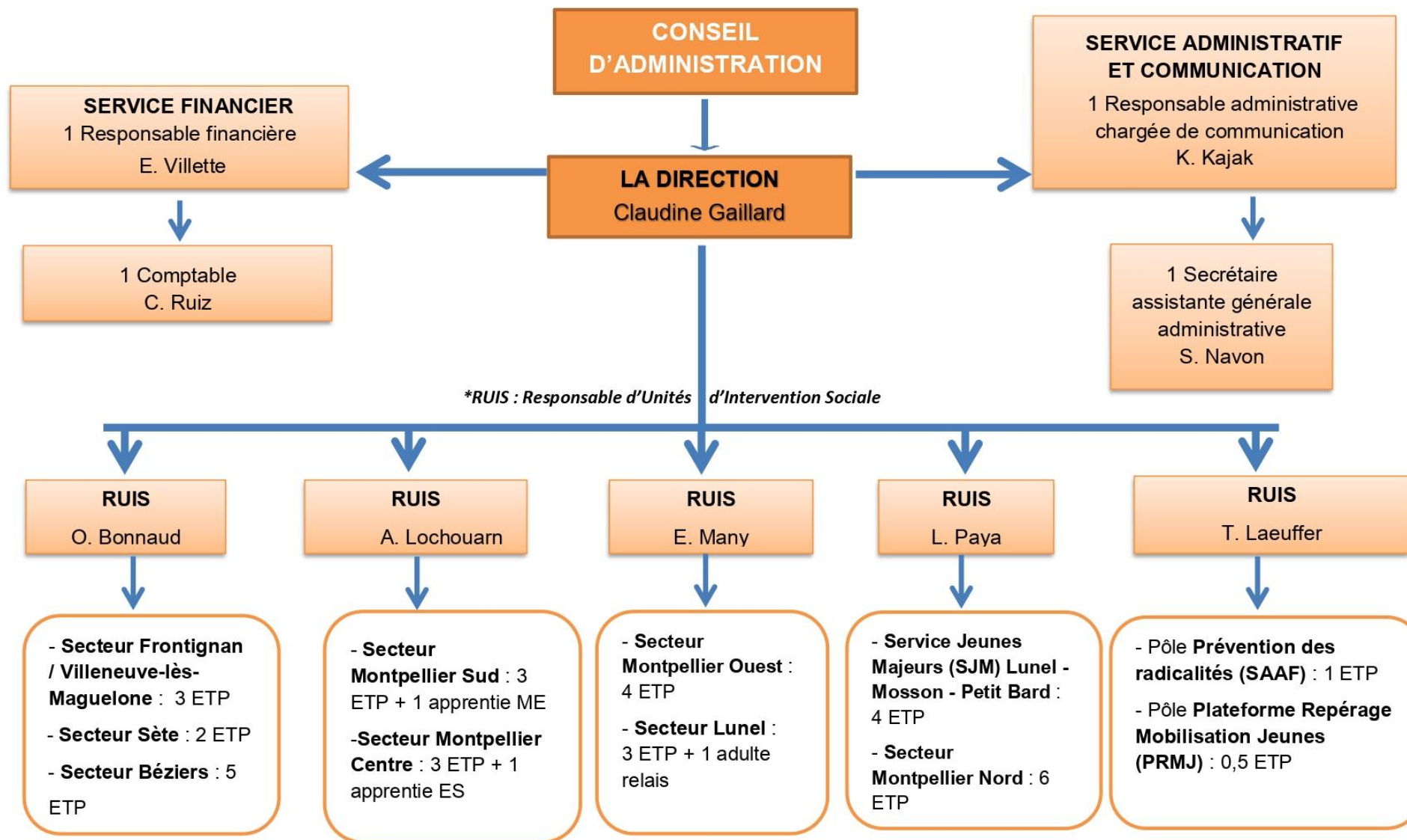
Arrivée de nouveaux membres :

Le Bureau a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres en 2019 : Elisabeth CHAUVET et Solène PASSET.

2/ Organigramme 2019

L'organigramme est régulièrement appelé à évoluer. En 2019, il a été modifié à 2 reprises : en début d'année, dans le souci d'adapter notre organisation administrative aux besoins de l'association ; et fin octobre 2019, du fait de la création du service inter-secteurs jeunes majeurs dans le cadre de la lutte pauvreté.

L'organigramme ci-après a été mis à jour en octobre 2019.



3/ Mouvements du personnel du 01/01/2019 au 31/12/2019

Qualification	Date d'entrée	Date de sortie (effective ou prévue)	Type	Durée	Temps	Service
Apprenti Educateur Spécialisé	15/01/18	06/03/19	Contrat apprenti		35h	Sète
Stagiaire ES	05/02/18	30/05/19	Convention de stage	Béziers	Fin de stage	Béziers
Educatrice Spécialisée	26/02/19	31/03/19	CDD	1 mois	35h	Montpellier Sud
Educateur Spécialisé	12/07/07	08/01/19	CDI	12 ans	35h	Montpellier Sud
Agent d'entretien	12/11/07	31/07/19	CDI	11,5 ans	6h	Montpellier
Educatrice Spécialisée	10/06/19	30/08/19	CDD	3 mois	35h	Lunel
RUIS	09/02/09	31/08/19	CDI	10,5 ans	35h	Béziers-Frontignan-VLM
Educateur Spécialisé	29/08/11	13/09/19	CDI	8 ans	35h	Montpellier Nord
Educatrice Spécialisée	01/10/19	31/01/20	CDD	4 mois	35h	Montpellier Nord
Educatrice Spécialisée	16/12/19	/	CDI		35H	Montpellier Nord
Educatrice Spécialisée	07/01/08	20/09/19	CDI	11,5 ans	35h	Béziers
Educateur Spécialisé	31/05/10	31/10/19	CDI	9,5 ans	35h	Lunel
Educatrice Spécialisée	25/03/19	/	CDI		35h	Frontignan-VLM
RUIS	01/10/19	/	CDI		35h	Béziers-Frontignan-VLM
Stagiaire éducatrice spécialisée	14/10/19	20/03/20	Stage	5 mois		Sète
Educatrice Spécialisée	28/10/19	/	CDI		35h	Montpellier Ouest
Educatrice Spécialisée	04/09/18	19/08/19	CDI		35h	Montpellier Ouest

Educatrice Spécialisée	06/07/15	31/10/19	CDI	4 ans et demi	35h	Lunel
Educatrice Spécialisée	02/12/19	/	CDI		35h	Lunel
Educatrice Spécialisée	02/12/19	19/06/20	CDD	7 mois	35h	Montpellier SIJM
Educateur Spécialisé	02/12/19	/	CDI		35h	Montpellier SIJM
Educateur Spécialisé	02/12/19	/	CDI		35h	Montpellier SIJM
RUIS	09/12/19	/	CDI		35h	Montpellier SIJM
Educatrice Spécialisée	16/12/19	/	CDI		35H	Montpellier Nord

En 2019, nous comptabilisons 8 départs de salariés (6 en CDI et 2 en CDD) et 13 entrées (8 CDI et 4 CDD)

4/ Plan de formation 2019

Type et nature	FORMATIONS	Dates	Nbre heures
Formations individuelles	- Recourir aux CDD.....	17/05/19	7H
	- Web Walkers.....	04 et 05/03/19 10 et 11/06/19	24H
	- Actualisation et perfectionnement comptable.....	Du 15 au 19/04/19 29/03/19	35H
	- Réflexion, éthique et sens du travail.....	27/11/19	7H
	- Appropriation et pratique de la Rse en établissement.....		7H
Formations collectives	- Parler du métier, rendre lisibles les pratiques (tous les salariés)	01/19 à 03/19 (5 jours)	32H
	- Mobilité internationale (2 salariés)	11/02/19 23/09/19	12H
		11/02/19	

	- Approche systémique (12 salariés)	14/02/19 19/02/19 26/03/19 27/03/19 10/04/19 11/04/19	36H
	- Investir les réseaux sociaux pour promouvoir sa structure et développer sa visibilité (11 salariés)	28/03/19 et 23/04/19	14H
	- Ecrire pour le web et optimiser le contenu de son site Internet (11 salariés)	02/05/19	7H
	- Entrée, séjour et droits sociaux des étrangers non citoyens européens en France (15 salariés)	04 et 05/04/19 16 et 17/05/19	28H
	- Addiction et précarité (2 salariées)	15/10/19	3H

FORMATIONS LONGUES

- 1 salarié	- DEIS.....	888H	09/2018-12/2021
- 1 salariée	- CAFERUIS.....	840H	Du 03/2019 au 30/01/2021
- 1 salarié	- CAFERUIS.....	540H	Du 03/2019 au 30/01/2021
- 1 salariée	- Intervention et thérapie familiale systémique	560H	De 09/2019 à 06/2023

COLLOQUES

5 salariés	- Colloque-Formation : « Outils médiat(eur)s et créatifs en intervention et en thérapie »	14H	17 et 18 mai 2019
13 salariés	- Colloque annuel CNAPE « Quand la prévention spécialisée est attaquée, doit-elle changer ses pratiques ? »	14H	26 et 27/11/2019

III. ACTIVITE 2019

➤ Une appropriation de la base de données

En 2018, nous avons soulevé la priorité à donner en 2019 à l'appropriation et au remplissage de la base de données.

Grace à un gros travail d'analyse, de construction et d'adaptation à notre activité, l'exploitation 2019 s'est révélée beaucoup plus fiable.

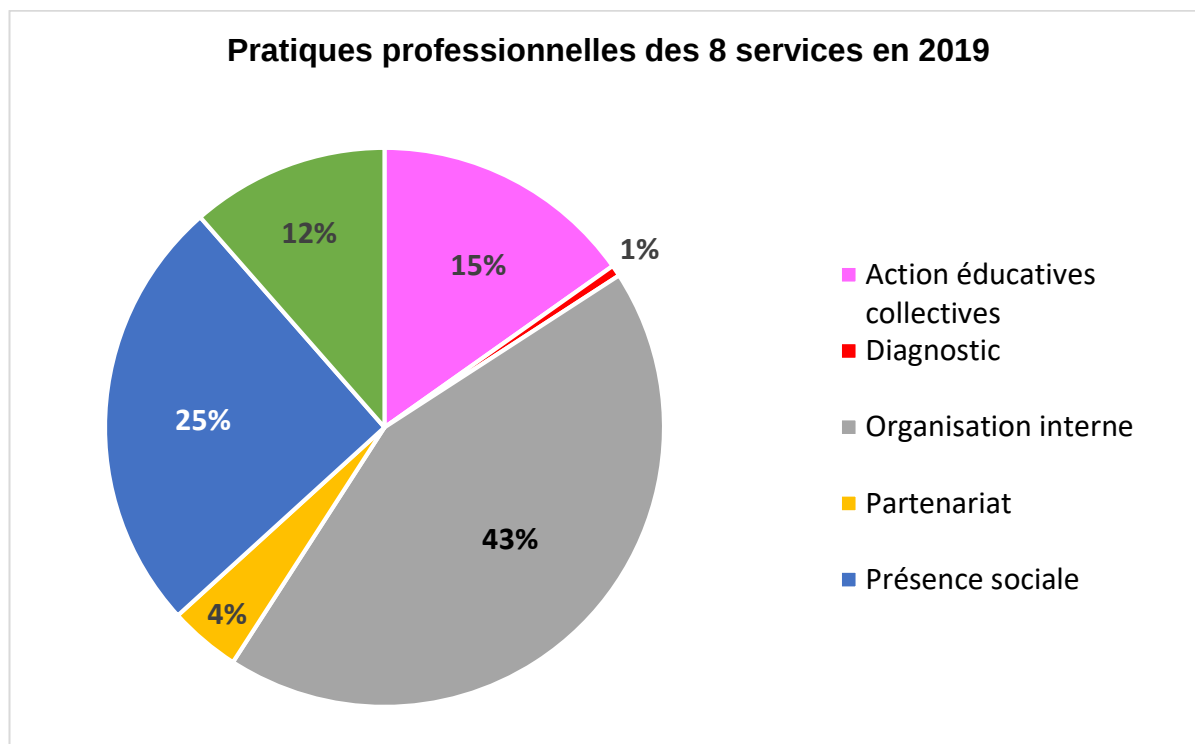
A. Chiffres de l'activité

Le service inter-secteurs jeunes majeurs ayant été créé courant décembre 2019, les chiffres de l'activité ne sont pas intégrés à nos données, ceux-ci n'étant pas suffisamment représentatifs sur un laps de temps aussi court.

Les données chiffrées illustrent donc l'activité des 8 services de prévention spécialisée suivants :

- Béziers
- CCPL
- Frontignan / Villeneuve-lès-Maguelone
- Montpellier centre
- Montpellier ouest
- Montpellier nord
- Montpellier sud
- Sète

1. Pratiques professionnelles pour l'ensemble des éducateurs en prévention spécialisée



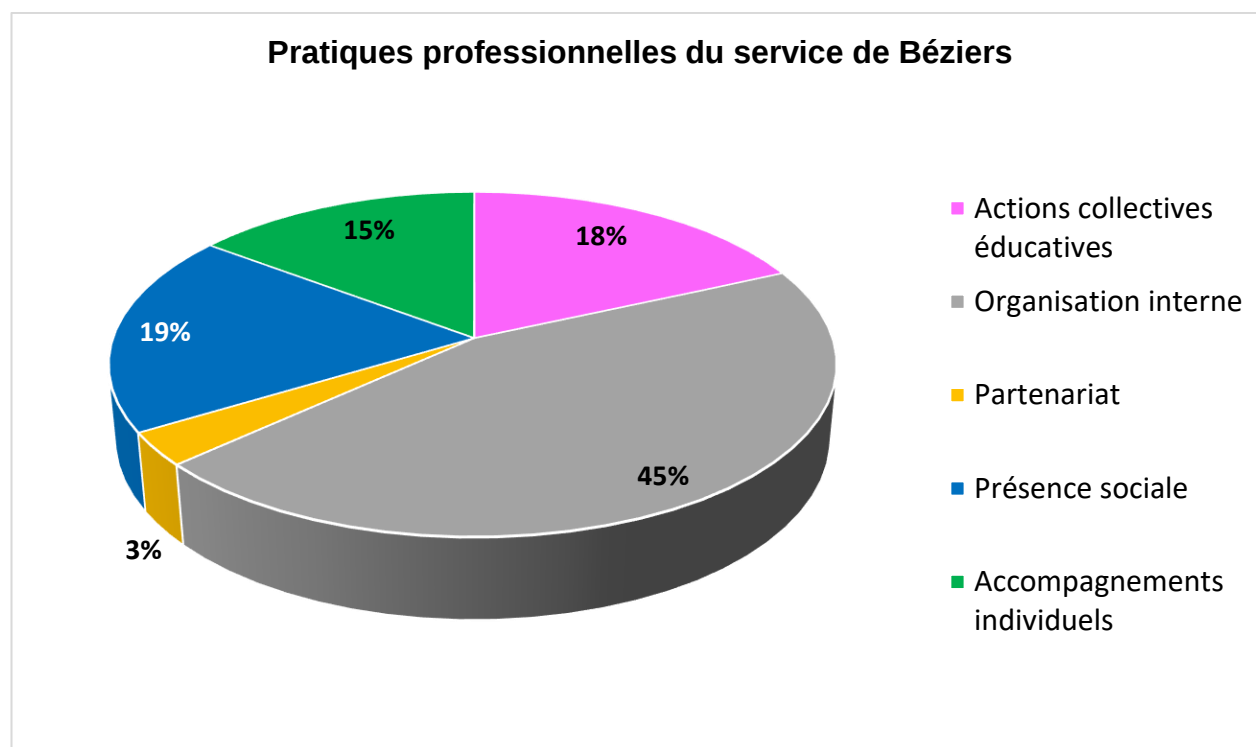
Commentaires :

Les pratiques professionnelles sont sensiblement les mêmes que l'année précédente avec une baisse des activités éducatives collectives.

La base de données a été modifiée afin de fusionner tout ce qui a trait à « l'organisation interne » du service (réunions de service, déplacements, tâches administratives...). Nous avons également souhaité valoriser le temps consacré par les travailleurs sociaux dans toutes les réunions de réseaux et partenariales sous l'appellation « partenariat ».

Le temps consacré à l'organisation interne, s'explique par la pluralité des travaux internes (évaluation, prévention des risques, projets de services ..) et la formation continue professionnelle (approche systémique, écriture Web, trafic de stupéfiants, droit des étrangers..). Nous ne pouvons pas faire l'économie de nos obligations en tant qu'établissement social médico-social (conformité réglementaire), ni oublier la nécessité de renforcer et actualiser les compétences de nos professionnels via la formation.

2. Pratiques professionnelles par services

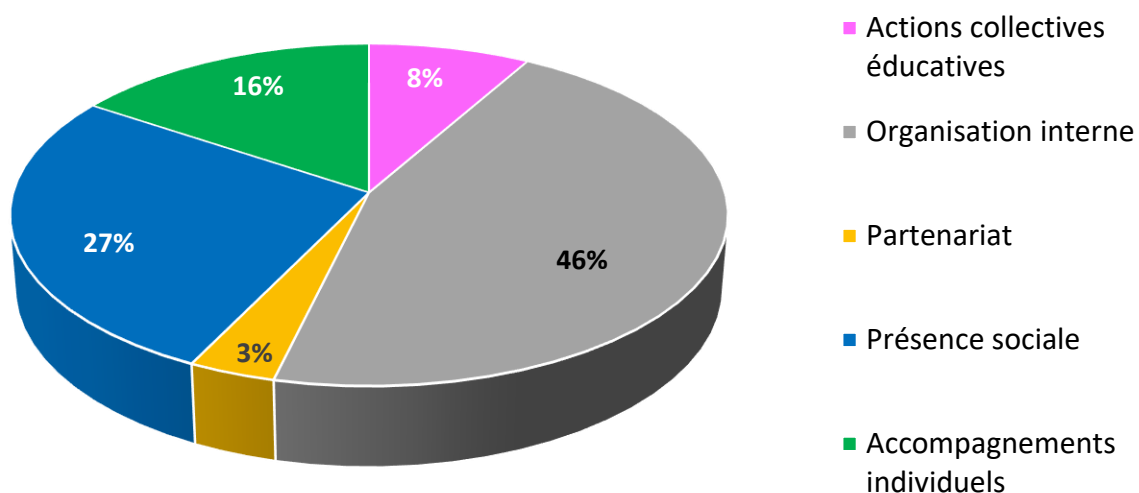


Commentaires :

Notons que le niveau de temps consacré aux actions collectives est relativement élevé, ce qui est d'une particularité biterroise notamment au travers des actions menées auprès des collégiens en difficultés, toutefois, nous devons veiller à ce que ces actions ne viennent pas, associées au nombreux suivis individuels, diminuer le temps de présence sociale sur les territoires.

Nous devons veiller à améliorer ces temps de présence sociale notamment en réduisant le temps dédié à l'organisation interne qui s'avère trop chronophage. Les démarches projet et évaluation s'étant réalisées en 2019, cet objectif devrait être atteignable en 2020.

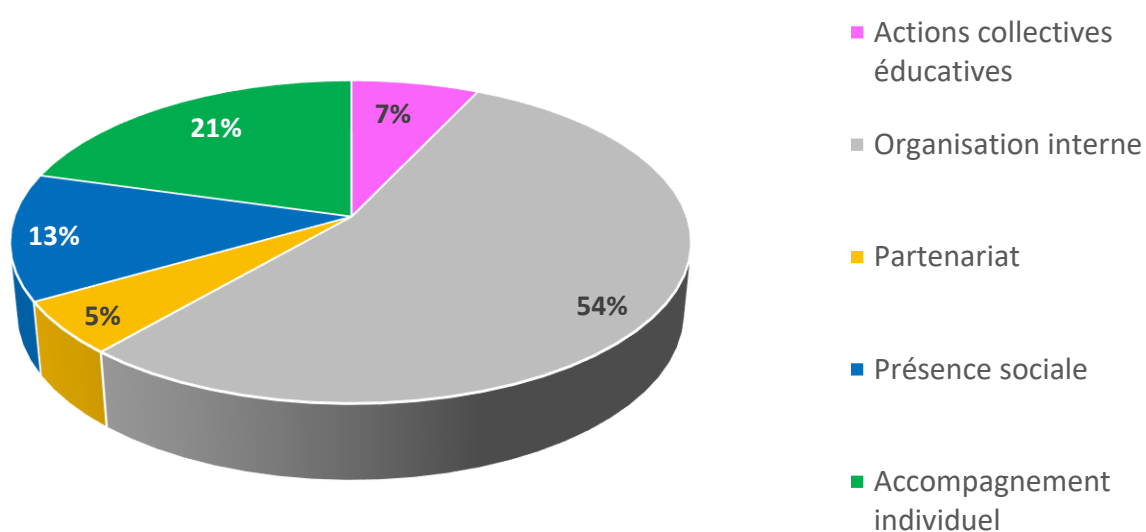
Pratiques professionnelles du service de la communauté de communes du pays de Lunel (CCPL)



Commentaires :

En 2019, l'équipe de Lunel s'approche des 30% de présence sociale et les jeunes rencontrés par l'équipe dans la rue ont ce besoin d'être accompagnés sur des démarches individuelles. Concernant l'organisation d'actions collectives, le développement d'actions de soutien à la parentalité est un axe fort.

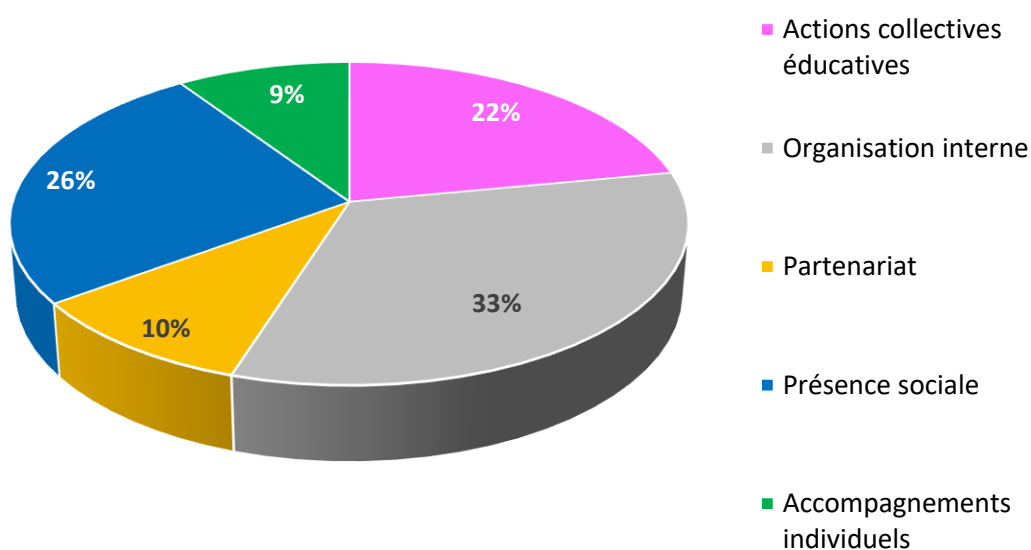
Pratiques professionnelles de la salariée adulte relais dispositif AET intégré à la prévention spécialisée du service de Lunel



Commentaires :

Le dispositif « AET » se caractérise par sa capacité à accompagner les jeunes accueillis dans le dispositif afin d'élaborer une réponse aux plus près des besoins individuels. Toutefois, la volonté associative d'intégrer le dispositif AET à la pratique de prévention spécialisée porte son taux de présence sociale à 21%. La présence sociale de la coordinatrice du dispositif est un outil fondamental dans la création de liens avec les jeunes et leur famille, cette dynamique se cultive aux travers d'un travail en partenariat.

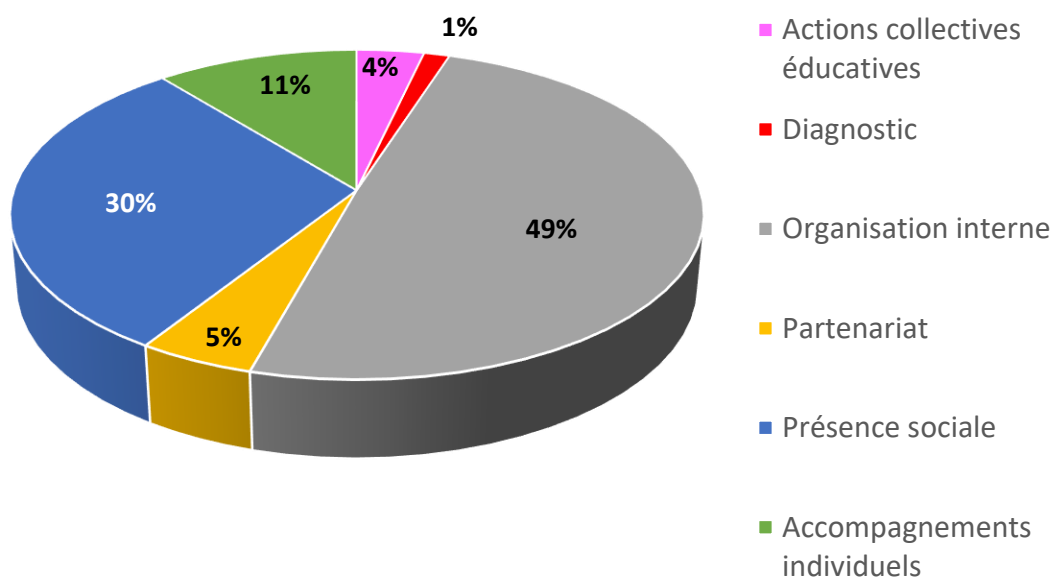
Pratiques professionnelles du service de Frontignan / Villeneuve-lès-Maguelone



Commentaires :

Le fort niveau de temps travail dédié au partenariat s'explique par le renouvellement de l'équipe intervenant sur les territoires de Frontignan et Villeneuve et la nécessité de retisser des liens avec le réseau partenarial sur les deux communes. L'objectif des 30% de présence sociale est en voie d'être atteint, il ne l'est pas en raison de l'importance des actions collectives mises en œuvre sur ces territoires. De nombreuses actions collectives sont réalisées sur Frontignan avec le public collégien dans le cadre du partenariat avec les collèges et le lycée de la commune. Avec le public collégien les actions collectives de prévention sont de réels outils de sensibilisation impactant un nombre important de jeunes. D'autres actions plus ciblées sur les jeunes repérés comme étant les plus en difficultés sont régulièrement mises en place afin de renforcer notre présence auprès de ce public et de le solliciter à travers des propositions d'accompagnement individualisé.

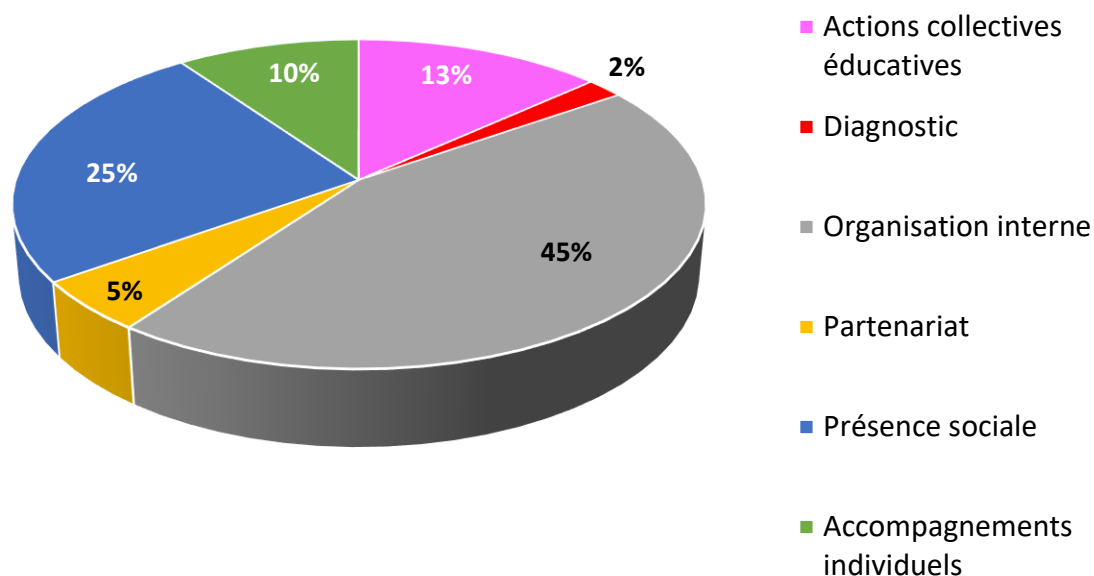
Pratiques professionnelles du service Montpellier centre



Commentaires :

Le schéma est représentatif de l'actualité du service en 2019. On peut noter une grande part de présence sociale et du diagnostic, liée à l'implantation du service sur le secteur Gare – hyper-centre, ainsi qu'un temps nécessaire de présentation auprès de partenaires.

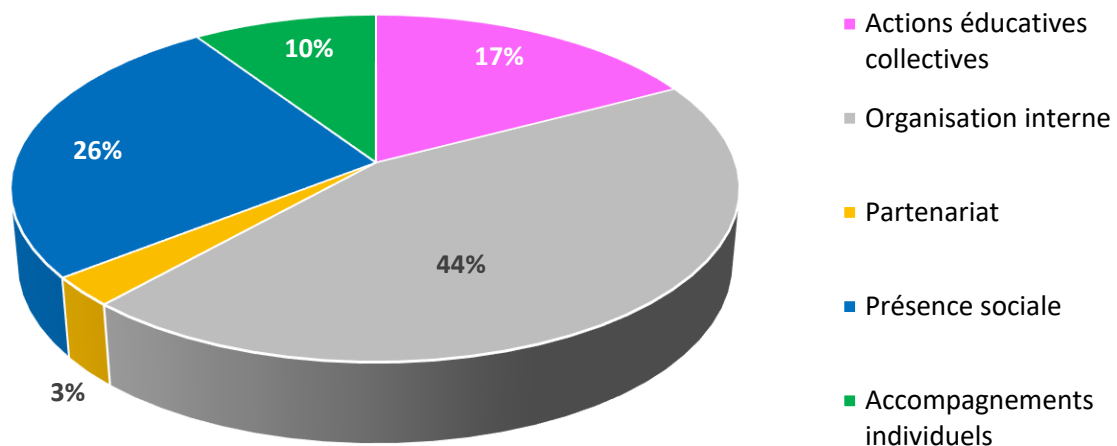
Pratiques professionnelles du service Montpellier ouest



Commentaires :

En 2019, 20 actions collectives et 1 séjour autonome ont été réalisés. A travers ces actions, l'objectif est de soutenir les jeunes pour qu'ils soient si possible des référents positifs à l'échelle du quartier. Le travail de rue ainsi que les actions collectives et l'accompagnement individuel représentent au total 47% ; Il nous faudra pour 2020 et 2021 renforcer notre analyse quant à ces chiffres dans le souci d'atteindre les 30% de travail de rue au sein du service .

Pratiques professionnelles du service de Montpellier nord

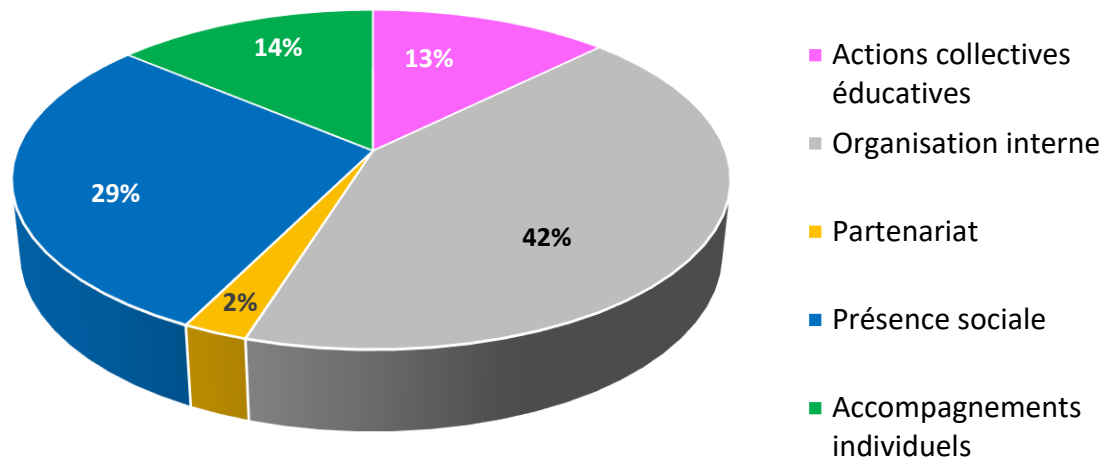


Commentaires :

Le principe de la prévention, c'est de se réinventer et de proposer des idées à partir des constats faits sur le terrain. Si le dispositif fonctionne, le but c'est que les gens s'en emparent. La prédominance des problèmes d'insécurité, d'identité et de radicalisation religieuse affecte profondément la prévention spécialisée.

L'équipe doit développer des stratégies de positionnement et de reconnaissance qui passent par la consolidation d'une expertise en matière de prévention des risques.

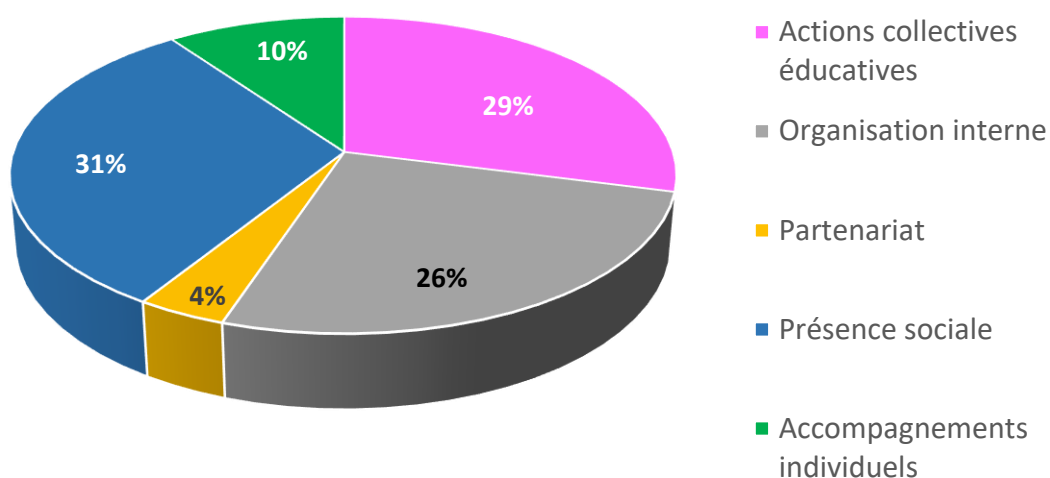
Pratiques professionnelles du service de Montpellier sud



Commentaires :

Ce service doit assurer une présence sociale sur un territoire très étendu. Une permanence éducative fixée le mardi après-midi a été expérimentée et a permis aux jeunes d'aller à la rencontre des éducateurs afin d'être accompagnés dans leurs démarches. Veillant au rajeunissement du public, l'organisation du service a souhaité équilibrer accompagnements individuels et activités éducatives de loisirs.

Pratiques professionnelles du service de Sète

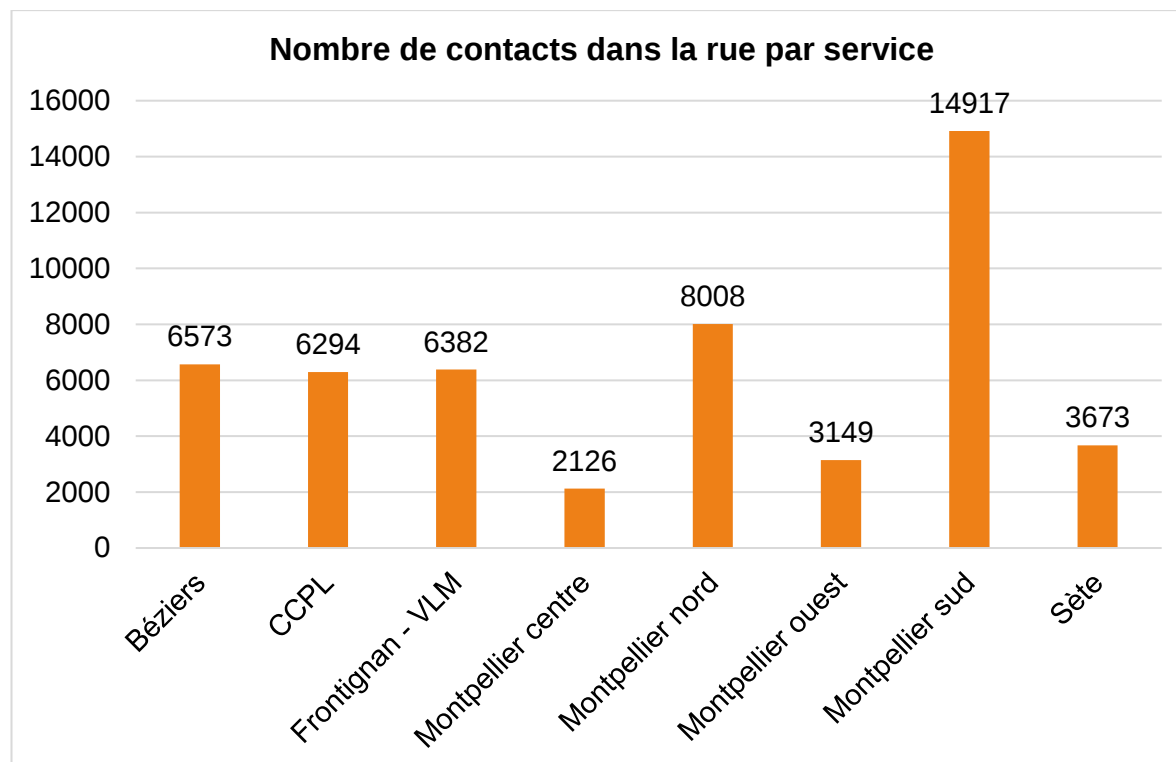


Commentaires :

La ritualisation de la présence sociale sur le quartier de l'île de Thau est relativement aboutie, le taux de 31 % en atteste. Le taux réduit consacré à l'organisation interne s'explique certainement par le fait que l'équipe est composée d'un seul binôme. Les déambulations actives sur les quartiers deviennent alors aussi l'occasion de faire le point, et de programmer les temps de travail à venir. Le fort taux d'actions collectives s'explique par la forte implication de l'équipe au sein du collège Jean moulin et de la programmation régulière d'actions collectives durant les vacances scolaires à destination des collégiens et jeunes lycéens.

3. Nombre de contacts établis dans la rue pour les 8 services

Année	2019
Nombre total de contacts	51 133



Commentaires :

Nous sommes satisfaits de constater une meilleure retranscription des contacts faits en présence sociale par les équipes. Le service Montpellier Sud doit ce nombre important de rencontres aux présences hebdomadaires devant les collèges, qui ont été maintenues de façon rigoureuse, et pendant lesquelles les éducateurs échangent avec plusieurs groupes de collégiens, à chaque fois.

Contacts dans la rue : typologie par sexes, âges et territoires

H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / Part : Partenaire

	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	Part	TOTAL
Béziers	136	50	1529	690	1566	242	962	185	375	152	223	463	6573
CCPL	233	166	2525	1475	483	113	208	28	223	220	309	311	6294
Hors secteur	0	0	3	3	1	4	0	0	0	0	0		11
Frontignan - VLM	328	225	2137	1415	934	134	240	1	74	11	366	517	6382
Montpellier centre	229	98	349	51	296	67	182	49	282	149	23	351	2126
Montpellier nord	181	91	812	634	1454	469	1527	259	938	622	322	699	8008
Montpellier ouest	69	59	647	565	372	40	411	75	185	49	262	415	3149
Montpellier sud	1302	673	3562	2093	2427	587	1535	282	1349	507	165	435	14917
Sète	70	48	1729	698	64	93	342	45	165	91	48	280	3673
TOTAL	2548	1410	13293	7624	7597	1749	5407	924	3591	1801	1718	3471	51133

Commentaires :

Le public cible 12-21 ans est bien représenté, avec, comme toujours, une présence bien plus marquée des garçons.

4. Actions collectives éducatives

Services	Nombre d'heures consacrées			
	Activités collectives socio-éducatives	Chantier	Séjour	Total
Béziers	1015,5	213	292,5	1521
CCPL	322,5	20	0	342,5
Frontignan -VLM	760,25	68,5	36,5	865,25
Montpellier centre	133	0	10	143
Montpellier nord	1243,5	93,5	182,5	1519,5
Montpellier ouest	700,75	85	32,5	818,25
Montpellier sud	622,25	126,5	0	748,75
Sète	830,75	56,5	49	936,25

Activités socio-éducatives (activités à la journée)

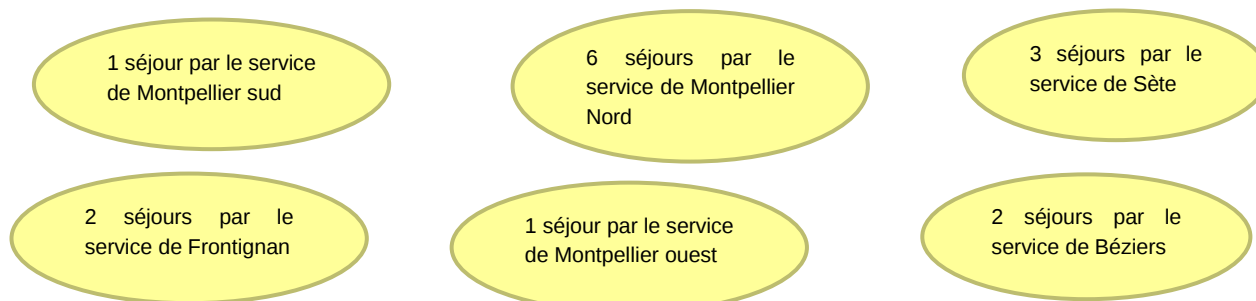
- **5628,5 heures** de travail pour l'ensemble des services consacrées aux activités socio-éducatives
- **3301 personnes** participantes.

Typologie des participants aux activités socio-éducatives pour l'ensemble des services												
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /												
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	3301
Nombre	279	164	1015	593	140	166	51	11	22	31	829	

Séjours

- **603 heures** de travail pour l'ensemble des services consacrées à l'organisation des séjours
- **94 personnes** participantes.

Répartition par services :



Typologie des participants aux séjours pour l'ensemble des services												
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /												
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	94
Nombre	12	4	27	13	16	4	4	1	3	0	10	

94

Chantiers éducatifs

- **663 heures** de travail pour l'ensemble des services consacrées aux chantiers éducatifs.
- **69 personnes** participantes.

4 chantiers éducatifs de 5 jours chacun, pour les équipes de Montpellier

- 1 chantier Pépinière de Grammont encadré par le service Montpellier Ouest
- 2 chantiers Zoo du Lunaret, avec un encadrement partagé par les services Montpellier Nord et Sud,
- 1 chantier Festival Arabesque encadré par le service Montpellier Nord

Des chantiers éducatifs ponctuels individualisés sur le service de la CCL.

Participation de l'ensemble des services montpellierains au dispositif « expérience souhaitée », porté par l'APIJE.

1 chantier pour le service de Béziers de 5 jours - Eco citoyens

1 chantier pour le service de Frontignan de 5 jours

Typologie des participants aux chantiers pour l'ensemble des services												
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /												
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	69
Nombre	0	0	17	14	28	8	0	1	0	1	0	

On peut constater que, sur les 69 personnes ayant bénéficié d'un chantier, 31 ont entre 11 et 17 ans (Chantiers contrepartie) et 38 jeunes de 18 à 25 ans rémunérés via une association intermédiaire.

Conclusion

- **6894,5 heures** de travail pour l'ensemble des services consacrées à la préparation, à l'organisation, à la réalisation et au bilan d'actions collectives, toutes catégories confondues (activités collectives socio-éducatives, séjours, chantiers).
- **3464** personnes participantes toutes catégories confondues

5. Accompagnement éducatif individuel

Au total, pour les 8 services	
Nombre de personnes accompagnées	729
Nombre de nouveaux accompagnements / Nombre de personnes accompagnées	187 / 729

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	4722,75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	2480,75
Accompagnement femmes	1147,5
Accompagnement membre famille	418,75
Non renseigné	666,75

Béziers	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	1189,25
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	626,25
Accompagnement femmes	385,5
Accompagnement membre famille	177,5
Non renseigné	128,5
Nombre d'accompagnements	141

CCL	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	818,75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	565
Accompagnement femmes	220
Accompagnement membre famille	33,75
Non renseigné	0
Nombre d'accompagnements	122

Frontignan - VLM	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	347,75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	228
Accompagnement femmes	117,25
Accompagnement membre famille	2,5
Non renseigné	92
Nombre d'accompagnements	48

Montpellier Centre	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	448,5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	316
Accompagnement femmes	80
Accompagnement membre famille	52,5
Non renseigné	73,5
Nombre d'accompagnements	68

Montpellier nord	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	661,75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	274,75
Accompagnement femmes	315
Accompagnement membre famille	72
Non renseigné	108,25
Nombre d'accompagnements	136

Montpellier ouest	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	203,75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	107
Accompagnement femmes	66
Accompagnement membre famille	30,75
Non renseigné	102,75
Nombre d'accompagnements	46

Montpellier sud	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	773,5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	590
Accompagnement femmes	124
Accompagnement membre famille	44,5
Non renseigné	110,5
Nombre d'accompagnements	128

Sète	
Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel	279,5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	205
Accompagnement femmes	69,25
Accompagnement membre famille	5,25
Non renseigné	5
Nombre d'accompagnements	40

Typologie des accompagnements individuels pour l'ensemble des services												
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille (= membre de la famille d'un(e) jeune accompagnée - Aide à la parentalité)												
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	Total
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Nombre d'heures consacrées	38,5	7	83,75	424	948	373,5	542	147,5	68,5	195,5	418,75	4047

Commentaires :

Accompagner les jeunes et leur famille représente 12 % du temps de travail des éducateurs.

Rappel des objectifs :

- Proposer un accompagnement individuel personnalisé adapté à la demande des jeunes et les soutenir dans leurs démarches personnelles et professionnelles avec l'appui des partenaires.
- Renforcer la fonction parentale et permettre la reconnaissance de la place et des attentes de chacun dans la famille.

L'accompagnement social et éducatif devient de plus en plus complexe du fait de la multiplicité des partenaires et des dispositifs, mais aussi de la diversité des problématiques des jeunes. Leur parcours est émaillé d'interventions, de prises en charge, de suivis, d'expériences multiformes qui présentent cependant la caractéristique d'être de court ou moyen terme. A l'opposé, notre action s'inscrit dans le temps et la durée.

Se pose cependant la question de la limite de notre intervention.

Thématiques abordées en accompagnement individuel pour l'ensemble des services		
Thématiques	Nombre d'heures consacrées	%
Accès aux droits (infos)	379,25	8%
Aide financière	98	2%
Famille - Parentalité	265,5	6%
Hébergement	395,75	8%
Insertion professionnelle	900,25	19%
Justice	357,5	8%
Santé - Conduite à risques	253,5	5%
Scolarité	744,75	16%
Situation préoccupante - Mineur en danger	82,75	2%
Soutien Ecoute	210,75	4%
Autres	122,5	3%
Non renseigné	903,25	19%
TOTAL	4722,75	100%

L'accompagnement trouve du sens en prévention spécialisée si la dynamique de relais est à l'œuvre avec les structures sociales de droit commun.

L'accompagnement physique du jeune vers le partenaire est indispensable.

Accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme Fam : Famille (= membre de la famille d'un(e) jeune accompagnée - Aide à la parentalité) NR : non renseigné													
Tranches d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Service	Nombre d'heures consacrées												
Béziers	6	7	184,25	228,5	253	65,5	61	15	40,5	50,5	177,5	100,5	1189,25
CCPL	25,5	0	256,75	87	123,25	85,25	94	10,75	4	0,5	33,75	98	818,75
Frontignan - VLM	0	0	108,5	10	22,75	35,75	58,25	0	0	18	2,5	92	347,75
Montpellier centre	7	0	77	10	144	15	46,5	11	10,5	6	52,5	69	448,5
Montpellier nord	0	0	57	23	93	85	49	58,5	9,5	106,5	72	108,25	661,75
Montpellier ouest	0	0	0	0	33,5	13	0	32,5	0	0	30,75	94	203,75
Montpellier sud	0	0	107,5	14,5	211	59,5	196	12,5	4	12	44,5	112	773,5
Sète	0	0	95,75	51	67,5	14,5	37,25	3,25	0	0	5,25	5	279,5
TOTAL	38,5	7	886,75	424	948	373,5	542	143,5	68,5	193,5	418,75	678,75	4722,75

B. Actions spécifiques par territoire en prévention spécialisée

1. BEZIERS

Les finalités de l'action de prévention spécialisée

Il s'agit d'une intervention éducative et sociale, à la fois individuelle et collective auprès de personnes dont la situation sociale et le mode de vie risquent de les mettre ou les met effectivement en marge des circuits économiques, sociaux, culturels auxquels ils participent peu, et dont ils utilisent difficilement les possibilités. En acheminant une offre éducative sur l'espace public, , sa finalité première est d'agir sur les phénomènes d'inadaptation sociale et les états de souffrance :

- En menant des actions éducatives visant à aider les jeunes à se prendre en charge dans le domaine de leur vie personnelle, de leur travail et de leurs loisirs.

- En contribuant au maintien ou au rétablissement des règles de vie sociale au sein de la population d'un quartier, d'une ville.
- En participant au développement de la vie sociale et culturelle des quartiers (DSL).
- En promouvant les capacités existantes ou/et potentielles des habitants.
- En inscrivant sa démarche dans le temps comme pour toute action éducative, les transformations individuelles ou structurelles ne peuvent se réaliser que dans la durée.
- En valorisant les réseaux propres aux populations en difficulté et en les aidant à prendre conscience et à réaliser leurs réelles potentialités.

Afin d'aller plus avant sur nos méthodes de travail, nous avons décidé de faire un focus sur une méthode intimement liée aux fondamentaux de la prévention spécialisée et à la façon de rentrer en relation avec nos publics la technique du « aller vers ».

Le diagnostic de territoire : un préalable indispensable

Si « l'aller vers » apparaît comme un concept nouveau, plébiscité et promu par les politiques publiques, il l'est beaucoup moins pour les services de prévention spécialisée dont les premières expériences datent des années 1950 dans le nord de la France.

Particulièrement attachée à cette relation aux territoires et à ses habitants, la prévention spécialisée intervient là où vit le public. Véronique Le Goaziou rappelle que : *« Cette proximité- non seulement formelle ou symbolique mais physique – est fidèle à l'inspiration des initiateurs de la prévention spécialisée qui estimaient que l'action éducative devait se dérouler dans les « espaces naturels » où évoluent les jeunes (et leurs familles) »*.¹

Le fondement de la démarche des éducateurs de prévention spécialisée est « le travail de rue » dont l'une des spécificités est « d'aller vers » des jeunes dans leur lieu de vie dans le cadre de la protection de l'enfance. Il n'y a pas de « travail de rue » ni même de travail dit de « prévention spécialisée » sans « aller vers » les jeunes, là où ils sont. Il n'y a pas non plus d'action éducative sans rencontre entre les éducateurs et les jeunes. Il s'agit pour l'éducateur d'être là de dire bonjour, de serrer la main, de s'appuyer dans les premiers temps sur des rencontres « anodines » pour peu à peu s'inscrire dans le paysage et devenir une personne ressource, qui compte pour le jeune et sa famille. La notion de « l'aller vers » découle comme le souligne Cécile Adloff d'une volonté de « *prendre en compte la singularité de la personne avec laquelle nous sommes en lien et nous invite à nous positionner de manière adaptée et individualisée* ». ²

L'Aller vers est une pratique professionnelle à part entière qui ne peut pas s'improviser. C'est pourquoi, il est essentiel avant de lancer le travail de rue, d'effectuer un diagnostic sur le futur territoire d'intervention, à travers le recueil et l'analyse de données statistiques telles que : le taux de chômage, le nombre de familles monoparentales, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, le taux

¹ Goaziou, « Chapitre 2. La prévention spécialisée en action ».

² Adloff, « Aller vers » pour lier avec les personnes à la marge | Cairn.info ».

de déscolarisation etc... Ces informations permettent de dresser un premier aperçu et donnent des éléments tangibles sur la situation du quartier et de ses habitants. Cela permet de repérer les problématiques majeures qui risquent d'être rencontrées et de dresser un premier portrait du territoire d'intervention.

Il est ensuite intéressant de collecter des informations sur le tissu associatif, institutionnel, dans la perspective des partenariats qu'il faudra nouer en fonction des différents champs professionnels et des problématiques repérées.

Une autre étape de terrain celle-ci, vient compléter le travail de recherche et d'analyse : l'observation physique de la dynamique territoriale permet de voir et de comprendre comment se comporte le territoire et ses habitants. Elle permet le repérage des temps d'occupation de l'espace public (par qui et comment), les différentes animations du quartier, les sujets de tensions ou au contraire les solidarités.

L'implantation : l'étape fondatrice de toutes les pratiques éducatives

Tout en maintenant l'observation et l'analyse il faut déterminer des lieux stratégiques (sortie de collège, maison de quartier, cafés, lieux de regroupement...) et expérimenter différents temps, pour se montrer, se rendre visible. Il faut s'imprégner, ressentir, se familiariser et « s'approprier », aussi bien avec le public qu'avec les partenaires et puis se présenter progressivement. Il s'agit d'être reconnu et de se faire accepter avec bienveillance et dans un climat de confiance pour pouvoir tisser du lien et commencer à proposer des actions ou des accompagnements.

Préparation de la présence sociale (objectifs et contexte)

Avant de sortir en rue il est utile pour le binôme, dans le déroulement de la présence sociale, de se fixer des objectifs précis même s'il y a toujours une part d'impondérable. Cela permet de fixer un cap qui peut bien sûr évoluer en fonction du contexte et des différentes rencontres. Notre temps d'intervention s'adapte aussi au rythme d'un public varié (11-25 ans), avec une présence sociale à différents moments de la journée et du soir pour toucher un maximum de jeunes en fonction des habitudes de chacun. Les premières séances sont souvent vouées à tisser le lien, à faire connaissance en étant à l'écoute, et puis progressivement, des objectifs se précisent au fil des échanges et peuvent prendre différentes formes :

La transmission d'informations, la mobilisation d'un groupe sur un projet, l'orientation vers des partenaires, l'animation de rue, le suivi individuel (santé, formation, insertion, famille...) etc.

Pour ce faire, la présence sociale tient compte aussi des événements culturels, sportifs ou sociaux qui se déroulent sur le quartier et s'appuie sur le partenariat. Elle considère également la météo et la saisonnalité qui influent sur les dynamiques et l'occupation de l'espace public.

Analyse spontanée du contexte de rue

« L'aller vers » est une pratique qui demande un certain nombre de capacités, de qualités comme la disponibilité, la bienveillance ou la discrétion, mais aussi un bon sens de l'observation qui fait appel aux

sens et aux ressentis afin de percevoir rapidement l'ambiance souvent fluctuante dans ce type de quartiers défavorisés, d'où l'importance du binôme.

Il nous faut interpréter la communication non verbale des groupes et les postures des jeunes et adapter notre discours et stratégie d'approche. La relation doit s'inscrire dans le temps et avec une acceptation mutuelle. Au départ la déambulation active permet d'établir et de conserver le lien qui par la suite débouchera sur des demandes individuelles ou collectives qu'il s'agira de relier aux besoins repérés des jeunes. Cela nécessite ensuite, une bonne connaissance des dispositifs et du partenariat pour être force de proposition et accompagner ou orienter le jeune vers des solutions adaptées à sa situation.

Modalités d'intervention et principes

L'aller vers dans le travail de rue requiert une posture éducative spécifique empreinte d'intentions, de disponibilité, d'écoute, avec un discours et une attitude adaptés, dans une démarche positive de valorisation des potentiels. Il faut savoir respecter la temporalité propre aux personnes et aux groupes et parfois différer ou prendre congé dans la perspective d'une autre rencontre.

L'aller vers peut prendre différentes approches :

- La plus connue, la déambulation, consiste à traverser un territoire d'un point A à un point B au rythme des rencontres et des échanges avec les habitants.
- L'animation de rue permet de rassembler de manière large ou ciblé le public autour d'une animation festive, artistique ou sportive avec des objectifs bien précis.
- Les permanences régulières sur un lieu et un temps défini permettent une autre accessibilité au public, souvent plus adapté aux familles et aux demandes particulières.
- L'observation stationnaire au sein d'un lieu de vie ou de rassemblement comme dans un café ou sur un city stade, permet tout en se fondant dans l'ambiance du quartier de se rendre visibles et disponibles.

Enfin cette pratique professionnelle laisse la place à l'expérimentation de nouveaux moyens face à l'évolution des pratiques des jeunes comme avec les « promeneurs du net », qui utilisent internet et Facebook pour faire de la présence sociale numérique.

Bien qu'il puisse s'envisager de différente manière, à deux roues en voiture ou en camion, le service de prévention de Béziers privilégie pour l'instant le binôme, voire le trinôme à pied. Notre démarche d'aller à la rencontre de l'autre s'envisage dans la libre adhésion sans recherche de compensation. Si l'aller vers peut s'effectuer parfois seul, il est souhaitable qu'il se réalise en binôme parce que c'est un exercice compliqué impliquant plusieurs dimensions de l'être, notamment la capacité à mettre de côté ce que l'on sait pour rencontrer l'autre dans sa différence. En prévention spécialisée « l'aller vers » est synonyme de « faire de la rue », c'est une pratique éducative qui ne s'apprend que dans l'expérimentation. Elle requiert, du dynamisme, du discernement pour, repérer les différents espaces, observer en collectant mentalement les différentes données pour les utiliser à d'autres moments propices. Sans garantie de rencontres, dans l'aller vers, les éducateurs optimisent souvent les déplacements entre les différents groupes, par des discussions au sein du binôme. Ces échanges donnent l'occasion de mettre en

communes observations, connaissances, ressentis, ces temps d'élaboration participent à la consolidation du travail d'équipe. Ce travail d'aller vers a bien évidemment évolué au fil du temps, le service d'APS 34 à Béziers est implanté depuis environ dix ans sur le centre-ville et le quartier de la Devèze. Le « turn over » dans les équipes permet une complémentarité entre des éducateurs plus expérimentés totalement inscrits dans le « paysage local » et des professionnels moins aguerris à cette pratique éducative. Les équipes de Béziers sont clairement identifiées dans les différents réseaux de jeunes, de familles, de partenaires.

Les jeunes qui occupent le plus souvent la rue ne sont pas représentatifs de la majorité des jeunes des territoires même s'ils le revendiquent parfois. La montée en puissance du trafic durcit un peu plus l'ambiance des territoires. Il nous est arrivé dans cet « aller vers » d'être les témoins directs de cette violence, qui prend diverses formes allant de la dégradation volontaire de bien public à l'agression physique de personnes. Cet été la montée de la violence s'est soldée par la mort par balle de deux jeunes hommes. L'hiver quant à lui a été ponctué par de nombreux incendies volontaires, l'école primaire des Tamaris a été incendiée. Les discussions avec les habitants sont généralement liées à l'actualité du territoire. Dans cet « aller vers » il arrive que notre présence soit vécue comme gênante, que nous subissions du rejet, dans ce cas nous essayons de ne pas être insistants. Notre présence peut se manifester juste par un passage pour serrer la main, échanger quelques mots, histoire de ne pas perdre le lien. Elle peut être plus longue, dans ce cas nous restons dans le groupe ou avec la personne, le temps d'une conversation, d'un véritable échange. Il est important de souligner la place du corps dans ces interactions relationnelles, le nôtre mais aussi celui de l'autre ou des autres.

Si parler prend une place importante dans cet échange, le décryptage de l'expression non verbale est indispensable. C'est quelque fois les quelques secondes qui précèdent la rencontre qui vont nous dire s'il est opportun de la prolonger ou d'écourter. « Aller vers » sous-tend d'agir dans « l'ici et maintenant » avec l'éventualité de faire face à un certain nombre d'imprévus. Aller vers c'est aussi accepter d'être accueillis, dans un espace public qui est dans une certaine mesure privatisé ponctuellement par l'autre. Aller vers c'est aussi venir s'enrichir et apporter à l'autre une partie de soi, le soutenir par une parole bienveillante quelque fois réconfortante. C'est choisir d'être dans une approche qui tend vers la réduction des risques plutôt que d'être dans le jugement stigmatisant. Aller vers c'est porter une attention particulière aux jeunes et aux familles qui sont dans des situations de précarité telle que les éducateurs représentent quelque fois les seuls adultes bienveillants qui sont réellement en relation avec eux.

Aller vers, c'est aussi représenter une équipe, un service, une institution, c'est porter une parole qui n'engage pas que soit. Aller vers c'est se rendre disponible pour écouter. Il s'agit d'une « écoute active » qui requiert une disponibilité, une réactivité, pour rester concentré et relancer par un hochement de tête un petit mot pour encourager l'autre à poursuivre, à développer.

Si Aller vers c'est accepter de réaliser un travail avec des jeunes, c'est aussi accepter « d'être travaillé » par eux. C'est mettre de côté son cadre de référence, ses valeurs pour tenter de comprendre l'autre. Aller vers, c'est inscrire son intervention dans une temporalité, une régularité, et la ritualiser. C'est

anticiper les choses en essayant au maximum de d'expliquer ses absences, vacances, maladie, formation à l'autre. Aller vers c'est lâcher prise, être avec, faire avec.

Nous avons essayé à travers cet écrit de rendre compte de notre démarche « d'aller vers ». Cette démarche s'inscrit dans une pratique que nous appelons « travail de rue » puisque la rue est notre principal terrain d'intervention. L'aller vers s'appuie sur le principe de la libre adhésion c'est une démarche qui prend tout son sens quand elle s'inscrit dans la temporalité. C'est une approche qui nécessite d'avoir le temps. La prévention spécialisée a souvent été à contre-courant, revendiquant une approche éducative qui s'inscrit dans le temps long alors que l'heure est à l'immédiateté comme nous le rappelle Véronique Le Goaziou³. Nous disposons de peu d'indicateurs qualitatifs pour rendre compte d'une pratique riche et diversifiée. On a souvent mis en accusation la démarche de la prévention spécialisée qu'on reprochait d'un « manque de lisibilité ». Le fait que « l'aller vers » soit autant plébiscité n'est-il pas une reconnaissance à demi-mot des pratiques de la prévention spécialisée. La question du pourquoi et de l'intention de cet engouement pour l'aller vers reste aussi à analyser.

Préconisations

L'année 2020 au-delà des objectifs présentés dans le cadre du PSET verra deux nouveaux chantiers s'ouvrir, le premier concerne l'amélioration continue de la présence des éducateurs en rue afin d'être toujours au plus près des besoins des jeunes et des territoires. Nous continuerons d'aller au devant des jeunes qu'on nomme aujourd'hui invisibles, qu'on définissait autrefois comme étant en risque de marginalisation. Pour ce faire, des éléments plaident en faveur d'une amélioration de ce taux, en effet le 5ème poste d'éducateur va être opérationnel dès janvier 2020 et va augmenter mécaniquement le niveau de présence sociale. Par ailleurs une attention particulière est donnée à l'organisation du travail pour mieux équilibrer nos différentes activités et lutter contre la tendance menant les éducateurs à être happés, par les tâches administratives quotidiennes, par certains accompagnements individuels très lourds au vu de la complexité de la situation rencontrée et enfin l'engagement dans certaines actions collectives parfois chronophage. Ces premières orientations nous invitent de manière plus évidente chaque jour à développer et renforcer nos partenariats locaux. Le second chantier concerne l'augmentation du nombre de chantiers éducatifs de mobilisation ((re) mobilisation). Ainsi nous chercherons à développer les supports de chantiers dans et hors cadre de la plateforme de remobilisation dédiée aux invisibles que nous portons en collaboration avec des associations intermédiaires, organisme de formatoin et le Codes 34.

En effet nous sommes convaincus que la mise en situation de « travail » et « d'utilité sociale » est un outil majeur qui enclenche une dynamique vertueuse permettant de restaurer une image de soi plus positive. Cette image de soi ainsi restaurée, pourra servir aux jeunes de support à la construction de trajectoire choisie et non plus subies.

³ Goaziou, « Délinquance juvénile et politiques de prévention ».

2. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL

« AET » et complémentarité du dispositif en Prévention Spécialisée, intérêt des dispositifs annexes pour enrichir la prévention spécialisée ».

Déjà deux ans et demi que le dispositif d'accompagnement des exclus temporaires (AET) a été créé et que la coordinatrice a été recrutée grâce à un contrat adulte relais. Objectif répondant à un besoin émergeant du contrat de ville dans le cadre de la politique de la ville, le travail mené par l'AET correspond à l'un des propres axes prioritaires d'APS34 : **l'approche et l'accompagnement des jeunes dans la tranche d'âge du collège**. Ainsi, à la discrétion des principaux des collèges Mistral et d' Ambrussum du territoire d'implantation de l'équipe éducative, nous pouvons prendre en charge sur le temps de l'exclusion temporaire, des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} et proposer un planning singulier en fonction de la sanction et de ce que nous pouvons connaître de la situation du jeune. Cette affinement dans les hypothèses de travail se fait en concertation étroite avec les membres du collège et les parents et ce, grâce aux compétences relationnelles de la coordinatrice qui a su tisser non seulement un lien de confiance indispensable avec nos partenaires centraux mais aussi un lien dans la rencontre avec les parents. Dans ce paragraphe, nous allons nous concentrer sur les effets du dispositif « AET » dans le travail mené par les éducateurs en prévention spécialisée. Une présentation de l'AET et des bilans annuels restent à la disposition des partenaires. C'est un exercice que nous avons déjà présenté l'année dernière et nous souhaitons pour l'année 2019 proposer un autre regard sur le travail éducatif mené.

L'AET pour rencontrer les jeunes qui sont souvent en décrochage scolaire.

L'AET est un accompagnement souvent individualisé car les exclusions ne se font pas au même moment. Il nous est arrivé d'accueillir deux jeunes en même temps. Pour l'année 2019 nous avons accueilli 30 jeunes. Lors des journées d'accueil temporaire les éducateurs de l'équipe éducative sont intégrés dans les différents ateliers (sportifs, culturels, recherche de stage, repérage des émotions, sensibilisation à la communication non violente, harcèlement, estime de soi, etc...). Cette présence permet une 1^{ère} rencontre avec les jeunes et d'être repéré comme adulte référent en interaction sur d'autres espaces tels que la rue.

Lors de la présence sociale, nous les rencontrons dans leur lieu de vie et le partage de vécu établi facilite grandement les entretiens informels que nous pouvons entamer dans l'espace public. Sur l'ensemble des jeunes que nous avons accueillis depuis le début du dispositif (à savoir 70 jeunes) dont 12 réitérants, nous avons en 2019, 63 % de ces jeunes qui sont encore en contact et/ou en accompagnement avec l'équipe éducative. Les thématiques abordées sont multiples et nous prenons en compte autant que possible, la place des parents dans la mise en œuvre de la construction du projet. Lorsqu'il y a rupture de lien entre parent/enfant, nous réalisons des entretiens séparés, car la famille nous connaît à partir de la prise en charge AET. Tout en respectant le rythme de la mise en place de la relation éducative, l'équipe

APS 34 a su au fil du temps développer ses actions auprès de la tranche d'âge 11-15 ans à partir du dispositif AET. Cette année 2019, l'équipe éducative APS 34 peut affirmer sa visibilité auprès des jeunes de 11 à 25 ans dans une continuité d'accompagnement.

A l'initiative de la coordinatrice AET, l'ensemble de l'équipe ouvre le travail éducatif auprès de ces jeunes en mettant en place des actions collectives les mercredis, le week-end et pendant les vacances scolaires afin de ne pas stigmatiser les élèves exclus. Les actions collectives sont proposées à un groupe de jeunes qui n'a pas obligatoirement bénéficié de l'accompagnement du dispositif AET. Ainsi, des sorties loisirs sportives et culturelles se mettent en place pour renforcer le partage de vécu. Les jeunes ayant été exclus sont souvent intégrés dans le groupe à partir d'appétences communes ou de partage d'expériences par exemple. Lors des visites au TGI (Tribunal de Grande Instance) avec la présence dans les audiences publiques, les jeunes ont eu le sentiment que ceux qui sont exclus ont un privilège d'y aller. Nous leur avons précisé que cette action est ouverte à tous et en 2019 nous y sommes allés trois fois avec un total de 20 jeunes.

Créer une dynamique positive dans le cadre d'une action collective permet aux jeunes de se construire. La mixité dans les genres ainsi que les situations familiales des jeunes créent un sentiment d'appartenance, tant dans « le faire avec » que dans stigmatisation de l'image sociale que certains peuvent avoir (*celui qui est exclu, le violent, le perturbateur, le guignol, l'inaccessible, l'intello, ...*). A partir d'une prise en charge d'un jeune, l'équipe éducative s'appuie sur ce lien pour rencontrer d'autres jeunes et/ou de l'intégrer à un groupe déjà existant.

Un support pour être en relation avec les parents et mettre en place des actions parentalité

Dans le cadre d'une décision d'exclusion temporaire, les principaux des collèges proposent la prise en charge dans le dispositif et les parents décident de l'intégration de leur enfant ou non dans le cadre de la libre adhésion. La coordinatrice est en lien régulier avec les parents lors des journées d'accompagnement et conclut la prise en charge par un entretien. Lorsque qu'en équipe nous évaluons qu'il y a un besoin de continuité avec un éducateur de l'équipe, l'un de nous se met en binôme avec la coordinatrice afin de réaliser un entretien. Le travail en équipe que nous élaborons dans le respect du secret professionnel, nous amène à réfléchir sur les attentes des parents dans l'accompagnement des jeunes. Nous pouvons quelques fois faire l'hypothèse qu'un soutien à la parentalité permet d'apaiser la relation parents-enfants. Dans d'autres situations, nous nous concentrons exclusivement sur des entretiens avec les parents dans une écoute active et dans la recherche de solutions dans le droit commun. Au fil des années, la coordinatrice a repéré des problématiques similaires et a mis en place des actions collectives auprès des parents. Lors de ces actions souvent élaborées et animées en partenariat, il y a toujours deux membres de l'équipe : la coordinatrice et un éducateur. C'est un choix qui ouvre la prise en compte des attentes des parents auprès de l'ensemble de l'équipe. Les éducateurs sont donc aussi dans du partage de vécu avec eux pour réfléchir à l'accompagnement de leur enfant.

Travailler avec les parents a pour objectif de respecter leur place auprès de leur enfant tout en prenant en compte la singularité de leur situation individuelle.

En ce qui concerne les entretiens individuels avec les parents, nous réalisons un important travail de préparation à la rencontre en fonction de la demande et des besoins repérés. En fonction de la capacité des parents à entendre notre évaluation, nous mesurons nos approches afin de respecter leur rythme. Nous considérons aussi qu'il est important de favoriser leur potentialité. Il peut arriver que des entretiens soient désagréables pour la personne. Notre présence dans l'espace public, notre travail en équipe et notre disponibilité au téléphone nous permet de bénéficier d'une distance ou proximité afin d'évoquer les différents sujets en fonction de l'état d'esprit des parents. Les liens de communication qu'entretient la coordinatrice de l'AET lui permettent d'avoir des retours réguliers de la part des familles après un entretien avec un éducateur ou éducatrice.

Cette relation de confiance qu'elle sait instaurer, renforce la continuité de l'accompagnement et ce, même lorsque les sujets abordés peuvent être vécus comme « sensibles ». Sur l'année 2019, nous avons réalisés 22 actions collectives en direction des élèves entrés dans le dispositif dont 2 en direction des parents. 3 actions au TGI de Montpellier (assister à des comparutions immédiates) en partenariat avec la BPDJ, 7 élèves par actions, avec la rencontre de la greffière de la maison de la justice. 2 actions en direction des familles (assister à la diffusion de film à la médiathèque de Lunel) sur la scolarité, le lien avec l'institution scolaire, les quartiers et lieu de vie quotidienne. Depuis novembre 2019, en partenariat avec le CIO (Centre d'information et d'orientation) nous organisons un « café parent » ouvert à tous qui a lieu tous les 2 mois au sein du CIO afin d'échanger sur la scolarité des enfants, l'adolescence, la mobilité et les différentes difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Il est important de signifier que les actions en direction des parents ont permis à l'équipe d'organiser des entretiens individuels avec les jeunes. En 2019 nous avons réalisé 43 entretiens individuels.

Une reconnaissance partenariale qui a pour effet d'être reconnu dans le cadre de la protection de l'enfance

Notre participation active au sein de différents groupe de travail comme : *décrochage scolaire, conseil de vie sociale, commission éducative et conseil de discipline, présence dans les collèges par le biais de permanence ou d'ateliers vélos, partenariat avec la classe relais, réunion avec les assistantes sociales scolaires, brigade de prévention des mineurs, renforcement du travail avec le conseil départemental, mise en place d'action avec le CIO et la médiathèque* ; valide le dispositif AET comme un réel support de rencontre partenariale où les espaces de travail avec notamment les collègues se sont multipliés et renforcés pendant cette année 2019. La stratégie d'intégrer la coordinatrice dans l'équipe d'APS34 a permis aux éducateurs de pouvoir être sollicités ou de se proposer dans des temps de travail éducatif jusque-là fermé. Il est important de souligner que la coordinatrice a su tisser des relations partenariales dans la durée et a su passer le relais auprès de ses collègues afin que cette confiance acquise puisse nourrir le réseau et le partenariat au profit de l'accompagnement des jeunes. Cela constitue une véritable plus-value pour le service.

Le travail que nous réalisons avec les jeunes pendant les temps d'exclusion temporaires, les accompagnements individuels et les actions collectives qui s'en suivent, nous permettent d'établir des constats et des analyses éducatives que nous partageons avec les partenaires en concertation avec les personnes concernées. Le triptyque équipe éducative, parents et partenaires prend tout son sens dans la construction d'une cohérence éducative auprès des jeunes. Pour exemple, il est plus facile de déterminer qu'un jeune est fuyant, inquiétant dans son comportement quand nous avons plusieurs espaces de vie qui le définit. Ainsi, la stratégie d'approche peut prendre en compte différents éléments pour repérer ce que le jeune vit pour qu'il soit aussi fuyant. Lorsque nous croisons ce même jeune dans la rue, nous pouvons aussi observer son comportement avec ses pairs et comprendre ses intérêts relationnels. L'ensemble de ces croisements nous permet de mieux comprendre ce que peut vivre le jeune. Tout en respectant ce qu'il peut vivre dans son environnement, notre travail sera d'inviter à l'apaisement, à l'ouverture vers du possible et souvent à l'identification des émotions par rapport à ce qu'il vit. Ce cheminement avec lui s'appuie de plus en plus sur une réflexion commune avec plusieurs partenaires en identifiant les places de chacun.

Conclusion

C'est donc à partir de la pratique de rue que la coordinatrice a su se faire repérer par les parents qui, aujourd'hui se dirigent spontanément vers elle pour les questions scolaires. Le dispositif d'AET fait aujourd'hui partie intégrante de l'action de l'ensemble du service.

En 2019, l'AET a été un outil central dans notre travail sur le territoire car il correspond entièrement aux missions de prévention spécialisée. L'équipe éducative travaille en continue sur l'évaluation des situations au travers d'une réflexion concernant l'arrêt ou le passage de relais auprès d'autres partenaires sur des actions qui ont du sens pour le jeune accueilli. Le Dispositif d'AET nous amène à repenser le sens de notre travail de prévention spécialisée tant dans le fond que dans sa forme : *« Est-ce que ce dispositif est en fin de compte un outil de travail quotidien pour enrichir la pratique de prévention spécialisée ou est-ce le cœur de notre travail éducatif qui nous recentre sur nos missions ? »*

C'est qui est à noter pour le service de la Communauté de Commune du Pays de Lunel sur l'année 2019 est l'impact positif du dispositif AET tant sur sa dynamique d'équipe que sur la présence sur le territoire. Cet outil a véritablement créé une synergie ayant du sens dans l'accompagnement des jeunes et des familles.

Préconisations

Fort de notre expérience, nous souhaitons que l'AET soit accessible auprès des 3^{ème} prépa pro ; classes positionnées sur les Lycées du secteur. Une convention est en cours d'élaboration et nous espérons que le maillage partenarial puisse se construire afin de pouvoir accueillir ces élèves.

Pour 2020, nos objectifs concernent la mise en œuvre d'actions en partenariat avec le collège Contrepas de Marsillargues, ainsi que le développement d'actions/formations en direction des familles et plus

particulièrement sur la question de la parentalité en s'appuyant sur les partenaires pour faire équipe et sens commun.

3. FRONTIGNAN / VILLENEUVE-LES-MAGUELONE (VLM)

Il y a désormais 1 an, l'équipe de prévention spécialisée sur le territoire de Frontignan / Villeneuve-Lès-Maguelone a été entièrement renouvelée. Nous sommes donc 3 nouveaux professionnels à avoir pris le relais d'une équipe installée et repérée depuis une dizaine d'années sur les deux territoires. Le diagnostic et le projet socio-éducatif réalisés par l'ancienne équipe ont alors dû être réajustés au vu des observations et des nouveaux constats sur le terrain. Pour ce faire, nous avons instauré des temps de travail de rue réguliers que nous avons réadapté au fur et à mesure, en fonction de la configuration du territoire et de la présence des jeunes sur l'espace public. Nous avons également dû redéfinir les liens partenariaux déjà existants et en développer de nouveaux.

Les temps de présence sociale nous permettent donc d'appréhender les problématiques du territoire et celles du public, en allant à sa rencontre, en créant du lien et en favorisant un repérage mutuel. En effet APS 34 a fait un choix fort en décidant de ne pas avoir de locaux d'accueil implantés sur ses territoires d'intervention. Cette absence nous « met à nu », nous oblige à baser tout notre approche sur la relation dans la rue, à passer du temps ensemble, à expérimenter des temps communs dans la rue ou sur d'autres terrains d'activités.

Dans la continuité du travail de rue, les actions collectives que nous proposons aux jeunes sont supports au travail éducatif et vecteurs de liens. Ici nous nous centrerons sur les actions collectives hors chantiers éducatifs qui méritent à eux seuls un développement spécifique. Nous essayons de construire nos actions collectives avec des objectifs éducatifs définis en fonction des individus et de la dynamique de groupe. Cela permet aux jeunes de comprendre le contexte professionnel dans lequel nous intervenons et cela nous demande de questionner régulièrement le sens des actions que nous mettons en place.

La plus-value des actions collectives dans le travail socio-éducatif :

L'évaluation des besoins :

Les actions collectives ont plusieurs finalités notamment en fonction de « l'état » des relations entretenues avec les groupes de jeunes, le territoire, les partenaires, l'ancienneté de l'implantation... Ainsi elles constituent un outil de recueil de données dans le sens où elles sont l'occasion d'avoir une **meilleure connaissance du public accompagné**, d'affiner notre évaluation. En effet, les comportements observés, les interactions au sein du groupe, le positionnement du jeune, la dynamique de groupe sont autant d'indicateurs qui nous permettent d'affiner nos objectifs de travail et envisager nos

prochains supports éducatifs. En règle générale, la première action collective est choisie par les jeunes et représente pour nous un test et un terrain d'observation qui ouvre alors sur des questionnements, des demandes, le repérage de besoins ou d'objectifs spécifiques, individuels ou collectifs.

Les actions collectives ou les sorties sont un très bon support pour rencontrer les familles, notamment celles d'enfants mineurs. Cette rencontre vise à nous faire connaître des parents, donne un **aperçu du contexte familial dans lequel le jeune évolue** et permet souvent de soulever des besoins et des demandes.

Parallèlement, elles sont aussi l'occasion pour les jeunes et/ou leurs familles de nous observer, nous tester, nous évaluer. Cette évaluation mutuelle leur permet de légitimer ou non, notre intervention et **participe à la construction d'une relation de confiance** partagée nécessaire à la construction d'une relation éducative en devenir.

La relation interpersonnelle prémices à la relation éducative :

Les actions collectives sont propices à initier des temps d'échange et de partage. Elles permettent de faciliter et de renforcer la relation avec les jeunes. En effet, l'expérience partagée entre nous permet de mettre au travail les liens de confiance réciproque et de sortir du schéma classique et parfois caricaturé de la relation éducateurs/jeunes. La relation n'est plus celle d'un « face à face » mais celle d'un « côte à côte », où le « faire pour » se transforme en « faire avec », et du « faire ensemble ». **L'éprouvé commun devient alors un support dans notre pratique.** L'expérience partagée permet d'entrevoir autre chose l'un de l'autre, dans une relation authentique où la construction d'une relation de confiance l'un en l'autre semble alors facilitée. De plus, l'action collective permet aux jeunes d'un groupe de s'expérimenter entre eux, dans leurs interactions, dans un cadre contenant et sécurisé mais différent de celui qu'ils connaissent d'habitude.

Le « vivre ensemble » dans les actions collectives :

Nos missions en tant qu'éducateur en prévention spécialisée impliquent un travail sur « la promotion des solidarités de proximité » et « l'expérimentation de la citoyenneté ». Selon nous, une des premières étapes dans le développement d'un **esprit et d'une posture citoyenne est l'apprentissage du vivre-ensemble et l'un de ses corollaires « la solidarité ».**

La solidarité peut se définir comme étant le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes plus ou moins important. Être solidaire, c'est alors pouvoir être concerné par la difficulté de l'autre et se comporter de façon à ce que l'avenir du groupe ne soit pas compromis. Apprendre à dépasser ses intérêts individuels propres, **raisonner en équipe pour privilégier les**

intérêts d'un collectif, peut être un processus complexe pour les jeunes que nous accompagnons. Si une solidarité est envisageable à une échelle « microsociologique » (au sein du groupe de pairs, qui se reconnaissent les uns les autres à travers des intérêts communs), elle l'est rarement à échelle « macrosociologique » (ce qui impliquerait de se considérer intégré dans un ensemble, reconnu comme un élément nécessaire et constitutif de la société). En effet, les bandes de jeunes que nous rencontrons sont caractérisées par une forme de repli sur soi où ceux qui sont en dehors ne sont pas considérés. Les capacités d'empathie envers Autrui peuvent être alors limitées. En effet pour qu'il y ait empathie encore faudrait-il que soit reconnue l'existence d'un autre (différent mais semblable). On l'observe notamment dans les groupes de jeunes impliqués dans des actes de délinquance et commettant des incivilités régulières. Ce phénomène ne serait-il pas l'effet miroir d'une société qui a du mal à reconnaître cette jeunesse comme une de ses composantes.

Certains supports d'activité sont alors propices à travailler ces objectifs avec les jeunes : parfois, la réalisation de l'activité en elle-même repose en partie voire entièrement sur les capacités d'entraide, de coopération, de complémentarité et d'écoute des participants. La finalité ultime est de les amener à considérer l'Autre, comme juste différent de soi mais pas non plus complètement étranger voire hostile.

Nous considérons qu'amener des jeunes (qui ne se connaissent pas systématiquement) à développer des liens interindividuels au sein du groupe visant l'émergence d'une solidarité de groupe peut favoriser le développement d'une solidarité plus globale et donc d'une citoyenneté en acte.

Des situations éducatives d'entraide provoquée :

Certains supports d'actions collectives reposent sur les **compétences individuelles de chacun mais incitent les jeunes à se soutenir les uns les autres**, au vu de la difficulté de la tâche. Chacun pourrait faire ce qu'il a à faire dans son coin mais l'éprouvé commun permet de souder le groupe et incite à se tirer vers le haut tous ensemble. Dans ce cas, l'objectif de développement de la solidarité n'est pas toujours évoqué ni même recherché en amont mais il est produit de fait par la dynamique du groupe qui a ici une fonction d'autorégulation. Les relations entre les membres du groupe, la communication, les comportements individuels voire la violence pouvant être observée habituellement, se réajustent alors.

- Nous pouvons prendre l'exemple d'un atelier boxe, animé par un boxeur professionnel, en collaboration avec le service jeunesse de Villeneuve-Lès-Maguelone. L'action a commencé par un échange sur le parcours personnel et professionnel du boxeur qui évoquait les difficultés auxquelles il avait dû faire face étant jeune : les vols, les trafics, la prison... Cela a amorcé une identification et des rapports « horizontaux » au sein du groupe. Le message était le suivant : « Ce que vous vivez, je l'ai vécu aussi. Ce que nous allons vivre là, nous allons le vivre ensemble. » La boxe est un sport individuel dans le sens où il s'agit d'un face-à-face et non d'un jeu en équipe. Chacun aurait pu donc se préoccuper de ses performances personnelles. Mais c'est dans **l'éprouvé collectif que les liens se sont resserrés et que tout le monde a pu s'encourager pour atteindre un objectif non plus individuel mais commun**. A noter que sur

7 jeunes, 5 ont vomi à cause de l'effort physique. La séance était particulièrement intensive mais aucun jeune n'a baissé les bras. Nous pensons que cela est dû à l'ambiance générale et à la cohésion du groupe.

- Un second exemple est celui d'une action en collaboration avec le service jeunesse de Frontignan lors de la semaine nationale de l'engagement. Nous avons constitué un groupe de jeunes volontaires non rémunérés, n'ayant pas particulièrement de rapports amicaux les uns avec les autres, pour gérer la buvette lors d'une soirée à vocation caritative (Téléthon). Là encore, les jeunes auraient pu se concentrer sur leur tâche sans se préoccuper du ressenti et des difficultés des autres, d'autant plus que la cohésion et l'entraide ne vont pas de soi dans un groupe de nature « secondaire »⁴. Les relations au sein de ce type de groupe sont imposées par les circonstances et déterminées ponctuellement dans un but utilitaire. A contrario, un groupe dit « primaire » est constitué d'individus liés par des relations affectives, avec des croyances, un langage et des normes commune. Un second niveau de solidarité s'est opéré au moment où une chanteuse a demandé de l'aide aux jeunes pour vendre ses CD, dont l'intégralité des bénéfices était reversée au Téléthon. Le groupe a mis du cœur à l'ouvrage pour faire en sorte de vendre tous les CD. Le retour auprès des jeunes sur l'argent récolté grâce à la buvette et à la vente des CD a permis de valoriser les jeunes sur le fait qu'ils se soient **investis au profit d'une cause dépassant leur intérêt individuel**, et que l'efficacité dont ils avaient fait preuve était dûe en grande partie à leurs capacités d'entraide. Ils en ont d'ailleurs tiré une certaine fierté permettant d'alimenter une image de soi parfois malmenée.

L'interdépendance recherchée :

Pour d'autres groupes, nous définissons le **développement de la solidarité** comme un objectif à part entière. Nous tentons alors de choisir des activités où le groupe prime sur l'individu, où la réussite est basée entièrement sur la coopération et le faire-ensemble.

- Nous pouvons prendre l'exemple de l'Escape Game où chaque scénario implique de résoudre des énigmes pour sortir de la pièce. Pour cela, il faut très souvent réunir les réflexions et les idées de chacun, s'écouter, se parler, communiquer. Le « débrief, » après l'activité, permet alors de mettre en lumière et **valoriser les compétences** : « sans toi, on ne serait pas arrivé à ceci et sans elle, nous ne serions pas arrivés à cela. » Chacun peut alors trouver alors sa place.
- L'activité Prison Island est également un bon exemple : l'équipe investit un espace qui se découpe en plusieurs salles de jeu où différentes capacités ou compétences doivent être mobilisées : la force physique, la réflexion, la concentration ou l'agilité. Chacun ayant des compétences différentes, les jeunes que nous avons emmené à cette activité ont appris à s'écouter, à se concerter, à repérer les forces et les faiblesses de chacun afin d'être

⁴ D'après Charles Horton Cooley sociologue américain (1864-1929)

complémentaires. Il s'agissait alors de compter les uns sur les autres pour avancer. Cela a permis également, indirectement, de **canaliser ou tempérer certains comportements impulsifs et individualistes** pour représenter une force pour le groupe et non un poids.

Nous pouvons faire le même type de constat sur des jeux de « guerre » tels que le Laser Game ou le Paintball, ou sur les sports collectifs... **L'esprit d'équipe est mis en avant et la réussite collective devient également une réussite individuelle.**

- Autre exemple, lors d'un séjour, nous avons proposé une activité Rafting. Ce sport, où tous les participants sont dans le même bateau, demande coordination et cohésion. Ici, c'est le groupe, ensemble, qui avance au même rythme. Si l'un tombe, les autres doivent le faire remonter dans l'embarcation puisqu'il est un élément, un maillon indispensable. Si quelqu'un n'écoute pas, il risque de faire tomber l'ensemble du groupe à l'eau dans les rapides. La notion de responsabilité est donc forte puisque si un seul membre se désolidarise, c'est tout le groupe qui échoue. Les risques étant pris ensemble, les dangers auxquels l'un s'expose deviennent une préoccupation collective.

A travers ces exemples, on peut voir qu'à des échelles de risque différentes, les jeunes sont mis en condition de responsabilité les uns vis-à-vis des autres et expérimentent donc le principe de solidarité.

Conclusion :

Nous pouvons constater dans notre intervention socio-éducative auprès des jeunes, que les actions collectives sont à la fois :

- Une *porte d'entrée* : elles permettent l'évaluation mutuelle et la mise en relation
- Un *support* : elles permettent de travailler certains objectifs, comme, la prise de conscience de ses capacités, de ses compétences et empêchements, la prise de conscience de l'autre, des règles de vie en commun, le développement de la solidarité...
- Une *introduction* : elles permettent de débiter un accompagnement plus individualisé et personnalisé fondé sur les besoins des jeunes

En effet, si certains objectifs peuvent être travaillés en groupe, il est souvent nécessaire d'approfondir certains points en individuel, en se recentrant sur le jeune tout en considérant son environnement, social, amical, familial...

Préconisations

Aujourd'hui, il nous semble essentiel d'affiner le diagnostic, notamment sur Frontignan. Ce diagnostic se poursuit par le biais de temps de présence sociale ainsi qu'au travers d'actions collectives (avec les jeunes et/ou les familles) qui nous permettent d'avoir une meilleure connaissance du public, des problématiques du territoire. De plus, nous tentons d'investiguer auprès des partenaires et de tirer profit de leurs propres observations et constats.

Nous ritualisons au maximum nos déambulations actives et ciblons les lieux propices aux rencontres. Pour ce faire, nous maintenons 1,5 séquence de travail de rue sur Villeneuve-lès-Maguelone et 2 séquences sur Frontignan par semaine. Sur Frontignan, nous effectuons également des temps réguliers aux abords, voire dans l'enceinte, de certains établissements scolaires. Des démarches sont entreprises pour améliorer notre coopération avec la vie scolaire pour renforcer et optimiser nos temps de présence sociale (récréation, pause méridienne et fin de journée) mais également envisager un dispositif commun concernant le décrochage scolaire.

Un travail spécifique semble devoir être mené auprès du public féminin, notamment sur les questions de la vie sexuelle et affective. En effet, nous sommes trop régulièrement sollicités de façon individuelle sur des sujets tels que « la pilule du lendemain » ou la question des violences sexuelles ou psychologiques dans un couple, et nous souhaitons donc davantage l'aborder sous l'axe d'une prévention collective.

Notre second axe de travail consiste à augmenter l'offre d'opportunité pour les jeunes villeneuvois. En effet, étant hors territoires politique de la ville, ils ne sont pas éligibles à la plateforme de remobilisation des jeunes invisibles. Nous cherchons à développer des supports de chantiers afin de permettre à ces adolescents et jeunes adultes de s'expérimenter en situation de travail, et ainsi de constater par eux-mêmes leurs potentialités et/ou difficultés. Les problématiques récurrentes sur Villeneuve-Lès-Maguelone tournent essentiellement autour de la justice et de la consommation de toxiques. Nous souhaitons donc améliorer nos outils d'intervention et affiner nos pratiques pour mieux sensibiliser et prendre en charge les besoins des jeunes. Enfin, nous nous attachons à développer le partenariat local en veillant à ce que chacun reste dans l'exercice de ses missions et prérogatives, notamment sur Frontignan où la place de chacun doit s'articuler sur les différents projets en cours de travail (chantiers, actions en collaboration avec le service jeunesse...).

4. MONTPELLIER CENTRE :

Implantation / travail de rue et nouveaux secteurs

Selon le projet d'établissement de l'APS34, « La prévention spécialisée est une forme spécifique d'action sociale. Elle est dite spécialisée par rapport à la prévention générale car elle s'adresse à des catégories spécifiques de populations, à des groupes sociaux particulièrement vulnérables et non à l'ensemble des habitants d'une zone géographique donnée.

L'originalité de son intervention est d'aller à la rencontre des jeunes considérés en risque de marginalisation dans leur milieu de vie, et de leur proposer une aide éducative.

Le travail de rue est la base première de l'action de prévention spécialisée : c'est dans la proximité et son milieu d'intervention que va s'établir la relation de confiance, socle de toute action d'accompagnement.

Dès sa création, l'association a tenu à développer une présence sociale visible et durable [notamment] pour :

- Aller au-devant des groupes de jeunes.
- Repérer les temps forts de la vie du quartier.
- Se faire connaître de la population.
- Aboutir à des accompagnements individuels et/ou collectifs sur la base de la libre adhésion.

Pour ce faire, elle a choisi de travailler sans local d'accueil au sein des quartiers. L'objectif premier est de favoriser la rencontre avec les publics jeunes et leurs familles, et de développer le lien social sur les territoires d'action. »

Par délibération en date du 24 juin 2019, l'assemblée départementale a décidé d'approuver la convention intervenue entre le département, la commune de Montpellier et l'APS34. Cette convention pluriannuelle redéfinit le secteur d'intervention du service Montpellier Centre, comprenant un maintien de la présence éducative sur le quartier Figuerolles ainsi qu'un redéploiement sur les quartiers de la gare de Montpellier et d'Aiguelongue.

Pressentant cette arrivée sur le territoire de la Gare, le service a commencé une observation de ce nouveau secteur dès le mois de janvier 2019.

Ce nouveau secteur de la Gare s'est rapidement imposé comme un territoire inhabituel des services de prévention spécialisée, de par sa configuration, sa dynamique, le public présent. L'équipe éducative a dû mener un travail de recueil d'observation, de compréhension de ce secteur, d'objectivation de la présence sociale dans ce milieu.

C'est pourquoi sans omettre notre présence sur les quartiers Figuerolles et Aiguelongue, nous avons fait le choix pour cette année de faire **un focus sur la présence sociale, en hyper-centre** et autour de la gare, quartier atypique de la prévention spécialisée.

Un territoire spécifique :

Le service a débuté sa démarche d'observation sociale, sur ce nouveau périmètre d'intervention en janvier 2019. Initialement, le périmètre envisagé était délimité par la gare, l'arrêt de Tram Observatoire et l'Opéra Comédie.

Après plusieurs semaines de repérages dans et au-delà de ce périmètre, nous avons pu proposer et valider en Comité Technique Local (CTL) un secteur de présence sociale différent, allant de la gare jusqu'à l'Esplanade Charles de Gaulle.

Dans ce périmètre, plusieurs sous-secteurs peuvent être distingués :

La gare (ses pourtours, devant ses différentes entrées, devant le McDonald's, dans le square Planchon), l'ensemble de la place de la Comédie avec quelques rues adjacentes, et l'Esplanade Charles de Gaulle jusqu'aux abords du Lycée Joffre.

Très rapidement, deux spécificités de territoire se sont présentées à l'équipe :

Premièrement c'est un « **lieu-mouvement** »⁵, c'est-à-dire un nœud servant d'échangeurs entre divers modes de transport (SNCF, tram, bus, taxis). Les « lieux-mouvements » sont usuels, réguliers, centraux, denses, intégrés aux rythmes urbains. Cela crée une véritable dynamique de territoire qui demande du temps d'appropriation.

Deuxièmement, les habitants « classiques », c'est-à-dire ayant leur résidence dans ce quartier, ne sont généralement pas le public rencontré. La forte attraction de la gare, et de l'hyper-centre en général, en font un **territoire attirant, notamment des publics vulnérables**. Sur les secteurs dits « classiques » de prévention spécialisée, même si certains jeunes viennent d'autres quartiers d'habitation, la plupart des publics rencontrés résident ou ont un lien d'ancrage avec ledit quartier. Nous sommes sur un espace où n'existe à priori que des passages. La foule, le flux, la masse, l'invisibilité, caractérisent ce territoire.

Ce territoire représente un lieu charnière où se côtoient tous types de publics. On y circule, on y stagne mais on n'y reste pas. Nous trouvons sur le territoire des personnes venues d'autres quartiers de Montpellier, d'autres villes, d'autres régions, d'autres pays; des jeunes errants⁶ ; des jeunes en fugues ; surtout des garçons mais pas exclusivement.

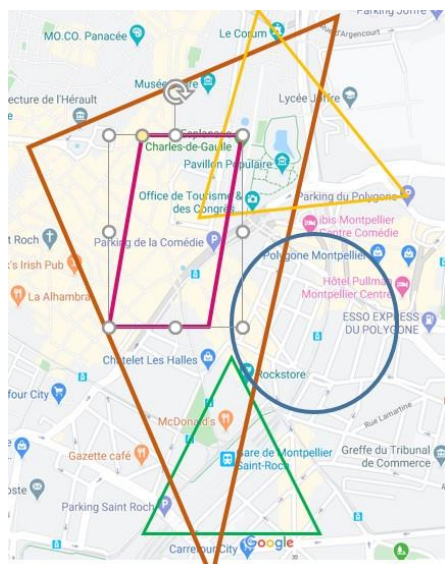
La rue, comme espace public est un lieu où bien évidemment le trafic de stupéfiants et autres types de réseaux délinquants sont présents et s'y organisent.

Nous pouvons aussi compter sur la présence d'un certain nombre de ressources et partenaires présents, institutionnels, associatifs et caritatifs (SAMU Social, Maison des Ados, Mission Locale, CSAPA⁷ Arc en Ciel, AHM et Restos du Cœur...).

⁵ « La gare en action. Hautes turbulences et attentions basses », Antoine Hennion, Dans Communications 2012/1 (n° 90), pages 175 à 195.

⁶ D'après le site internet <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>: "*Des Jeunes âgés de 16 à 30 ans qui disent qu'ils ont choisi cette vie. Des jeunes en errance dite « active », qui affirment avoir choisi ce type de vie dans une démarche de rupture sociale construite. Ils sont punks, zonards, voyageurs... Des jeunes en errance dite « territoriale », emportés dans une dynamique d'échecs et d'exclusion, qui subissent l'errance et qui s'y adaptent de façon à survivre. Leur périmètre d'action est souvent limité à un bassin de vie au sein duquel ils vont de structures en structures sans sembler vouloir ou pouvoir engager de démarches de stabilisation. Des grands lycéens, des jeunes étudiants et des jeunes travailleurs qui s'engagent peu à peu dans l'errance à l'occasion de dynamiques festives (locales, hebdomadaires, estivales, festives) et par la rencontre des publics déjà en errance présents dans leurs proximités.*"

⁷ CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement de Prévention en Addictologie.



C'est aussi un lieu marchand avec un certain nombre de petits commerces, beaucoup de cafés, un centre commercial, des cinémas et autres lieux de loisirs. Le quartier est donc plutôt animé. La présence policière y est aussi plutôt régulière. Le périmètre d'intervention pendant nos temps de travail de rue se décompose comme ceux-ci:

Triangle orange : délimitation de notre secteur de présence sociale.

En vert : la gare et son pourtour

En rose : la comédie et ses extensions (rue de la Loge, Grand rue Jean Moulin, passage Lonjon)

En jaune : Esplanade Charles de Gaulle (kiosque, autour de l'étang, devant le lycée Joffre, en remontant vers le Corum

En bleu : la rue de Verdun, rue Alfred Bruyas et leurs rues adjacentes.

Nos présences sociales à différentes heures de la journée mais aussi à différents jours de la semaine nous ont permis de « quadriller » un quartier très dense car différentes populations s'y croisent.

Un public différent :

La Prévention spécialisée s'adresse à des jeunes qui n'ont pas trouvé, qui ne trouvent plus ou qui refusent l'accompagnement éducatif et social proposé.

Face à cette densité de population et à la multitude de publics aux problématiques diverses, il a fallu un temps d'adaptation à l'équipe pour se recentrer sur le public pour lequel nous sommes missionnés, à savoir les jeunes 12 – 25 ans en situation de fragilité.

En effet sur ce secteur, gravitent un nombre important d'adultes en rupture sociale, en grande précarité, principalement des personnes sans domicile fixe. Un nombre conséquent de personnes font la manche. Certains restent toujours au même endroit, pour d'autres il est difficile de repérer leurs habitudes. Dans tous les cas, le lieu de manche est considéré comme un lieu pour demander de l'argent mais non pour y dormir.

Le centre-ville de Montpellier ne cumule pas les mêmes fragilités qu'un quartier QPV. Une richesse y est présente, la présence d'un public de classe moyenne à supérieure. Les quartiers « classiques » de prévention spécialisée ne sont pas des lieux avec autant de mixité sociale. On y croise rarement des personnes sans domicile fixe, qui ne peuvent trouver dans ces quartiers de quoi remplir leur manche ni de lieu pour dormir.

Concernant les lieux de couchage, les adultes sans domicile ne dorment pas forcément non plus sur le centre-ville. Ils quittent ce secteur pour se rendre à l'extérieur de l'hyper-centre, voire même jusque dans des communes limitrophes à la ville de Montpellier.

L'équipe a connaissance de l'existence de différents squats mais elle ne peut pour l'heure s'y rendre.

En ce qui concerne la jeunesse sur ce secteur, plusieurs typologies de public se dessinent :

- Une antenne mission locale accueille sur le centre-ville des jeunes de **16 à 25 ans en démarches d'insertion** ou de formation. Certains peuvent présenter des fragilités (manque de soutien familial, précarité...) et peuvent nous être orientés.
- Le lycée Joffre a pour conséquence la présence d'un public adolescent au niveau de l'Esplanade Charles de Gaulle. Ce lieu, repéré « jeune » crée un pôle de regroupement pour des jeunes venant d'autres quartiers ou villes. Le secteur de la gare est aussi un **lieu qui attire la jeunesse**, notamment les jeunes en décrochage ou en errance.
- **A proximité des adultes en grande précarité**, nous repérons de jeunes mineurs, plutôt âgés de 13 à 16 ans, garçons comme filles.
- La majorité des mineurs rencontrés par le service sont **en rupture**. Qu'il s'agisse d'une rupture familiale (fugue de chez leurs parents), ou institutionnelle (fugue de leur établissement d'accueil), ces jeunes se rendent sur le centre-ville, attirés par une vie alternative. Ces publics sont attirés par la vie à la rue. Ils en ont une représentation très idyllique. Qu'ils soient filles ou des garçons, ces jeunes sont toujours en mouvement, les rencontres sont fugaces, éphémères et pour l'instant assez superficielles. Ces adolescents sont pris dans une forme de « lune de miel », embrassant un sentiment de pseudo liberté. Mais ces jeunes nous donnent l'impression d'être en fuite perpétuelle.
- Enfin, nous faisons également le constat de la présence de **mineurs isolés** (MNA). Ces jeunes sont pour certains logés dans des hôtels du centre-ville, d'autres semblent plus errants ou embrigadés dans des réseaux parallèles. Certains n'ont pas réussi à se maintenir dans la prise en charge proposée par le service départemental, d'autres ont été déboutés de leur demande de reconnaissance de minorité et font appel. La présence de ces jeunes a un effet sur l'ambiance du centre-ville. Ils semblent désœuvrés, et pour certains commettent des délits et attirent la jeunesse en rupture. Le contact avec ces jeunes n'est pas évident. La barrière de la langue, la configuration des groupes, plutôt fermée, et le manque de réponse en terme d'accompagnement à leur proposer, sont autant de freins à la rencontre.

A ce jour, au terme d'une période d'observation puis d'implantation, nous pouvons dégager, à partir des publics rencontrés, un certain nombre de caractéristiques de problématiques vécues :

Un nombre important de situations que nous considérons comme **préoccupantes** et qui concernent, pour la plupart, des jeunes déjà pris en charge par le département mais qui sont en fugue de leurs foyers.

Nous faisons également l'hypothèse d'une mise en danger surtout pour les jeunes filles qui font l'objet de convoitises et de ce qui peut en découler (réseau délinquant, criminel, prostitutionnel...).

Plus généralement, nous constatons des conduites à risque, notamment avec la prise de divers produits psychotropes

Un certain nombre de ces jeunes, en errance, en rupture familiale, ont un **état de santé** rapidement fragile, dégradé et nous ne pouvons que faire l'hypothèse d'une fragilité psychique en lien avec un vécu traumatisant ou un présent déstabilisant.

Ces **situations d'errance ou de rupture** nous renvoient également à la question du manque de stabilisation en terme de logement ou d'hébergement.

Il ressort aussi de nos constats la nécessité de clarification de situations en terme de droits administratifs et/ou judiciaires, notamment pour des personnes migrantes.

Une des particularités de ce nouveau secteur est la prégnance de **situation de mineurs –es en danger potentiel**. Ces situations restent à la marge dans les secteurs « classiques » d'intervention alors qu'elles sont très présentes sur ce secteur. Bien que nous soyons outillés pour répondre à des situations d'urgence, et les équipes ont cette réactivité, nous côtoyons aujourd'hui sur ce secteur l'urgence sociale à destination des mineurs. Cet axe de travail est plutôt inhabituel pour un service de prévention spécialisée, basé sur un lien construit dans la durée et dont la temporalité permet le plus souvent d'appréhender la dégradation d'une situation, non d'en constater l'urgence. Cet accompagnement de prévention sur le long terme, permet souvent d'éviter ces situations critiques pour les jeunes et leurs familles.

Ce territoire d'intervention nous happe. Nous nous devons d'être réactifs et pragmatiques car les situations surgissent brutalement et pour la plupart le temps est compté.

Des modalités d'intervention à inventer :

Face à la densité de population sur ce secteur, la multitude de publics et des problématiques plus prégnantes que sur d'autres secteurs, le service a dû rapidement modifier ses modalités d'intervention et à mesure de son implantation, continue à réfléchir à de nouvelles façons d'aller à la rencontre du public.

L'essentiel de notre observation sociale se fait à partir de nombreux temps de rue sur nos territoires, à **différents moments de la journée et de la semaine** (en matinée, le midi, dans l'après-midi, en soirée, du lundi au dimanche).

Le service a organisé deux créneaux en soirée fixes les mardis et mercredis soirs, plus pertinents pour rencontrer nos publics. Nous sommes également régulièrement présents les mardis et/ou jeudis matin, ainsi que le vendredi après-midi.

L'intervention en présence sociale s'effectue systématiquement en **binôme** à APS34.

Ce mode d'aller vers est travaillé au sein de la structure et transmis aux nouveaux salariés. Il répond d'un besoin à plusieurs niveaux : observation croisée, approche des groupes, dynamique des groupes et approche systémique, sécurisation des professionnels. La réflexion autour de la composition du binôme est encore plus présente qu'à l'accoutumé sur ce secteur. En effet, le public rencontré peut se sentir plus réceptif s'il est face à deux éducatrices et de la même manière, peut-être plus à l'aise s'il y a un collègue masculin, dans l'équipe.

Les rencontres étant fugaces et l'accroche avec les jeunes, éphémère, nous essayons également de privilégier un relais entre les éducateurs, afin que les jeunes puissent au moins reconnaître un des deux éducateurs constituant le binôme.

Nos **trajets de présence sociale sont organisés** et décidés en amont de chaque séquence de travail de rue, en fonction de l'actualité de nos suivis éducatifs, mais aussi en fonction des alertes qui sont transmises au responsable de service par des orientations de partenaires ou des familles sans nouvelle de leur enfant.

La **maraude mixte** s'est rapidement imposée à nous comme une évidence. Afin de repérer le public pour lequel nous sommes missionnés, il fallait appréhender la présence d'autres publics auprès desquels interviennent d'autres partenaires. Ces créneaux de travail de rue à **deux intervenants de structures distinctes** facilitent également l'orientation d'une personne vers un professionnel. Le service était en cela attendu sur ce secteur par les partenaires afin de nous orienter notamment les mineurs pour lesquels aucun service n'était jusqu'alors missionné dans de la présence sociale dans le centre-ville.

Au cours de l'année 2019, nous avons mis en place des temps de travail de rue interinstitutionnels, avec le CAARUD⁸ Réduire les Risques (6 séquences à raison d'un créneau par mois) ainsi qu'avec les médiateurs du Pôle Urgence de l'Avitarelle (2 temps différents).

Ces temps de travail de rue partagés nous ont permis de croiser des observations et des analyses de territoire avec des professionnels aguerris concernant le centre-ville de Montpellier. Ces travailleurs sociaux ont pu nous mettre en relation avec des groupes que nous ne connaissions pas. Par ailleurs, avec notre compétence « Protection de l'Enfance », nous les avons soutenus sur certaines situations qu'ils rencontraient.

La culture commune du « travail de rue » a facilité grandement nos maraudes mixtes, tout en conservant pour chacun des objectifs de travail différents.

⁸ CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques des Usagers de Drogues

Nous avons été sollicités par d'autres partenaires au sujet de jeunes mineurs qu'ils rencontrent et qui les interpellent. Cela a été le cas pour l'association CORUS mais aussi de la part du SAMU social, de la Mission Locale Jeunes et de la Maison des Adolescents MDA 34.

Nous sommes également sollicités et échangeons avec d'autres services départementaux, institutions ou services de prévention spécialisée. Nous nous coordonnons avec des services de l'APS34 intervenant sur d'autres secteurs. Certaines situations ont pu être suivies par plusieurs équipes à la fois (une jeune présente en journée sur le centre-ville et rentrant sur son quartier d'habitation le soir). Il y a donc un **fort travail d'échange partenarial et inter équipe** à maintenir et se coordonner dans nos interventions.

Dans certaines circonstances, notamment lorsqu'un partenaire nous interpelle au sujet d'une situation d'un mineur potentiellement en danger, nous avons pu aller au-delà de notre périmètre d'intervention défini.

L'équipe éducative a dû faire face à des situations de mineurs en situation d'**urgence sociale**.

Quand il s'agit d'une mise à l'abri impérative et nécessaire, le service de prévention sait agir et agit rapidement. Mais cette proximité avec un autre champ d'intervention a pu questionner nos pratiques et notre cœur de mission. Nous avons fait le constat d'un besoin de construire de nouveaux repères et grilles d'évaluation de situations que nous ne pouvions « voir » se dégrader, parce que nous ne les connaissons pas ou parce que nous ne parvenons pas à les rencontrer.

Au cours de l'année 2019 et en lien avec le Projet de Territoire (PSET), nous nous sommes rapprochés d'un certain nombre de **partenaires, afin de trouver des appuis** et assurer des cohérences de prise en charges des jeunes et publics rencontrés (CICADE, MDA 34, MLI, Les antennes départementales, le CAARUD Réduire les Risques, APAJ, Arc en Ciel...).

Pour les jeunes migrants et MNA, nous avons pu organiser une sortie éducative en partenariat avec l'association MAJIE, qui a un local d'accueil sur notre secteur.

Ces partenaires qui interviennent dans différents champs d'action sont autant de support à la rencontre pour des jeunes en situation de fragilité que nous rencontrons dans leurs locaux, ou que les partenaires nous présentent. Ce sont autant de lieux-ressources pour étayer notre accompagnement éducatif.

Préconisations

A compter de la rentrée de septembre 2019, le service a été « happé » par le secteur Centre-Gare. Comprendre sa dynamique, comprendre les mouvements du public, construire des réponses pour des situations nouvelles et toutes « urgentes ».

Cette première période a pu être déstabilisante, car inhabituelle. Le service a eu besoin de modifier ses « process », **d'adapter et de prendre de nouveaux réflexes professionnels**.

Nous avons encore besoin **de construire de nouveaux protocoles**, notamment en direction des mineurs en fugue. Nous faisons l'hypothèse aujourd'hui que beaucoup des jeunes que nous rencontrons sont déjà connus et suivis par d'autres services. Le tissu partenarial est plus encore qu'ailleurs très important afin de raccrocher ces adolescents.

La pertinence du travail de rue **interinstitutionnel** comme nous l'avons expérimentée s'est totalement démontrée. Nous souhaitons la renforcer avec nos partenaires.

Le service Montpellier Centre doit aussi aujourd'hui se décaler de cet appel incessant de la gare pour se consacrer à son **implantation sur le nouveau quartier Aiguelongue**, tout en maintenant également sa **présence à Figuerolles – Plan Cabanes**. Au vu de l'étendue de nos trois secteurs d'intervention, il est nécessaire, voire impératif de s'organiser, afin de ne léser aucun territoire.

Nous travaillons avec les services départementaux sur la question du relais possible sur le terrain eu regard aux **situations partagées** durant cette année, et nous travaillons également à modifier, affiner notre **protocole de prise en charge de mineur en danger**, en lien avec nos missions de protection de l'enfance.

5. MONTPELLIER OUEST :

Construction et utilité des séjours autonomes : « Grandir hors des murs »

Les jeunes dans la rencontre et l'action :

C'est un groupe composé de cinq jeunes de la Résidence des Cévennes, âgés entre 19 et 21 ans. Ces jeunes se sont constitués un groupe d'une manière naturelle durant les différentes actions menées avec les éducateurs d'APS 34 ces trois dernières années.

La dynamique de groupe s'est consolidée dans un véritable lien construit dans la durée. Elle a permis la mise en place de deux chantiers de nettoyage du quartier en partenariat avec la copropriété. Les jeunes investis ont également participé à la fête du quartier des Cévennes en animant un espace de grillade et de buvette. Un collectif s'est formé et les jeunes ont été partie prenante des actions sur le territoire.

Ces moments partagés jeunes et éducateurs sont des temps propices à l'émergence des demandes permettant de préciser leur besoin. Dans ce contexte, le groupe nous a sollicité pour un séjour et un départ « loin des murs ». Leur demande s'est accomplie dans un besoin de mobilité. Pour parvenir à sa réalisation, nous leur avons proposé de se mobiliser dans un processus de construction d'un projet.

Pour ce faire, nous avons organisé un vide grenier en partenariat avec la Maison Pour Tous, Paul Emil Victor, afin de financer en partie le voyage. Cette action a nécessité une implication dans la construction et l'organisation du vide grenier.

De la préparation à la réalisation du vide grenier une articulation en plusieurs étapes :

- La réservation d'un espace dédié ; la Maison Pour Tous et la mobilisation du partenariat
- L'information et la distribution de flyer
- La préparation et la tenue de la buvette le jour de l'évènement

Pour cette action nous avons un double objectif, le premier étant la mobilisation des jeunes dans leur capacité à collaborer ensemble pour la mise en place d'un vide grenier ; le deuxième objectif, l'invitation des jeunes à s'inscrire dans un autofinancement pour un départ hors des murs. Ces objectifs nous ont amené à la recherche d'une réponse à leur désir, à leur volonté de sortir d'un quotidien pesant dans un espace de vie clos.

« Ils ont organisé des vides-greniers, nettoyé le quartier, impulsé plusieurs actions pour financer le séjour. Nous les avons seulement aidés à réserver l'appartement et l'avion ; on voulait leur montrer qu'ils pouvaient le faire seuls, que ce n'était pas une utopie ».

Ce groupe a fait preuve d'implication et d'investissement dans la perspective de mener à bien leur projet. Cette construction s'est faite dans la durée et en plusieurs étapes en appui avec les éducateurs nécessitant une collaboration permanente jusqu'à la finalisation.

La mise au travail dans les différentes phases de collaboration

Phase 1 : Préparation :

- Construction d'une dynamique collective en recherche de cohérence.
- Mettre en place des actions collectives pour faire valoir l'esprit du groupe « groupe naturel ».
- Faire des propositions individuelles leur permettant de faire un choix dans une collaboration collective.
- Permettre un travail dans un commun accord, il s'agit ici de passer de la simple demande **j'ai besoin... ?** à une implication **comment faire ?** « Être acteur ».
- Traduire une projection à moyen et à long terme dans la réalisation du projet « par la mise en place de plusieurs réunions ».
- Mobilisation autour de la notion du projet et de sa réalisation :
« Le projet est un processus construit et mis en place pour emmener à ... dont le départ Lisbonne n'est que la finalité ».
- Faire un choix « Lisbonne » a été discuté et décidé dans le compromis.

Phase 2 : Le séjour une organisation commune :

- Recherche d'une autonomie et d'une capacité d'organisation individuelle et collective.

- Mise en évidence des compétences individuelles au service du collectif, par exemple, la maîtrise de la langue pour certains etc...
- Vivre un moment de partage hors du pays dans un univers différent.
- Développer une capacité d'adaptation et un vivre ensemble responsable.
- Favoriser l'implication et l'investissement de chacun.
- Promouvoir le sens des responsabilités d'adultes en devenir et affirmés.

Phase 3 : Retour et bilan

- Faire une évaluation du séjour par une auto évaluation et avec l'équipe APS34.
- Mettre en lumière les points positifs et les difficultés rencontrées.
- Transmettre à leur pairs l'expérience partagée.

Pour les éducateurs, il est primordial de s'inscrire avec les jeunes dans l'accompagnement et l'action. Des jeunes sont repérés comme référents positifs par l'ensemble de leurs pairs sur le territoire. Cette opportunité permet de déconstruire les demandes d'action de consommation classiques par un réajustement permanent entre ce qui fait sens pour nous « éducateurs » et retrouve du sens pour les jeunes des quartiers populaires.

C'est faire avec les jeunes dans une collaboration par un accompagnement à la responsabilisation et être facilitateur sans se substituer à eux dans l'action en devenir.

La dimension individuelle n'a pas échappé à notre démarche de suivi de chaque jeune du groupe, l'exercice d'une translation (aller-retour) permanente entre le groupe et l'individu singulier.

D'une demande collective vers une personnalisation des besoins individuels :

Ces temps partagés avec le groupe de jeunes, nous ont permis de mieux les connaître de les accompagner individuellement dans leur démarche de formation ou d'insertion professionnelle. Au-delà du besoin d'insertion ce lien est fondateur d'une légitimité pour une médiation familiale souvent complexe.

L'accompagnement individuel s'inscrit dans « *le faire avec tout en étant à côté* » :

Le jeune A : Nous a sollicité pour une aide à l'accompagnement scolaire. Il fallait trouver pour lui et ses amis un lieu ressource et adapté pour mieux préparer son examen du baccalauréat.

R : Suite à son décrochage scolaire, nous lui avons proposé un chantier éducatif, une passerelle de mobilisation afin d'intégrer une entreprise sur Montpellier.

Af : Il a pu intégrer une formation professionnelle chez l'opérateur Linky « compteur EDF ».

B : Un besoin de médiation familiale dont les parents se sont séparés, avec un père absent et une mère seule élevant tous ses enfants qui aujourd'hui sont devenus jeunes adultes. Un accompagnement global qui a nécessité un besoin de présence et de soutien.

Lisbonne une parenthèse hors des murs :

Des semaines avant le départ, des réunions de préparation ont été nécessaires pour établir « une feuille de route » avec un ensemble d'informations pour le voyage : Une charte d'engagement, l'étude des trajets, compréhension et lecture du plan métro de la ville, se familiariser aux réservations et sorties, cibler les événements culturels et loisirs locaux... du point de vue sanitaire nous fait une demande de carte européenne d'assurance maladie pour le séjour à l'étranger.

Nous avons établi un contact permanent avec les parents pour les rassurer car certains n'étaient pas d'accord avec ce départ, il a fallu expliquer voire médiatiser une relation parfois conflictuelle. Avec cette *« plongée vers l'inconnu dont ils ont financé une partie de leur séjour, il s'agissait là de les amener à voir grand. Ils ont choisi eux-mêmes la destination, nous n'avons été que des facilitateurs. »*

Nous avons organisé avec les jeunes un cadre précis pour ce voyage avec une réelle autonomie. Un lien permanent était maintenu durant le séjour, réseaux sociaux à partir de la fonction de Promeneur Du Net d'une éducatrice de l'équipe et par téléphone au quotidien. Les jeunes ont créé un groupe *Snapchat* pour maintenir ce lien. Cela nous a permis de rester en contact. Cette intervention a été par moment nécessaire pour minimiser les risques.

Ainsi, *« Ils ont posté des notes vocales et des photos à chacune des étapes, dont la visite d'un stade de foot et la rencontre d'un footballeur professionnel. Ils ont cuisiné tout le long du séjour et se sont très bien organisés pour prendre l'avion du retour prévu à cinq heures du matin... Bref, chaque étape a été gérée en parfaite autonomie, c'est une vraie réussite »*, concrète aussi dans le bilan et dans l'auto-évaluation réalisée au retour.

Bilan :

Un retour d'expérience, nous a paru nécessaire. A juste titre, les jeunes se sont empressés de nous rencontrer et nous faire part de leur voyage, de cette expérience collective. Ils n'ont pas hésité à faire un récit de leur aventure des endroits visités, des anecdotes sans omettre leurs difficultés.

Nous vous proposons quelques extraits de leurs paroles au retour.

« Nous sommes arrivés... nous avons dormis car la veille nous avons fait presque une nuit blanche... »

« Nous avons fait des courses à l'épicerie du coin, nous avons cuisiné dans l'appart »

« C'est une ville où il n'y a que des pentes »

« Nous avons pris le tram, il est étonnant »

« Nous avons rencontré NANI le joueur portugais, de foot »

« Nous avons marché grave pour visiter quelle Galère... »

« Parler l'espagnol nous a beaucoup aidé »

Ce séjour, leur a permis de visiter à la fois un pays et de découvrir une autre société. C'est aussi de prendre conscience des capacités de la libre circulation en dehors de la France, sans passeport, et particulièrement en Europe. C'est une ouverture qui met en évidence le potentiel existant pour un jeune en Europe, à s'épanouir sur le plan personnel et professionnel.

« Ça choque... ce n'est pas la même catégorie de personnes qu'on croise au quartier moins de femmes voilées ».

Accompagner les jeunes dans leur épanouissement personnel a été notre leitmotiv pour ce groupe de jeune que nous avons connu mineurs. Rythmer par les rencontres et projets ces jeunes sont aujourd'hui jeunes adultes. Du travail de la scolarité, aux relations sociales à la question de l'indépendance et la responsabilité citoyenne en tant que majeurs ; tout notre travail s'est vu guidé par l'intérêt de ces jeunes.

Préconisations

Pour l'année 2020, nous maintenons cette dynamique sur les quartiers d'intervention tout en investissant le quartier de Celleneuve au travers d'actions collectives dans le but d'être repérés par les jeunes et leur proposer des médias favorisant la rencontre. Notre dynamique de rencontre se construit actuellement à travers le tissage de lien avec les acteurs déjà présents sur le territoire (associations culturelles et sportives, établissements scolaires, Maison pour Tous, commerces de proximité...), auprès desquels nous pouvons déjà recenser des besoins.

A travers l'expérience du suivi à distance du groupe en séjour à Lisbonne par le Promeneur Du Net de l'équipe, nous engageons pour 2020 un travail de renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux. Cet outil est une plus-value dans notre pratique de prévention spécialisée de par sa praticité, son accessibilité et sa maîtrise de la part des jeunes. Les réseaux sociaux sont pour nous des outils de maintiens de liens et d'échanges.

Il nous semble alors important de présenter le rôle du Promeneur Du Net dans la pratique du Promeneur Du Net.

Pour ce faire, une éducatrice du service ouest s'est ajoutée une nouvelle casquette, celle de « promeneur du net ». Un profil Facebook PDN a été créé, ce dernier est identifiable par les jeunes grâce à une photo de l'éducatrice, le logo d'APS34 et de celui de promeneur du net. Il est alimenté régulièrement par des différentes informations liées à la vie du quartier, aux formations, des vidéos de prévention ou encore des événements en lien avec la jeunesse. Comme par exemple, un appel à participation pour la journée de la prévention routière. Les jeunes peuvent contacter le PDN quand ils le souhaitent dans l'onglet

discussion sur cette même page. Après avoir fait l'observation que la plateforme Facebook était moins utilisée par les jeunes de 11 à 17 ans, nous avons décidé d'adapter nos pratiques. Un profil Snapchat a donc été créé, les jeunes peuvent communiquer en individuel avec l'éducatrice, ou alors créer une discussion de groupe. Sur Snapchat, nous pouvons avoir accès aux *story*⁹ des jeunes ou alors en publier également.

Les spécificités propres au travail de la prévention spécialisée sont les principes de la libre adhésion et le l'absence de mandat nominatif. Ces principes s'appliquent également dans cette nouvelle pratique éducative numérique. Il semble important de rappeler que la prise de contact avec un jeune via les réseaux sociaux, doit tout d'abord découler d'une demande de sa part.

Non imposé par l'éducateur, cette pratique de l'aller-vers numérique doit tenir compte de la libre adhésion du jeune. D'autant plus que nous observons aujourd'hui un paradoxe majeur concernant l'utilisation de Snapchat. En effet, les jeunes publient davantage le contenu de leur vie intime et se livrent plus facilement sur les réseaux sociaux plutôt que dans la réalité. Le caractère éphémère d'une publication qui s'efface au bout d'un temps donné participe à la surexposition de données concernant la vie privée du jeune. Dans le principe de libre adhésion, le jeune est acteur, partie prenante dans son projet. L'éducateur s'efforce d'acheminer une offre éducative. Le jeune est libre d'accepter ou non d'être « suivi » sur les réseaux par l'éducateur. En acceptant que l'éducateur le suive sur les réseaux, le jeune prend également conscience du risque qu'il prend en publiant l'intégralité de sa vie privée sur l'espace public du numérique.

Une pratique hors les murs qui permet au jeune et à l'éducateur une continuité des échanges réalisés en présence sociale. Ce travail permet également d'avoir un regard sur les possibles conduites à risque ou mise en danger. Les thématiques liées aux harcèlement scolaire ou à la propagation de « Fake news » qui envahissent la toile ont été retravaillées à plusieurs reprises cette année avec les jeunes.

Promeneur du net, accompagnements individuels et actions collectives

L'objectif de cette nouvelle pratique est donc d'être disponible aux sollicitations des jeunes en tenant compte de leur réalité. Utiliser ce nouveau support est un moyen supplémentaire pour les éducateurs d'assurer une continuité dans l'accompagnement éducatif qu'il propose.

Aujourd'hui, 40 jeunes sont en lien avec le promeneur du net sur le réseau social *Facebook* mais seulement une quinzaine sont en réalité actifs et sollicitent le PDN. 25 jeunes sont en lien avec lui sur la plateforme Snapchat et s'échangent très régulièrement des informations ou entrent en communication.

⁹ **Story** (« histoire »). C'est une juxtaposition de plusieurs photos/vidéos qui s'efface dans un temps donné

Notons que cette pratique numérique permet également de « capter », les personnes dites « *invisibles* » qui ont décrochés des instances socialisantes mais présents sur le web.

Le promeneur du net consacre environ 2h30 par semaine à l'utilisation de ces outils, la fréquentation sur les réseaux varie et s'adapte en fonction des besoins des jeunes. L'accompagnement individuel peut être facilité par ce mode de communication. Pour certains jeunes, la projection dans le temps est difficile. Les rappels de rendez-vous, les transmissions d'informations et échanges sont simplifiées dans l'ici et le maintenant. A travers les *story* publiées par les jeunes, l'éducateur a connaissance des potentiels mises en danger et peut adapter l'accompagnement (consommation de stupéfiant, vidéo de conduite à risque en voiture). Rebondir sur une musique, une vidéo partagée à l'initiative du jeune sont autant d'informations que l'éducateur peut ensuite retranscrire dans la relation éducative et l'accompagnement qu'il propose.

Ce réseau social est aussi un outil qui permet la construction et le suivi des projets de groupe, du type séjour. Sur le réseau social Snapchat, les jeunes peuvent créer une discussion avec l'éducateur et les jeunes qui composent le projet. Cette plateforme, nous a permis de faciliter le montage d'un séjour autonome à l'étranger : le séjour Lisbonne. Les jeunes, qui ont été à l'initiative du projet ont également souhaité constituer un groupe sur la plateforme Snapchat. Echange d'informations sur les lieux à découvrir, informations administratives pour les réservations. Ce mode de communication a permis de fluidifier les échanges et de suivre une dynamique groupale déjà présente. Cette discussion de groupe ne s'est pas substitué à la réalité puisque plusieurs réunions ont été initié sur le quartier avec les jeunes.

Au cours du séjour autonome, cette pratique numérique nous a permis également de suivre les jeunes pas à pas lors du voyage. Photos, vidéos et notes vocales ont été envoyé par le groupe au promeneur du net. Nous avons pu échanger et résoudre des difficultés logistique lié à ce séjour. C'était aussi une occasion pour le groupe de montrer aux éducateur leur capacité d'autonomie sur un séjour dont ils étaient les initiateurs.

Un véritable outil au service de la prévention spécialisée, un outil supplémentaire qui nécessite tant un savoir-faire qu'un savoir-être. Une pratique qui permet d'être au plus près de la réalité des jeunes et qui permet de prévenir des conduites à risque.

Nous sommes aujourd'hui conscients que cette présence numérique ne doit en aucun cas, se substituer à la rencontre humaine et à l'accompagnement éducatif proposé. Les éducateurs l'utilisent comme un média supplémentaire qui doit permettre la continuité de l'accompagnement et ramener du face à face.

6. MONTPELLIER NORD

Antérieurement investi par 2 équipes distinctes, c'est au cours de l'année 2019, dans le cadre de la nouvelle convention tripartite entre APS 34, la commune de Montpellier et Conseil départemental de l'Hérault que le territoire d'intervention de l'ensemble de ces professionnels a été redéfini. Ainsi, nous avons opéré une réunion et une mutualisation de l'équipe de la Paillade avec celle des Hauts de Massane.

Désormais, ce sont sept éducateurs et éducatrices (6 ETP) qui compose l'équipe Montpellier Nord agissant sur l'ensemble du territoire du QPV secteur Mosson (Paillade et Hauts de Massane).

Ces deux « sous-territoires, tant le bas que le haut » se distinguent notamment par des concentrations de services, des occupations et des circulations des habitants différents. Des frontières spatiales et relationnelles existent dans les représentations et les usages sociaux.

La réunion en une seule équipe de l'ensemble des professionnels intervenant précédemment sur ces territoires distincts nous a conduit à partager et revisiter des pratiques d'intervention et éducatives spécifiques à chaque sous-territoire afin d'en harmoniser tant la conception que les finalités.

Les principales actions menées au cours de l'année 2019 ont porté sur :

- La prévention du décrochage scolaire et le travail sur « l'accrochage » scolaire en s'appuyant sur des dispositifs tels que le PRE, le DRC, le CIO, et en partenariat avec une partie des établissements scolaires du territoire
- L'accès à l'activité économique en travaillant l'employabilité des jeunes à travers la découverte des codes socio-professionnels, les savoirs-être, en partenariat avec les associations locales d'insertion, la MLJ3M, et Pôle Emploi, et des agences d'intérim notamment.
- La prévention de différentes conduites déviantes et à risques : sexualité, addictions (numériques, psychoactives...), pratiques routières, en faisant appel parfois à des institutions et associations spécialisées dans ces domaines.
- **L'accompagnement éducatif à la citoyenneté** : couveuses d'associations d'adolescents, participation à la conception d'actions solidaires et citoyennes
- **La mobilité et les découvertes socio culturelles** en proposant des séjours, des rencontres d'autres jeunes, en proposant également des espaces hors du quartier, en participant notamment au sein de la Commission Jeunes de la Paillade, réunissant de nombreux intervenants locaux.

- **En direction des familles**, il s'agit de soutenir les places et fonction des parents dans leurs rôles éducatifs au sein des familles (autorité, responsabilité et autonomie) et plus particulièrement de développer le pouvoir d'agir des femmes/mères hors de l'espace familial.

Le soutien à l'émergence ou au soutien de dynamiques associatives est un axe important et constant de l'intervention.

Prévenir et lutter contre la rupture scolaire et le mal-être adolescent

L'accompagnement à la scolarité fait partie de nos champs d'intervention privilégiés en prévention spécialisée. L'enjeu de la scolarité pour les jeunes de 16 à 18 est double, poursuivre des études/se former à un métier, pour beaucoup de nos jeunes accompagnés, et s'inscrire dans une vie sociale structurante, entourés de pairs et d'adultes qui vont les guider vers l'âge adulte et à occuper une place reconnue dans la société.

En 2019, notre équipe a accompagné, en lien avec les partenaires, de nombreuses situations de jeunes, notamment jeunes garçons, qui se retrouvent hors du giron scolaire et hors de l'obligation scolaire (16 ans) mais pas encore majeurs. Pour l'ensemble de ces situations, cette rupture est caractérisée par :

- Une orientation subie ou/et n'ayant pas trouvé de sens pour l'élève (choix de la filière sans fondement ou pour des questions de proximité géographique de l'établissement, attribution de places vacantes pour résultats scolaires au collège « insuffisant »),
- Un fort absentéisme, élève dit perturbateur, exclusion définitive ou poussé à la démission par l'établissement scolaire, une désocialisation (reclus à la maison, addictions au numérique) ou une errance avec les pairs souvent plus âgés propices aux conduites ordaliques voire délictuelles,
- Une absence de vie sociale structurée en présence d'adultes (associative, sportive, culturelle), des parents très angoissés souvent présents mais démunis face à la situation de leur adolescent, avec une difficulté à communiquer entre eux.

Dans le cadre de l'accompagnement individuel les éducateurs ont pu évaluer que malgré des singularités dans les situations cela recouvre un mal-être profond. Notamment un rapport à la scolarité et rapport à l'institution scolaire vécu par le jeune et parfois la famille comme injuste (miroir de leur sentiment face à la société parfois), produisant de la colère plus ou moins intériorisée par le jeune et incompréhension des parents. De plus cela induit soit une absence de projection dans l'avenir, relative à l'âge et au parcours scolaire parfois chaotique, ou l'enfermement dans des projets de vie de l'ordre du fantasme, rêve hors d'atteinte immédiatement (« devenir chef ») ou/et très matérialiste (« posséder son entreprise, gagner beaucoup d'argent ») ou encore un « avenir vide ». Cela révèle une forme d'immaturation et d'impossibilité à mettre en œuvre des efforts sur le long terme pour obtenir ce qui est espéré ou de l'absence même de désir. D'autre part, nous notons chez les jeunes concernés une absence à imaginer

se réaliser par d'autres investissements que celui professionnel ou économique contrairement à d'autres jeunes dans des situations similaires mais qui par la pratique du sport, de loisirs réguliers ou ayant un rôle au près du foyer tiennent dans leurs études malgré le fait qu'ils ne s'y plaisent pas. Un autre « poids » semble aussi majoritairement peser sur ces jeunes, la peur de mettre leur famille en difficulté (absentéisme scolaire et allocations familiales, rapport à la police et la justice) ou de ne pas être à la hauteur des attentes des parents (comparaison avec frère ayant « réussi »), qui souvent détériorent tant l'image d'eux même que les conduites ordaliques sont plus accrues que chez d'autres jeunes du même âge.

Dans ces accompagnements nous les incitons à raccrocher au lycée, à la mission locale mais une fois sortis du droit commun le parcours est long, certains lâchent en cours de route, et les résultats sont parfois maigres malgré une forte collaboration avec les parents. Travailler leur place dans leur famille et avec elle, travailler sur la responsabilisation et sur le sentiment d'injustice, trouver un autre cadre pour se réaliser et réparer l'image de soi, sont alors des préalables à une nouvelle insertion dans un parcours de formation. Il nous semble, cependant, intéressant d'expérimenter de nouvelles formes d'intervention, de construire de nouveaux outils (chantier-solidaire, psycho-sport, animation de rue citoyenne). En partant de ces constats, le service se propose de travailler cette expérimentation sur l'année 2020-2021.

Accompagner et soutenir l'inclusion socio professionnelle

L'un des axes de travail de l'équipe de Montpellier Nord jusqu'à l'année dernière portait encore sur l'employabilité des jeunes. Pour notre équipe, il s'agissait d'accompagner les jeunes dans l'acquisition des codes sociaux professionnels dont la carence est caractéristique de l'exclusion socio professionnelle. Ce choix participait donc essentiellement au projet d'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans le territoire de la Mosson en partenariat avec les services publics de l'emploi, la MLJ3M en particulier.

Intervenant en effet en première ligne dans la mise en place des actions de lutte contre les phénomènes de marginalisation dévolus à la prévention spécialisée, les éducateurs sont confrontés à la dure réalité de l'exclusion et ses corollaires telles que la précarité et du chômage des jeunes. Le dernier diagnostic réalisé à l'occasion de la construction du PSET relève un taux de chômage de 16,5% pour les publics de moins de 26 ans d'après les sources de l'INSEE à la Mosson en 2019.

Souhaitant alors participer de manière active à l'inclusion sociale des jeunes du quartier, les mises en situation réelle de travail au travers des chantiers éducatifs s'avéraient insatisfaisants au fil du temps face au chômage des jeunes. Notre équipe d'éducateurs à la Mosson, a alors initié l'activité du « Tour des boîtes d'intérim » chaque mardi matin. Les jeunes volontaires, quelques fois orientés par des partenaires rejoignaient le camion conduit par un éducateur au point de ralliement situé devant le Centre Social CAF de la Paillade.

En 2019, cette activité a pris une ampleur plus importante. Toujours déterminés à proposer des solutions concrètes aux jeunes dans le projet de leur inclusion socio professionnelle, nous nous sommes engagés dans la conquête des employeurs sur la cause. Nous adressons des demandes de rendez-vous aux responsables d'agences d'intérim de la ville. Lors des rencontres avec ces derniers, nous leur portons les doléances des jeunes du quartier sur les besoins d'emploi et de formation professionnelle. La prise de conscience de certains employeurs passait le plus souvent par le rappel de quelques causes structurelles du phénomène qui étaient également à l'origine de l'apparente inertie des jeunes.

Souvent volontaires pour la plupart, ces jeunes sont victimes des représentations et des stéréotypes liés à leur identité résidentielle et à leur origine ethnique. Beaucoup d'entre eux ayant intégré ces schémas fonctionnels de leur environnement sociétal subissent les conséquences qui en découlent : repli sur soi et auto-disqualification. Le sentiment de dégradation de soi et de relégation les mènent au point de ne plus pouvoir faire la démarche d'aller à la recherche d'un emploi hors du cadre familial.

La plupart des responsables d'agences intérimaires ont été sensibles à cette démarche et nous ont accordé d'orienter des jeunes qui ont pu trouver, pour certains des missions en CDD et pour d'autres, des formations professionnelles assorties de CDI (4 filles dans les métiers de l'aide à la personne et une dizaine de garçons dans les métiers du bâtiment et des travaux publics).

Cette activité a permis que plusieurs jeunes du quartier mettent le pied à l'étrier et découvrent leurs potentialités. Elle démontre aussi que le quartier de la Mosson regorge de vraies ressources humaines en puissance, des « Mozart assassinés » qui n'attendent que des petits soutiens adaptés pour éclore et grandir dans l'humanité.

Le travail partenarial avec la Commission Jeunes Paillade

En lien avec le projet d'établissement, les pratiques professionnelles de la prévention spécialisée s'inscrivent dans un travail en partenariat avec les différents acteurs du territoire sur lequel les éducateurs spécialisés sont mandatés.

L'APS 34 co-anime avec l'UFOLEP 34, la Commission Jeunes du réseau Associatif et Institutionnel Pailladin depuis son implantation. Cette commission qui réunit une vingtaine de partenaires du réseau, mène une réflexion et des actions, autour de la jeunesse sur le territoire de la Mosson.

Les membres ont par le passé, travaillé sur la problématique du décrochage scolaire. Depuis 2016, suite à un diagnostic partagé, elle a pour objet d'améliorer l'offre éducative et de loisirs du territoire, notamment pendant les vacances d'été et le week-end pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Les objectifs

En janvier 2019 nous avons redéfini les objectifs de la commission qui sont les suivants :

Veille informationnelle, partage d'informations et mutualisation des moyens

- Transmettre son agenda auprès du journal « le Pailladin »
- Permettre aux différents acteurs de la commission jeunes de mieux connaître leurs missions respectives
- Associer les parents aux différents projets menés par les structures
- Transmettre les informations obtenues à la plénière du réseau concernant le public cible
- Communiquer auprès de son public sur les actions élaborées par les partenaires
- S'associer entre structures ayant des projets similaires

Lien avec les associations et institutions du territoire

- Etre en lien avec les autres commissions du territoire (parentalité, santé, culture, logement...)
- Renforcer le lien avec les institutions (conseil municipal jeune...)
- Renforcer la communication

Elaboration de manifestations ponctuelles pour les 11-17 ans

- Diversifier les activités proposées sportives et culturelles
- Faire découvrir de nouvelles activités sportives et culturelles
- Associer des groupes de jeunes à l'élaboration du projet en s'adaptant aux disponibilités des jeunes
- Proposer nos actions à des jeunes éloignés des dispositifs existants
- Proposer aux diverses commissions du Réseau Pailladin d'élaborer des actions communes

Action menée et perspectives

Nous avons mené une action collaborative le 3 juillet 2019 devant le parvis du Centre Social CAF en présence de 11 partenaires, pour environ 50 jeunes et quelques adultes.

Nous constatons que nombreuses structures du réseau Associatif et Institutionnel Pailladin, accueillent régulièrement des jeunes en Service Civique dont l'activité est en lien avec l'objet de la commission. Nous souhaitons organiser une rencontre qui répondrait aux objectifs suivants :

- Favoriser la rencontre entre jeunes en Service Civique dont la mission est en lien avec la jeunesse Pailladine
- Accompagner ses jeunes à l'élaboration d'une action sur le territoire
- Transmettre nos savoirs et savoirs faire en coordonnant cette action
- Valoriser la mission des jeunes en Service Civique

Pour ce faire, nous avons recensé les différentes structures accueillant des Services Civiques en lien avec l'objet de la Commission Jeunes, en accord avec les responsables des structures respectives, et organiserons une rencontre pour février 2020.

Soutenir les compétences des familles et collaborer avec les habitants

Le travail de l'équipe socio-éducative dans le soutien à des actions menées par des adultes du quartier a permis plus particulièrement de travailler les relations d'autorité entre parents et enfants et entre adultes référents du quartier et enfants habitant cet espace. En effet, notre diagnostic a fait ressortir les conduites déviantes de certains adolescents et jeunes adultes sur l'espace public et des parents qui face à leurs difficultés se retrouvent parfois dans une pratique laxiste ou autoritariste de l'autorité qui fragilise, dans un contexte social précaire, l'avenir de leurs enfants.

Nous accompagnons depuis plus de deux ans des groupes de mamans, avec qui nous nous retrouvons sur ce diagnostic, qui souhaitent s'engager dans des actions à destination des jeunes sur le quartier de la Mosson. Cela a favorisé, pour elles, l'investissement dans l'espace social, hors du foyer et dans des relations nouvelles à leurs voisins/voisines, leurs maris et leurs enfants. Dans ces espaces co-construits avec elles (associations de femmes, actions collectives hors du quartier à la journée ou en séjour, journée d'animation de rue dans le quartier) nous permettons à des adultes et des enfants de se retrouver dans des espaces médiatisés qui consolident des relations visant le vivre ensemble. Durant ces temps où les adultes se retrouvent en responsabilité de leurs enfants ou d'enfants d'autres familles, nous avons pu recueillir la parole et constater des évolutions dans les comportements des enfants et des adultes envers ces jeunes. Des adultes habitants du quartier se retrouvent à partager des temps à la fois conviviaux et où la règle est commune, discutée, co-élaborée et mise en place par tous les adultes présents (professionnels ou habitants), pour offrir aux jeunes du quartier des temps où l'on se rencontre et l'on partage avec eux des expériences de vie singulières. Pour les professionnels, c'est un moyen d'évaluer des problématiques liées au respect des contraintes sociales et de repérer des relations dysfonctionnantes qui sont alors discutées avec les habitants du quartier, en collectif donc, mais aussi en individuel lors d'accompagnements individuels quand cela est nécessaire.

A la suite de ces temps d'élaboration nous trouvons un positionnement juste et commun en mesure de répondre à des jeunes qui questionnent le cadre, leur place dans leur famille ou dans le groupe d'enfants. Dans le cadre collectif, les adultes entre eux se reconnaissent des compétences en la matière malgré les pratiques diverses. Les enfants quant à eux, observent ensuite que les adultes, parents ou non, les respectent et leur offrent la possibilité de vivre des temps contenant (autorité et réassurance). Hors de ces temps, des mères nous ont rapporté qu'elles se permettent de reprendre des adolescents, rencontrés lors des actions, dans l'espace public sur des mises en dangers par exemple. Autre élément notable dans les relations mère/enfant, la place que les pré-adolescents (garçons) tendent à occuper auprès de leur maman en se mettant dans la fonction traditionnelle de mari ou de père (rappel

de la norme et critique du comportement). Les mamans vivant avec difficulté ces comportements, nous avons engagé collectivement la discussion sur les causes et conséquences de ce phénomène et les aider avec d'autres mamans à trouver des stratégies pour qu'elles puissent tendre à repositionner leurs enfants dans la juste place qui est la leur.

Par ce biais donc, nous contribuons à développer les compétences psycho-sociales des parents et des jeunes en animant leurs ressources dans le collectif et en leur permettant de pratiquer et d'accepter une autorité juste. Ce phénomène de modification est observable car notre action s'inscrit sur la durée, sur la mise en œuvre d'une relation de confiance entre adultes au sein du groupe, dans la reconnaissance de l'altérité de chacun et le non-jugement en construction. Ces modifications rejaillissent sur le comportement des enfants qui tendent à avoir des relations aux autres et à eux même plus adaptées. Dans ce travail autour de la notion et la pratique de l'autorité nous répondons à notre mission de protection de l'enfance et contribuons à la prévention de la délinquance. Nous intervenons à la source des dangers potentiels auxquels les jeunes du quartier sont soumis : sens des règles et de la loi, reconnaissance de leurs identités en formation et de leur capacité de socialisation positive. Nous n'agissons pas nous même, seuls, en tant que professionnels, ces mesures mais nous impulsions des dynamiques de responsabilisation collective des habitants envers la jeunesse de leur territoire.

Nous avons investi les mamans et femmes du quartier à cette place en partant de leur envie de s'investir auprès de la jeunesse de leur quartier et dans la modification des comportements et relations entre eux et pour leur avenir. Ces mamans gagnent par là en estime d'elle-même, en acquisition et valorisation de l'expérience et de compétences. Aujourd'hui, cette démarche tend à l'investissement des pères et des hommes habitants du territoire. Cette volonté des pères/hommes de s'impliquer, va ramener une forme de complémentarité.

Nous nous donnons pour objectif pour l'année à venir, un travail sur la place de l'autorité paternelle, et sur la valorisation de l'expérience en tant qu'homme, du passage à la vie d'adulte, permettre une implication plus active et positive dans le foyer et sur l'espace public, rôle traditionnellement dévolu aux mères.

7. MONTPELLIER SUD :

Le travail avec les collèves.

Le Conseil Départemental a missionné l'APS 34 pour la mise en œuvre de la prévention spécialisée, en donnant comme priorité le travail auprès des adolescents « en âge collège ». Cette période de l'adolescence est cruciale. C'est à cette période que des premières ruptures institutionnelles et familiales peuvent s'opérer et avoir un impact à long terme sur la vie de ces adultes en devenir. Le public accompagné par le service de prévention spécialisée est un public ayant des fragilités. Ces ruptures sont régulièrement constatées par les éducateurs.

L'APS 34 est forte de 12 années de travail de prévention du décrochage scolaire, de mise en place de dispositifs innovants et efficaces pour le rattachement de ces élèves en perte de repères. Nos modalités d'intervention, agissant au sein et/ou à l'extérieur des établissements, nous permettent d'interagir avec les différents protagonistes et faciliter la résolution de situations de décrochage. Les chefs d'établissements et équipes éducatives sont les interlocuteurs privilégiés des services de prévention spécialisée, qui ne peuvent agir sur le décrochage scolaire sans le concours des associations et partenaires de proximité.

Le projet socioéducatif de territoire (PSET) du service Montpellier SUD, achevé courant 2019, définit sur trois ans les objectifs d'amélioration de prise en charge de notre public, au regard des particularités de territoire. Un des axes poursuivis par ce service est justement le soutien aux jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire, en rupture ou en risque de décrochage de leur établissement.

Les facteurs du décrochage sont multiples et ils mêlent toujours des parcours scolaires chaotiques et des trajectoires individuelles complexes. Ils sont aussi parfois les symptômes visibles d'un mal-être ou de blessures profondes.

Il peut y avoir plusieurs profils de jeunes décrocheurs :

- Absentéistes réguliers.
- Présentéisme (celui fait acte de présence sans participation ni attention).
- Collégiens en difficulté, finissant par poser des actes ou avoir des comportements inappropriés au sein de l'établissement, conduisant à des exclusions

Afin de mener à bien cette action, en lien avec nos modalités d'intervention, le travail de proximité avec les collègues est primordial. Deux établissements sont rattachés à notre secteur, le collège Croix d'Argent et le collège Gérard Philippe, sur le quartier Saint Martin.

Durant l'année 2019, le service a mis en place des modalités d'intervention afin de répondre aux différentes problématiques rencontrées sur son secteur :

Présence sociale, aux abords des collèges

Le service a organisé des temps de présence sociale fixes hebdomadaires aux abords des deux collèges de son secteur, ce qui nous permet de :

- Connaître et se faire connaître

Les éducateurs se présentent aux élèves et familles qui ne connaissent pas le service de prévention. Ils rappellent également leurs missions auprès des élèves qu'ils connaissent depuis peu. Ces temps permettent aussi de rencontrer de façon informelle les professionnels des établissements.

- Etre vigilant et prévenir les comportements à risque.

La présence des éducateurs devant les établissements permet d'apporter une parole éducative sur des actes dangereux ou inappropriés, gérer et réguler des conflits. Le binôme éducatif peut également raccompagner des groupes d'élèves jusqu'au quartier tout en instillant un message de prévention routière et de civisme.

- Etre présents auprès des jeunes filles

Lors des présences sociales devant les collèges, des collégiennes passent régulièrement une demie heure, voire une heure avec les éducateurs. Les jeunes filles sont peu visibles en dehors des temps scolaires ou du trajet maison-école. Ce temps d'échange permet aux professionnels d'aborder avec elles divers sujets, et créer du lien, une relation de confiance. Le service reste vigilant quant aux relations conflictuelles ou asymétriques qui apparaissent dès les années collèges et accompagnent ces jeunes filles dans leur construction de femme.

- Amorcer des accompagnements socioéducatifs

Tout en informant les collégiens des actions existantes dans leur quartier et à Montpellier, l'équipe éducative parle du quotidien du jeune, dans son vécu de collégien comme au sujet de ses différents domaines de vie. Lorsque l'éducateur perçoit une difficulté ou le besoin pour le jeune d'avoir un temps plus individualisé avec lui, il amorce une proposition d'accompagnement éducatif (individuels ou collectifs).

Présence sociale devant et autour des collèges :

- ⇒ Mercredi de 10h à 12h
- ⇒ Jeudi à partir de 16h.

Les statistiques de rencontres d'adolescents en âge « collège » sont particulièrement élevées cette année. Le service s'est montré très régulier devant les établissements, générant de nombreux contacts et rencontres.

Accompagnements individuels et travail avec les collèges

Le principal et son équipe éducative peuvent solliciter le service sur les différentes instances qui jalonnent les parcours scolaires des adolescents que nous accompagnons. Nous sommes intervenus cette année à plusieurs niveaux dans le parcours des élèves décrocheurs ou en difficulté.

- En cas de perte du sens de son projet scolaire.

Connu assez tôt, un soutien ponctuel d'élèves en voie de décrochage permet de revisiter et redéfinir leur projet scolaire, en lien avec tous les interlocuteurs.

Pour exemple, le service a été interpellé par la Maison Pour Tous du quartier au sujet d'un élève de 3ème sans orientation sur Parcours Sup. Le lien privilégié avec ce partenaire nous a permis de

rencontrer rapidement le jeune et sa famille. Avec leur accord, nous avons accompagné cet élève dans un lycée pour prendre connaissance des places vacantes. Les filières proposées n'ont pas permis à l'adolescent de se projeter. Alors qu'il était difficile pour cet élève d'accepter l'éventualité d'un redoublement, cet accompagnement, ayant permis d'échanger longuement sur des envies professionnelles, le jeune a finalement réussi à se projeter et exprimer son souhait pour une filière. Le redoublement a alors pu être compris et motivé. Un temps de concertation a été mis en place avec le jeune et sa famille. Une rencontre a eu lieu au collège, réunissant principal adjoint, famille, APS 34 et Maison Pour Tous. Suite à cette rencontre, l'adolescent a réintégré son collège en 3^{ème}. Nous faisons des points réguliers avec lui. Il a pu trouver du sens à ce redoublement et se projeter pour l'année prochaine.

– Présence lors des commissions éducatives et disciplinaires

Lorsque l'équipe éducative repère des fragilités chez un collégien, elle peut nous convier lors de commissions. Ce temps formalisé est souvent une épreuve pour la famille. Ces réunions nous permettent de présenter nos missions, proposer aux familles de les rencontrer sur un autre temps privilégié, nous assurer que des personnes ressources ou partenaires institutionnels sont bien en lien avec eux. Avoir été témoin et partie prenante de ces espaces nous permet de reprendre la situation de l'élève par la suite.

– Lors d'une exclusion définitive :

Le service a dû faire face à plusieurs situations d'exclusion définitive avec un long délai d'attente avant réaffectation. Ces périodes d'inactivité sont délétères pour ces jeunes, déjà dans une forme de décrochage. Cette temporalité favorise chez les jeunes un repli sur soi et amène parfois à des pratiques déviantes (addiction, changement de rythme du sommeil, délits mineurs...).

Dès lors que le service est informé de cette exclusion, les éducateurs peuvent se mettre en lien avec le jeune, afin de le maintenir autant que possible mobilisé dans un projet de scolarité.

Quand la re-scolarisation n'est plus possible, nous soutenons ou accompagnons ces jeunes vers les dispositifs d'insertion et de formation. Ces ruptures, ces échecs sont autant d'événements, de vécus perçus comme négatifs et qui peuvent avoir un impact sur la confiance du jeune en ses compétences à rebondir. Le soutien éducatif est alors primordial.

– Participation à des dispositifs internes aux établissements

Une convention est signée depuis 2018 avec la directrice des classes de SEGPA du Collège Croix d'Argent. Cette convention organise la participation du service de prévention spécialisée à différents événements tout au long de l'année et définit des modalités de présence et d'accompagnement d'élèves orientés par la directrice.

- Une présentation de l'équipe en début d'année dans chaque classe de SEGPA.
- Une réunion « alerte stage » est organisée par la directrice. Ce temps regroupe les professeurs des classes de 4° et 3°. Nous faisons un point sur la situation des jeunes qui n'ont pas trouvé de lieu de stage.
- Des accompagnements autour de la recherche de stage. Ce temps nous permet de redéfinir nos missions, de créer du lien et de faire connaître des partenaires ressources, comme l'Espace Famille. Cet accompagnement privilégie la rencontre avec les parents ce qui nous permet de faire le lien avec les familles et de connaître l'environnement familial.

Au cours de l'année 2019, le service a accompagné 15 collégiens.

- Accompagnement individualisé d'un élève rencontrant des difficultés multiples dans sa scolarité :

Nous prenons l'exemple d'un élève de 15 ans que l'équipe éducative connaît depuis 2 ans. Cet adolescent a quitté son collège de secteur pour être orienté dans un autre collège bénéficiant d'une classe spécifique adaptée aux élèves présentant des troubles « Dys » (troubles spécifiques durables). Cet établissement ne se situant pas sur Montpellier, il devait chaque matin prendre le tramway et le train pour s'y rendre. Cumulant absences et nombreux rapports de comportement, il a été exclu définitivement en début de troisième trimestre. Pendant l'été, l'équipe a échangé avec lui sur son inquiétude et son envie de retourner à l'école. A la rentrée de septembre, il s'est rendu seul rencontrer le principal pour demander une inscription sur son collège de secteur. A la suite de ce rendez-vous le principal a contacté le service de prévention spécialisée. En effet, cet élève a moins de 16 ans et n'a jamais été exclu de cet établissement qui est son collège de secteur. Le principal a souhaité impliquer la famille et le jeune autour de cette inscription, tout en nous incluant, afin de faire le lien entre les différents acteurs. Dans ce travail, nous avons anticipé les points de vigilance avec la famille et l'adolescent (comportements, difficultés scolaires) et avons soutenu la demande du jeune et de sa famille d'être suivi dans sa scolarité par une AVS.

Malgré la mise en place de l'AVS, et le lien étroit entre la direction du collège et notre équipe éducative, l'adolescent a été exclu définitivement quelques semaines après la rentrée. Toutefois, ce travail entre le jeune, sa famille et le collège nous a permis notamment dans nos postures d'écoute, de reformulation et de médiation, de désamorcer de nombreuses situations de crises.

Le risque : Devenir invisible

Nous faisons le constat qu'il est bien plus difficile et long de tisser un lien de confiance avec des jeunes avec qui l'équipe n'a pas été en contact lors de leurs années collège.

Il est important de créer du relationnel avec les jeunes avant qu'ils ne soient décrocheurs ou avant même qu'ils commencent à décrocher. Notre but est d'anticiper la rupture totale du lien de confiance relationnel avec l'équipe éducative et plus généralement l'adulte. Cette rupture relationnelle engendre de multiples

facteurs de perte de confiance avec les représentants des institutions de droit commun. Cela impactera donc directement leur insertion socioprofessionnelle. Sentiment d'isolement, repli ou démonstration d'autosuffisance, positionnement victimaire et fataliste, sont autant de comportements de défense qu'il devient difficile de contrer pour les amener à accepter de l'aide.

Le risque est également la bascule vers l'invisibilité de cette jeunesse qui, de 16 à 25 ans, inactive et démobilisée, s'éloigne de plus en plus des dispositifs et croit de moins en moins en ses capacités à rebondir.

Notre but est qu'ils se laissent une nouvelle fois aller à la confiance en l'adulte et qu'ils puissent nous solliciter.

Un moment clé : l'exclusion temporaire

Le service a pu être interpellé par l'établissement scolaire dans le cadre d'une exclusion de quelques jours.

L'APS 34 a déjà mis en place, sur d'autres secteurs d'intervention, deux dispositifs d'accueil des élèves exclus temporairement (le PAARE sur la Paillade et l'AET sur Lunel). Ces dispositifs sont élaborés partant d'un constat : l'exclusion temporaire est une réponse nécessaire pour sanctionner des actes et des comportements inadaptés. Nous avons conjointement observé avec les équipes des établissements, que pour certains élèves, ayant peu de ressources au domicile et/ou basculant déjà vers un fonctionnement décrocheur, ces **périodes d'exclusion les laissent livrés à eux-mêmes et renforcent certaines fragilités** (perte de rythme, perte des apprentissages, perte de confiance...). L'élève exclu peut vite s'isoler dans son environnement familial ou au contraire sortir sans limite et ne plus aller au contact de l'adulte. Le jeune perd vite le rythme d'une journée « type » et peut ne plus avoir de repère. Dans les deux cas il y a un risque de rupture avec les établissements scolaires, voir même avec les camarades du collège. Le retour en établissement peut s'avérer compliqué.

Un temps d'accueil et de réflexion avec le collégien (travail autour de la sanction, préparation du retour au collège, projections sur l'avenir, discussions autour des difficultés rencontrées) peut aider les plus fragiles à comprendre le sens de leurs actes et vivre cette sanction comme un temps de remise en question et de construction d'un autre possible. Notre mission est d'aider ces jeunes à mettre des mots sur chaque exclusion scolaire, difficulté ou passage à l'acte. La proposition d'activités éducatives hors institution est un levier permettant de créer des espaces de médiation dans lesquels les jeunes peuvent évoquer des situations de conflits, des sentiments d'injustice vécus dans l'institution, et sont autant d'occasions d'analyser avec eux ce qui se joue.

Ainsi développer des espaces de paroles permet de les accompagner à comprendre les causes de leur rupture scolaire, de repenser leur projet, de reprendre un rythme, de recréer une confiance avec l'adulte. Ces temps d'échange, d'écoute, de débat, de partage, de rires, de bienveillance sont des facteurs

essentiels de réussite peu visibles de notre métier. Une fois la relation de confiance acquise, il est plus aisé pour ces adultes en devenir de venir demander – ou accepter - une aide éducative.

Le décrochage scolaire fait partie des **signes** à prendre en compte dans le cas de situations **d'enfants en danger**. Permettre à des éducateurs spécialisés de rentrer en contact avec ces adolescents augmentent nos chances d'ouvrir un espace de parole, d'avoir une évaluation croisée et intervenir au plus tôt.

Nous souhaitons vivement réfléchir avec les établissements scolaires aux modalités de prise en charge des élèves exclus et fragiles.

Préconisations

Le service de prévention spécialisée a pour mission de prévenir le décrochage et donc de maintenir une vigilance accrue lors d'évènements qui jalonnent le parcours scolaire de jeunes fragilisés.

Pour l'année 2020, le service souhaite renforcer son action de prévention du décrochage par ces modalités :

- ⇒ Maintenir les temps de présence sociale à des heures « identifiées » devant les établissements scolaires, notamment dans son action en direction des jeunes filles.
- ⇒ Renforcer le lien et la collaboration avec les équipes éducatives et assistants sociaux des établissements scolaires de notre secteur d'intervention.
- ⇒ Sensibiliser les partenaires autour des problématiques du décrochage scolaire. Proposer et construire avec les partenaires des modalités d'accueil des élèves exclus temporairement.

De plus, le service maintient une vigilance accrue en direction des jeunes filles qui doivent trouver facilement un interlocuteur de confiance en cas de besoin :

- ⇒ Organiser des espaces de rencontres en direction des jeunes filles, en dehors de l'espace protégé du collège, dans l'objectif de maintenir le lien après les années collège.

8. SETE

L'accompagnement individuel est l'une des modalités d'intervention sociale de la prévention Spécialisée. Avec la présence sociale, les actions collectives et le développement social local, la pratique de l'accompagnement est un fondement de l'activité des équipes et est un moyen de répondre à leurs missions socioéducatives et aux besoins des jeunes et habitants rencontrés.

Ces accompagnements individuels peuvent prendre différentes formes. Ils se construisent en fonction de plusieurs paramètres : les demandes (et/ou besoins) des personnes accompagnées, leurs ressources et leurs potentialités, la posture éducative adoptée par les professionnels de l'éducation spécialisée, les atouts du territoire d'intervention et du réseau partenarial des équipes, etc. Il n'existe pas

d'accompagnement type sur lequel calquer l'ensemble des suivis individuels portés par les éducateurs de rue. Au même titre que les personnes rencontrées, leur accompagnement sera singulier et propre à chacun.

Ces accompagnements individuels peuvent porter sur différentes thématiques : la santé, la justice, la scolarité, la famille, l'insertion socioprofessionnelle, le logement, etc. Concrètement, il peut s'agir, par exemple, d'accompagner un jeune à un bilan de santé ou à un rendez-vous médical, à un rendez-vous avec son conseiller SPIP ou son éducateur PJJ, de l'aider dans sa recherche de stage, la rédaction de son CV et d'une lettre de motivation, de le soutenir dans ses démarches d'inscriptions à la Mission Locale ou de recherche d'un premier logement. Il serait long et fastidieux de dresser la liste des possibilités d'accompagnements individuels qui s'offrent aux équipes de Prévention Spécialisée.

Pour autant, l'accompagnement individuel ne se limite pas à cocher des cases ou à faire rentrer les jeunes dans des dispositifs. Or, à ce jour, nos outils d'évaluation nous permettent seulement de dire à quel type de demande nous avons répondu, quelle solution nous avons construit avec le jeune et sur quelle durée. Ce sont des critères intéressants d'évaluation mais pas suffisants selon nous.

...Et dans notre équipe, un accompagnement individuel, c'est quoi ?

L'approche de l'accompagnement individuel peut différer d'une équipe de prévention spécialisée à l'autre. En effet, bien qu'étant un socle à cette intervention en milieu ouvert, le suivi individuel peut être perçu différemment, et donc être mené différemment, par des professionnels ayant pourtant la même formation.

Ainsi, nous allons vous expliquer comment, au sein du service, nous travaillons notre posture éducative dans le cadre d'un accompagnement individuel. Si l'accompagnement individuel, comme nous l'avons dit, peut se réduire à la finalité de celui-ci, à savoir l'inscription de la personne dans un parcours, il n'est pas que ça. Nous pourrions presque dire qu'il est tout autre chose. L'essence même de notre travail dans ce champ d'action se situe ailleurs que sur la finalité à laquelle nous pouvons être tentés de le réduire.

Sans trop prendre de risque, nous pouvons affirmer que tout éducateur sera d'accord pour dire que nous ne pouvons réduire une personne à sa problématique, à ses difficultés, et qu'il est important dans un accompagnement éducatif de prendre en compte l'entièreté de la personne. Les questions que nous posons sont les suivantes : jusqu'à quel point cela se vérifie sur le terrain ? Quels outils avons-nous à notre disposition pour éviter de se focaliser uniquement sur la problématique de la personne ? Nous serions tentés de vous proposer comme réponse : la relation.

En effet, le cœur de notre travail dans l'accompagnement individuel c'est de nourrir la relation éducative. Il apparaît important pour nous d'être présents pour la personne à d'autres moments que pour effectuer une démarche ou répondre à ses besoins. Oui, il nous paraît important d'être aussi présents quand la personne n'en fait pas explicitement la demande.

Demande et libre-adhésion

A l'origine d'un accompagnement individuel, il y a soit une demande de la part du jeune en question ou réponse suite à une interpellation de notre part recherchant l'adhésion à une proposition quelconque d'accompagnement répondant à un besoin que nous avons pu identifier ou co-identifier. Cette demande peut être formulée pendant un temps de présence sociale, rencontre dans la rue, au collège ou sur les réseaux sociaux par exemple, ou pendant une action collective. La demande peut aussi être relayée par un partenaire connaissant le jeune et ayant considéré dans le cadre du partenariat de l'orienter vers nous afin de l'accompagner.

En effet, il est parfois nécessaire de faire émerger la demande, certains jeunes peuvent être dans l'incapacité, pour diverses raisons, de nous saisir et de nous formuler clairement un besoin ou une demande. Il est donc de notre ressort de l'aider à la conscientiser dans un premier temps et à la verbaliser dans un second temps. Nous pouvons également être force de proposition, prendre les devants et lui proposer de l'accompagner sur telle ou telle thématique. S'il refuse, nous pourrions alors lui faire comprendre que la porte reste ouverte s'il change d'avis et que nous restons disponibles.

Encore une fois, tout ceci se fait dans le cadre de la libre-adhésion, grand principe de la prévention spécialisée. Le jeune est en droit, sans devoir se justifier, de refuser nos propositions et de répondre par la négative à nos sollicitations.

En effet, la libre-adhésion ne disparaît pas derrière notre sollicitation. Pour nous, la libre adhésion est constamment présente dans nos accompagnements et elle peut être saisie à tout moment par la personne. De la même manière, un passager d'un bus peut, quand il le souhaite, appuyer sur un bouton pour signifier au chauffeur qu'il souhaite descendre.

Lors de nos accompagnements, notre posture n'est pas toujours dans l'attente de recevoir une demande explicite de la personne pour un besoin spécifique. Nous prenons soin au quotidien d'accorder du temps à l'entretien de ces relations. Une relation qui n'est pas nourrie, elle dépérit. Et nous ne pouvons pas attendre du jeune de faire ce travail, sous prétexte de libre adhésion. C'est à nous, éducateurs, d'entretenir la relation et d'en prendre soin quotidiennement. D'autant que le public rencontré est bien souvent en difficulté de confiance en soi et de confiance en l'autre. Comment peut-on attendre de lui qu'il fasse pour nous ce que nous devons faire pour lui ou qu'il n'a jamais réussi à faire jusqu'alors ?

Ainsi, au quotidien, notre posture se traduit concrètement par l'envoi de SMS pour prendre des nouvelles, par des discussions via les réseaux sociaux, par le fait de taguer un jeune sur un article ou une vidéo qui peut l'intéresser, de réagir à une story, par le fait de souhaiter un anniversaire, d'envoyer à chacun un message de bonne année individualisé... Ce sont tous ces petits gestes qui s'immiscent dans les interstices de notre quotidien de travail qui participent à nourrir la relation interpersonnelle, terreau de la relation éducative. Montrer à l'autre qu'il est important pour nous c'est lui redonner une image de soi plus positive, potentiel carburant à la mobilisation du jeune sur l'amélioration de sa propre situation.

Toutes ces petites sollicitations du quotidien ont une base commune qui est l'intérêt que nous portons aux différents échanges avec les jeunes. Montrer à ces jeunes qu'ils ont un intérêt pour nous et pas seulement comme les fauteurs de troubles du quartier ou pire les dealers ou futurs dealers du coin. Par exemple, lorsqu'un jeune nous parle du jeu vidéo auquel il joue actuellement, nous allons nous intéresser à la spécificité du jeu, au personnage que le jeune choisit d'incarner ainsi qu'à ce que lui procure les séances de jeux. Nous pourrions sur un autre temps, nous renseigner sur le jeu, voire même essayer d'y jouer pour en reparler ensuite avec le jeune. Et cette démarche s'applique sur de multiples supports : films, séries télévisées, émissions de télé-réalité, musiques, sports, bandes dessinées, livres, chaînes YouTube, etc.

Notre démarche dans l'accompagnement est d'investir pleinement la relation. Ainsi, un jeune peut être surpris de pouvoir parler avec nous de son jeu vidéo préféré alors que les autres adultes ne prennent pas ce sujet au sérieux. Pour nous, tout ce qui intéresse la personne que nous accompagnons doit être pris en compte dans notre accompagnement éducatif et peut même y avoir une place centrale. Parfois, la passion d'un jeune peut devenir support à l'instauration d'une relation ou nous offrir un support de travail pour un objectif éducatif.

Ecoute et transmissions de valeurs

Cet intérêt que nous portons à l'autre en général et en particulier sur les passions des personnes que nous accompagnons, nous emmène à être force de proposition concernant des supports à l'accompagnement individuel. Prenons l'exemple d'un jeune qui est passionné de rugby et pour lequel parmi les objectifs éducatifs il y a celui de travailler son rapport à la violence. L'éducateur référent a pu aller voir un match dans un stade avec lui. Au-delà de permettre un espace de parole neutre, cette activité a pu être l'occasion d'analyser avec le jeune les mouvements de foules et les réactions de la sécurité mise en place sur le lieu.

Nous parlions donc des petits messages quotidiens, puis nous sommes arrivés à la proposition d'un accompagnement physique avec comme support une activité liée au centres d'intérêts de la personne.

Une autre possibilité que nous avons est de tout simplement prendre le temps d'aller boire un verre afin de discuter de tout et de rien. La flexibilité de notre planning, nous permet, si un jeune nous contacte en nous disant qu'il ne va pas bien, de se rendre disponible le jour même, ou le lendemain, pour l'écouter. Ce temps-là ne se termine pas forcément par une proposition de solution ou d'orientation. La personne a besoin de parler à quelqu'un ou simplement de ne pas être seule à ce moment-là et nous venons répondre à cela.

Ainsi, les suivis ne sont pas systématiquement synonymes de démarches. En effet, certains accompagnements se reposent avant tout sur l'écoute et l'échange sans pour autant qu'il n'y ait de rendez-vous à honorer ou de dossiers à remplir. S'intéresser de manière honnête à un jeune et à son quotidien, le valoriser dans ses capacités et ses compétences, le soutenir moralement et lui faire comprendre que nous sommes à ses côtés peut potentiellement « débloquer » une situation et le faire « avancer » dans son parcours de vie. Il arrive régulièrement que nous partagions un repas avec un jeune afin de simplement prendre des nouvelles et de discuter de choses et d'autres. Ces temps, qui nous paraissent extrêmement importants, nous offrent la possibilité de transmettre des valeurs positives, de favoriser la prise de recul sur leur situation et la remise en question et de leur proposer une relation stable et structurante sur laquelle ils peuvent s'appuyer et se construire.

Si ces temps d'écoute et de transmissions de valeurs nous semblent un aspect primordial de l'accompagnement individuel, nous ne pouvons pas négliger pour autant les démarches plus quantifiables portant sur différentes thématiques. Comme nous l'avons expliqué, nous pouvons être amenés à accompagner les personnes sur des démarches judiciaires, scolaires, sanitaires, d'insertion socio-professionnelle, d'accès ou de maintien au logement ou encore sur de la médiation familiale. Cette liste est non-exhaustive et nous n'avons pas la prétention d'être des spécialistes dans tous ces domaines. Notre posture étant d'autonomiser les personnes et de les orienter vers des partenaires spécialisés dans le domaine en question.

Valorisation des compétences et autonomisation

A travers ces accompagnements individuels, l'objectif est également de tendre vers l'autonomisation des jeunes. En effet, lorsque nous réalisons des démarches ensemble, avec les personnes accompagnées, l'idée est qu'elles puissent par la suite les faire d'elles-mêmes, sans aides extérieures. Pour se faire, nous ne faisons pas ces démarches à leur place mais nous les faisons avec. Le fait de « faire avec » permet de responsabiliser les jeunes en question, de leur faire comprendre que c'est avec eux, pour leur situation, que nous faisons ces démarches car ils sont dignes d'intérêt. Entre chaque rendez-vous, éducateurs et jeunes se mettent d'accord sur les démarches à effectuer afin de faire avancer la situation. Les jeunes ont bien évidemment des choses à faire, des objectifs à remplir, mais également les

éducateurs. Ainsi, les personnes accompagnées peuvent percevoir notre engagement et notre soutien, peuvent retrouver confiance en l'adulte et, plus largement, en la société parfois même en l'avenir.

De plus, accompagner et « faire avec » offre la possibilité à l'équipe éducative de valoriser les jeunes dans leurs capacités et leurs potentialités. Il est parfois nécessaire de leur prouver qu'ils savent le faire d'eux-mêmes et qu'ils doivent se faire confiance. Les accompagnements individuels peuvent donc participer à la restauration de l'estime de soi et positiver l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes. Ce « faire ensemble » peut s'appliquer à la recherche de stage dans le cadre de la scolarité, à la rencontre d'employeurs potentiels, d'agences d'intérim ou de formateurs, à l'aide à la construction et à la gestion de budget, au soutien dans la réalisation des démarches dans le cadre d'un contrôle judiciaire telles que l'indemnisation des victimes ou les obligations de soins, à l'accompagnement à un suivi psychologique, etc.

Dans certains cas cependant, au vu de la situation sociale de certaines personnes accompagnées, l'autonomisation et la responsabilisation ne sont pas les priorités. En effet, il nous paraît parfois plus important de répondre à l'urgence. Ces situations d'urgence peuvent concerner le logement, l'alimentation ou encore la vêtue par exemple. Il nous semble alors nécessaire de solutionner ces urgences avant d'entamer un réel travail éducatif en profondeur. Dans ces situations, en ce qui concerne les démarches, nous pouvons être davantage dans le « faire pour » que le « faire avec ».

En conclusion, pour résumer notre posture éducative, nous considérons l'accompagnement individuel comme l'un des piliers principaux de notre travail d'éducateur de prévention spécialisée. Selon le principe de libre adhésion qui sous-tend l'ensemble de nos actions, la personne que nous accompagnons peut, à tout moment, lorsqu'elle le souhaite, choisir de suspendre, différer ou mettre fin à l'accompagnement. Si l'origine de la demande peut venir de la personne elle-même, de son entourage ou d'un partenaire, nous nous autorisons aussi à solliciter la personne pour faire naître une demande, stimuler une réflexion. De plus, nous nous attachons à veiller à nourrir la relation éducative en prenant des nouvelles régulièrement de la personne mais aussi en s'intéressant à ses passions. En outre, nous avons à cœur de transmettre des valeurs et d'accompagner la personne à s'autonomiser dans les démarches administratives de sa situation, en adoptant une posture de « faire avec ». A noter, que selon le degré de difficulté des personnes, selon l'urgence sociale nous pouvons être amenés à prendre les devants et à répondre d'abord à l'urgence avant de travailler cette autonomisation.

Préconisations

Les perspectives envisagées dans le cadre du PSET ayant été validées en Comité Technique Local, la priorité sera donnée à la poursuite de la mise en œuvre des perspectives énoncées dans le cadre du

PSET pour rappel, les 3 axes retenus sont les suivants : la santé, la construction identitaire et le travail auprès des collégiens.

La santé (11-25 ans)

L'équipe éducative de Sète est régulièrement sollicitée sur les questions de santé. En effet, de nombreux troubles alimentaires ont pu être repérés dans le quartier et une grande partie des discussions que l'on peut avoir avec les jeunes rencontrés porte sur la sexualité.

Afin de répondre au mieux à cette problématique repérée sur le territoire d'intervention, nous souhaitons mettre en place différentes actions.

Poursuite et intensification du partenariat avec l'Agence Départementale, le CODES 34 et le CES – (Centre d'Examens de Santé) – de Béziers.

La poursuite des chantiers santé en lien avec le CSAPA Arc-En-Ciel, la sécurité routière, la MDA 34 ou encore les psychologues de la MLI du Bassin de Thau.

Le maintien, voire le développement, des interventions au sein du collège de secteur : Vie Affective et Sexuelle pour les classes de 4^{ème}, projet « Objectif Citoyen » pour les classes de 3^{ème}.

L'investissement et/ou l'animation des réseaux de professionnels comme Gespethau ou Santé Ado Sète.

La construction identitaire (11-25 ans)

Afin d'apporter une première réponse aux difficultés de construction identitaire de certains jeunes. En effet, nous souhaiterions les aider, dans la mesure du possible, à trouver « une place » et à construire un projet d'avenir. Pour ce faire, nous avons pensé à plusieurs actions.

Le développement d'un projet éducatif personnalisé en direction des 11- 25 ans donnant la possibilité de passer du temps avec un jeune de manière individuelle ou avec un groupe de manière collective, dans le cadre du travail de rue, de sorties et d'activités individuelles ou d'actions collectives.

Le maintien d'une attention particulière auprès du public collégien dans et hors les murs de l'établissement scolaire (11-16 ans)

L'équipe éducative réalise actuellement un travail important et intéressant auprès des collégiens de l'Ile de Thau. Nous souhaiterions donc le maintenir, voire le développer, sur les 3 années à venir. En lien avec les acteurs incontournables de cette tranche d'âge comme le collège Jean Moulin, le Centre Social Nicolas Gabino ou le PRE par exemple.

Le maintien et le renforcement de notre partenariat avec le collège Jean Moulin autour de projets socio-éducatifs comme les VAS, « Objectif Citoyen » ou la semaine de la citoyenneté par exemple. Le maintien et le renforcement de notre lien et de notre relation avec les jeunes collégiens à travers différents temps de présence sociale : dans le quartier en horaires atypiques, au sein de l'établissement scolaire pendant

les récréations et les sorties de cours et sur les réseaux sociaux, très investis par les 11-15 ans. L'inscription du service au sein du dispositif PRE – Programme de Réussite Educative – de la Ville de Sète : un éducateur participe aux réunions de l'Equipe Pédagogique de Suivi (EPS) et un éducateur est référent de parcours sur des situations individuelles.

Le service souhaite s'inscrire dans un travail autour du décrochage scolaire. Nous réfléchissons à la construction d'ateliers, de débats, de discussions, avec les élèves décrocheurs, les parents et le collège. C'est un projet à construire, selon les besoins des établissements scolaires en lien avec les partenaires du territoire.

Conclusion

Comme vous avez pu le constater, différents domaines et/ou sujets ont été fortement investis durant l'année 2019 et participent à la définition de nos objectifs pour les années à venir.

Sur l'année 2019, nous avons redonné priorité à la présence sur le terrain et la présence sociale. En effet, pour que les usagers de l'espace public repèrent que des éducateurs occupent le terrain, il convient que ces derniers se fassent reconnaître, apprivoisent, qu'ils s'affichent en tant que membre de la communauté adulte du territoire. Notre temps et présence sociale et l'augmentation du nombre de contacts en 2019 attestent de cette priorité.

Pour continuer à se trouver là où sont les jeunes, se mettre sur leur chemin, la prévention spécialisée se doit également d'occuper les différents espaces publics et notamment les réseaux sociaux. Aujourd'hui tous nos services sont présents sur les réseaux sociaux.

Parallèlement les salariés ont bénéficié de différentes formations professionnelles dont une à « l'approche systémique » et une autre au « travail de rue à l'épreuve du trafic de stupéfiants ».

L'approche systémique permet de regarder autrement et d'aller plus loin dans l'accompagnement du public. Elle interroge les relations des membres « d'un système » considérés les uns par rapport aux autres, repose sur la complexité, s'articule bien avec l'approche globale de la prévention spécialisée.

La systémie autorise l'intervenant à faire part de ses ressentis et l'inclut dans un système ; elle constitue un outil très adapté à un décentrage des professionnels. Cette approche autorise à considérer la crise comme partie intégrante de certains « systèmes » aussi face aux nombreuses situations d'urgences et de détresses rencontrées par les éducateurs, les outils de systémie amènent un regard, une parole, un accompagnement différents et d'une certaine façon un apaisement tant pour les professionnels que les usagers.

Pour 2020, 2 axes de formations prioritaires sont dorénavant et déjà envisagées : Bienveillance/ Communication Non Violente et prévention et gestion des situations de violence. En effet, la formation à la bienveillance en direction des professionnels est obligatoire et fait donc partie des améliorations prioritaires préconisées par l'évaluation externe et le DUERSP. Par ailleurs, la montée des situations de violence exige d'accompagner les professionnels à désamorcer et gérer les situations de violence. Dans leur quotidien professionnel les éducateurs sont en contact et exposés aux agressions verbales ou physiques. La situation est souvent délicate. Ils peuvent se retrouver en porte-à-faux, coincé entre leur ressenti et les règles mises en place dans le cadre de notre activité. Les professionnels peuvent se trouver démunis face aux actions de prévention possibles pour éviter le passage à l'acte et / ou aux réactions à tenir en cas de crise.

Il est essentiel de ne pas banaliser ces situations et de prendre en compte tous les actes qui peuvent se produire pour ainsi accompagner les professionnels. Il s'agira alors d'outiller les professionnels dans ce sens.

Ainsi cette formation devrait permettre de renforcer nos compétences collectives dans la prévention et la lutte contre les violences

Pour terminer je tiens à exprimer mes remerciements et ma gratitude aux différents (e)s professionnel (le)s de l'association, à nos nombreux partenaires et financeurs pour leur engagement au service de la jeunesse, des plus fragiles et précarisé(e)s pour lutter contre l'exclusion, donner à chacun et chacune la possibilité de se construire comme adulte libre et autonome.

Pour l'APS34
Claudine Gaillard, directrice